

CHAPITRE 9

LES TERRITOIRES D'INTÉRÊT

9.1 INTRODUCTION

Le milieu naturel, le cadre bâti, les particularités culturelles et les paysages de la région forment le patrimoine commun des résidents de la MRC de Charlevoix. Tous ces éléments définissent la spécificité du territoire et participent à la création d'une identité propre aux charlevoisiens et charlevoisiennes. L'inscription des territoires d'intérêt au schéma d'aménagement de la MRC vise à répertorier, à caractériser, à protéger et à mettre en valeur les parties du territoire et certains de ses éléments significatifs qui représentent, pour les populations locales, un intérêt majeur reconnu collectivement et qui constitue également des attraits importants dans les domaines du tourisme, du loisir, du plein air et de la conservation.

9.2 PORTRAIT ET CARACTÉRISATION DES TERRITOIRES D'INTÉRÊT

Ces territoires sont regroupés et exposés selon qu'ils représentent un intérêt historique, culturel, écologique ou esthétique. Chacun de ces territoires peut être ensuite subdivisé de façon à mieux cibler les ensembles, sites, zones ou éléments portant un intérêt collectif. Ainsi, nous retrouvons :

■ Les ensembles, sites et monuments d'intérêt historique et culturel

1- Les ensembles, sites et monuments d'intérêt **historique (H1)*** sont des lieux qui témoignent d'événements, d'occupations ou d'activités passées représentatifs de l'histoire locale, régionale ou nationale. On y classe également les sites archéologiques présents sur le territoire.

** Méthode de classement (H1, C1, etc.) utilisée à l'intérieur des fiches.*

2- Les ensembles, sites et monuments d'intérêt **culturel (C1)** sont des lieux de manifestations d'une particularité culturelle qu'elle soit artistique, religieuse, scientifique, artisanale ou autres. Ces espaces peuvent être des lieux anciens ou contemporains.

3- Les ensembles, sites et monuments d'intérêt **historique et culturel (H1/C1)** sont donc des lieux qui se composent de bâtiments importants pour la compréhension de l'histoire de Charlevoix et qui ont une vocation culturelle.

Sans être qualifiés spécifiquement d'ensemble ou d'élément revêtant un d'intérêt esthétique, il ressort que plusieurs territoires d'intérêt historique et culturel revêtent également des qualités esthétiques dû à leur cadre bâti particulier et à l'environnement dans lequel ils s'insèrent.

■ Les territoires d'intérêt écologique

Les territoires d'intérêt **écologique (EF1)** et **faunique** sont des espaces qui font l'objet actuellement d'une certaine forme de protection (réserve écologique, parc national, etc.) ou qui méritent d'être reconnus en raison de leur fragilité, de leur unicité, de leur représentativité ou de leur rôle dans l'écosystème.

Sans être qualifiés spécifiquement de territoires revêtant un intérêt esthétique, il ressort que plusieurs territoires d'intérêt écologique et faunique possèdent des qualités esthétiques dû au cadre paysager dans lequel ils s'insèrent ou aux points de vue qu'ils peuvent offrir.

■ Les territoires d'intérêt esthétique

Les territoires d'intérêt **esthétique (P1)** regroupent des paysages humanisés ou naturels dont les éléments et leur composition présentent des caractéristiques visuelles et physiques remarquables du milieu charlevoisien. Ainsi, nous distinguons parmi les territoires d'intérêt :

- 1- Les **corridors panoramiques** sont des parcours (routier, pédestre, maritime, etc.) qui offrent un regard privilégié avec le territoire charlevoisien. L'ensemble de ces parcours permet de vivre différentes ambiances présentes dans la MRC de Charlevoix. Des sites offrant des points de vue (plus ou moins encadrés ou filtrés) et des panoramas ponctuent ces parcours. L'étude du patrimoine de la MRC de Charlevoix (Bergeron Gagnon inc.¹) offre plus de détails en ce qui concerne les champs et les percées visuelles ainsi que les vues panoramiques qui sont présents sur son territoire.
- 2- Les **sommets offrant un panorama remarquable** sont des lieux surélevés qui permettent une vue panoramique sur une grande étendue de territoire. L'environnement dans lequel ils s'insèrent est souvent d'une grande valeur. La préservation de ces lieux concerne donc autant le sommet en lui-même que l'environnement perceptible autour de lui.
- 3- Les **sites offrant un point de vue et un contact physique particulier** avec le territoire regroupent les lieux permettant le contact visuel et physique avec une partie du territoire. Il s'agit de lieux plus facilement accessibles que les sommets. Le panorama qu'ils offrent découle de la présence du Fleuve Saint-Laurent.
- 4- Les **caractéristiques paysagères remarquables** sont, pour leur part, des lieux qui impressionnent par leurs caractéristiques intrinsèques. Ils sont le résultat de phénomènes naturels importants ou rares (géologie, topographie, hydrologie, etc.).

¹ Bergeron Gagnon inc., *Étude du patrimoine de la MRC de Charlevoix – Rapport final*, 2000, 176 pages.

- 5- Les **paysages de proximité**² sont étroitement liés aux espaces quotidiens. Pour les fins du schéma d'aménagement, nous les caractériserons comme des lieux qui se composent d'éléments naturels et/ou humanisés. Ces espaces répertoriés sont donc importants à conserver et à prendre en considération lors d'interventions puisqu'ils sont empreints de sens pour la communauté et pour l'évolution du secteur qu'ils occupent.

La MRC compte de nombreux territoires et sites d'intérêt. Certains se présentent sous forme d'éléments ponctuels et isolés tandis que d'autres correspondent à des aires où se concentrent plusieurs éléments suscitant un intérêt (ensemble ou territoire). Puisqu'un territoire d'intérêt est rarement dissociable de son environnement immédiat, les mesures d'identification ou de protection des territoires d'intérêt peuvent englober les environs de l'élément à l'origine de l'intérêt.

Règle générale, les mesures d'intervention particulières définies pour un territoire d'intérêt ont préséance sur les mesures d'ordre général définies pour la grande affectation qui couvre ce territoire lorsqu'il y a incompatibilité entre les deux. Par contre, les territoires d'intérêt demeurent soumis aux règles et normes d'aménagement définies dans les zones de contraintes naturelles ou anthropiques pour des raisons de sécurité publique ou de protection environnementale.

9.3 ATTENTES GOUVERNEMENTALES LIÉES AUX TERRITOIRES D'INTÉRÊT

Le schéma d'aménagement et de développement doit identifier toute partie du territoire présentant un intérêt pour la MRC. Cet intérêt peut être d'ordre historique, culturel, esthétique ou écologique et peut référer à un immeuble ou un ensemble d'immeubles présentant des caractéristiques qui leur confèrent un intérêt régional.

La détermination de territoires d'intérêt consiste ainsi à circonscrire des territoires, à préciser la nature de l'intérêt qu'ils représentent et à les localiser sur une carte. Ceux-ci doivent présenter des caractéristiques leur conférant un intérêt pour la région. L'intérêt suscité par ces territoires doit être significatif et leur identification, quant à leur sauvegarde et leur mise en valeur, s'inscrire dans la perspective d'une intervention possible de la MRC³.

9.4 POLITIQUE D'AMÉNAGEMENT

L'identification des milieux revêtant un intérêt particulier;

Le but premier de ce chapitre est de permettre l'identification et la caractérisation des territoires d'intérêt afin d'informer et de sensibiliser la population et les municipalités de leur présence. Parmi eux se trouvent des territoires qui font déjà l'objet d'une protection légale ou qui sont soumis à des restrictions particulières :

Biens, monuments et sites reconnus par le Ministère de la culture, des communications et de la condition féminine du Québec, sites archéologiques répertoriés, milieux humides et territoires

² Terme tiré du document : Lemieux, M., *Mise en valeur et protection des paysages de Charlevoix et de la Côte-de-Beaupré*, MAMR, p.10, 2007. Le terme «paysages de proximité» est utilisé notamment par M. Domon (2000) et M. Demers (2007).

³ Attentes tirées du Guide *La prise de décision en urbanisme / Planification / S.A.D. / Territoires d'intérêt*, site internet du MAMR.

fauniques d'importance doivent faire l'objet d'une attention particulière puisque qu'ils sont visés par différentes lois gouvernementales⁴. Par ailleurs, les territoires d'intérêt esthétiques représentent des sites ou des lieux qui sont, pour la plupart, reconnus et appréciés par la population résidante. Il est important de mentionner que ce qui caractérise la MRC de Charlevoix et qui participe aux ambiances paysagères vécues sur le territoire provient habituellement d'éléments plus quotidiens ou «ordinaires» du paysage. L'implantation des résidences, les routes sinueuses, les bâtiments agricoles ou industriels (anciens moulins), l'histoire des lieux et des personnages qui y ont vécu donnent cette saveur qui est particulière à chaque milieu. De même, les calvaires, croix de chemin, monuments, grottes, caveaux, églises, chapelles, presbytères et cimetières sont des parties importantes du patrimoine religieux. Ils n'ont pas nécessairement tous été inscrits comme éléments ou ensemble d'intérêt historique mais ils devraient faire l'objet d'attention particulière lors des travaux de réparation, de rénovation ou d'agrandissement afin de conserver l'intégrité de ces lieux, structures, bâtiments ou ensembles de même que leur signification collective.

Dans le but d'assurer la pérennité des éléments, sites, milieux, ensembles ou territoires d'intérêt, répertoriés par la MRC, les municipalités locales sont invitées à les identifier à l'intérieur de leur document d'urbanisme. Aussi, elles ne devraient pas hésiter à en ajouter d'autres de façon à protéger et mettre en valeur tout élément d'intérêt de nature plus locale.

Finalement, il est important de mentionner que la conservation et la mise en valeur des territoires d'intérêt ne devraient pas être vues comme des freins au développement économique mais plutôt comme une base sur laquelle nous devrions nous appuyer afin de donner un sens et une plus-value aux interventions futures. Il ne faut pas oublier que l'ensemble des territoires d'intérêt participe à la création de l'identité charlevoisienne. En conséquence, il importe de protéger ces territoires et de les mettre en valeur de manière à maintenir l'authenticité et la spécificité de la région.

Encourager et soutenir les municipalités dans leurs efforts de valorisation et de protection

Afin de mieux outiller les municipalités locales, il importe de proposer une liste d'outils et de références (non exhaustives) susceptibles de les orienter dans la préservation et la mise en valeur de leurs éléments et sites d'intérêts respectifs. Cette liste est à la page suivante, elle accompagne les actions proposées inscrites à l'intérieur des fiches synthèses. Par ailleurs, différentes études ont été réalisées au cours des dernières années pour le compte de la MRC et/ou des municipalités locales et demeurent des sources importantes d'informations et d'outils à la disposition des municipalités, des organismes et des citoyens.

9.4.1 OUTILS POUR LA PROTECTION ET LA MISE EN VALEUR DES TERRITOIRES D'INTÉRÊT

OUTILS RÉGLEMENTAIRES (en lien avec la Loi sur les biens culturels)

- Citation d'un bien ou d'un monument historique par la municipalité;
- Constitution d'un site du patrimoine par la municipalité;
- Classification d'un bien, d'un monument historique ou d'un site historique (avec ou sans aire de protection) par le MCCCCFQ. Démarche à entreprendre avec le soutien de la municipalité;
- Constitution d'un arrondissement historique ou naturel par le MCCCCFQ;

⁴ On fait référence ici à la *Loi sur les biens culturels*, à la *Loi sur la qualité de l'environnement* et à la *Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune*.

OUTILS DE SOUTIEN ET DE SENSIBILISATION

- Soutien financier du *Fonds du patrimoine culturel québécois* (MCCCFQ) par l'élaboration de programmes municipaux ou régionaux d'aide à la restauration de bâtiments patrimoniaux reconnus;
- Soutien technique aux biens, monuments ou reconnus. Par exemple, programme de *soutien technique à la restauration de bâtiments et biens immobiliers anciens et à leur aménagement paysager* de la MRC de Charlevoix, en collaboration avec un architecte de la région;
- Réalisation de projets d'information et de sensibilisation. Ex. : inventaire de bâtiments particuliers (agricoles ou autres), circuit patrimonial et historique, concours, brochure d'information, etc.

OUTILS RÉGLEMENTAIRES (autres)

- Règlement sur les plans d'aménagement d'ensemble (PAE);
- Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA);
- Règlement sur les zones à rénover, à restaurer et à protéger;
- Règlement sur la démolition;
- Règlement sur l'affichage;
- Règlement sur la plantation et l'abattage des arbres;
- Bonification du règlement de zonage par l'élaboration de normes plus précises concernant la protection des rives, du littoral et des plaines inondables;
- Programme particulier d'urbanisme (PPU);

OUTILS DE PLANIFICATION

- Planification de l'aménagement du territoire urbain. Intégrer aux documents d'urbanisme des objectifs et des actions concernant :
 - l'aménagement paysager;
 - la foresterie urbaine;
 - les espaces verts et récréatifs;
 - l'aménagement en bordure des rues;
 - les déplacements (parcours pédestres, cyclables, etc.);
 - les clôtures, haies et murets;
 - les fils électriques et les antennes paraboliques;
 - la localisation et la conception des développements résidentiels;
 - etc.
- Planification de l'aménagement du territoire rural : Intégrer aux documents d'urbanisme des objectifs et des actions concernant :
 - l'aménagement en bordure des routes et des accès;
 - les dispositions particulières pour l'entreposage, les carrières et les sablières;
 - les dispositions particulières concernant les tours et les antennes;
 - la localisation et la conception des développements de villégiature;
 - l'adoption d'une politique de protection des paysages.

Références :

- MRC de Charlevoix / Agente de développement culturel;
- *Étude du patrimoine de la MRC de Charlevoix*, Bergeron Gagnon inc., 2000;
- *Inventaire architectural des municipalités*, MRC de Charlevoix, 1999-2002;
- *Mise en valeur et protection des paysages de Charlevoix et de la Côte-de-Beaupré*, MAMR, M. Lemieux, 2007;
- Site internet du MCCCFQ : <http://www.mcccf.gouv.qc.ca/>;
- Site internet du MAMR : http://www.mamr.gouv.qc.ca/amenagement/outils/amen_outi_plan.asp;
http://www.mamr.gouv.qc.ca/amenagement/outils/amen_outi_regl.asp

9.5 LES TERRITOIRES D'INTÉRÊT HISTORIQUE ET CULTUREL

9.5.1 PROBLÉMATIQUE ET RÉALISATIONS

La MRC de Charlevoix compte de nombreux éléments revêtant un caractère historique et culturel remarquable. Ces éléments témoignent d'un passé riche en histoire et, en particulier, des différentes vocations qui ont forgé l'identité régionale, notamment l'industrie maritime, l'agriculture, la forêt, la villégiature et la création artistique. Les territoires et les sites qualifiés d'intérêt culturel prennent diverses formes. Il peut s'agir d'un équipement de création ou d'exposition artistique (atelier, théâtre, musée, etc.), d'un lieu où s'exerce ou s'interprète une pratique ou un métier traditionnel (économusée de la goélette, installation de pêche à la fascine, etc.). Les territoires d'intérêt culturel sont les reflets des différentes manifestations artistiques, religieuses, scientifiques ou du savoir-faire artisanal qui témoignent encore aujourd'hui des particularités du territoire et des populations locales qui l'occupent. La richesse liée à l'histoire et à la culture de la région constitue un atout de premier plan pour l'industrie touristique et par conséquent pour l'économie régionale.

Au cours des dernières décennies, plusieurs facteurs ont eu un effet négatif sur le patrimoine bâti de la MRC de Charlevoix. Premièrement, l'industrialisation de la construction résidentielle, l'arrivée des maisons de type «banlieue standardisée» de même que l'apparition des matériaux synthétiques (plastique, aluminium, vinyle et asphalte) ont changé profondément le cadre bâti traditionnel de Charlevoix. Deuxièmement, la mondialisation et l'augmentation du nombre d'échanges font subir une pression constante sur les particularités culturelles de la région, ce qui peut avoir comme conséquence le recul voir même la disparition de certaines pratiques culturelles uniques à la région. Ce phénomène commun à tous les pays industrialisés a eu comme effet indirect d'éveiller les consciences à l'importance de préserver les œuvres, les bâtiments ou les biens immobiliers qui témoignent du savoir-faire des premiers habitants et de leur ingéniosité à construire en fonction du climat, du milieu naturel et des matériaux disponibles. Parallèlement, ce mouvement a induit un effet où les spécificités culturelles d'une région acquièrent une plus grande valeur et suscitent un intérêt accru auprès d'individus ou de groupes curieux et intéressés à découvrir des pratiques singulières et spécifiques à une région. Ce dernier phénomène a donné naissance à un large créneau touristique connu sous l'appellation de tourisme culturel.

Malheureusement, le manque de connaissance, de sensibilisation ou l'absence d'aide financière adéquate ont conduit à l'abandon de bâtiments ancestraux ou à des interventions irréversibles et souvent mal intégrées aux caractéristiques d'origine du bâtiment ou du milieu d'insertion. De même, l'urbanisation des dernières années s'est souvent effectuée selon un lotissement, un aménagement et une architecture de plus en plus banalisée, standardisée qui, graduellement, risquent d'estomper les particularités vernaculaires du cadre bâti traditionnel.

Dans un contexte d'une plus grande prise de conscience face à l'importance de conserver les témoins de l'histoire et de la culture et grâce au potentiel que représente la dimension patrimoniale dans le développement de nouveaux créneaux touristiques, des initiatives ont vu le jour afin d'accroître les connaissances et la sensibilité des intervenants et de la population dans ce domaine. Il est du devoir de la MRC et des municipalités locales de répertorier les territoires d'intérêt historique et culturel ainsi que de proposer des mesures de protection pour ces sites, mais il revient à l'ensemble de la collectivité de maintenir et de perpétuer les particularités propres à la MRC de Charlevoix.

Des actions entreprises pour la protection et la valorisation du patrimoine

Depuis quelques années, la MRC de Charlevoix a investi de nombreux efforts qui ont débuté par son adhésion, en 1998, au réseau *Villes et villages d'art et de patrimoine* (VVAP), qui a permis à la MRC de se doter d'une stratégie d'intervention afin de bien cibler ses actions, principalement en matière de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine. En 2000, la MRC procédait à la réalisation d'une étude sur le patrimoine (Bergeron-Gagnon inc.) qui fut accompagnée d'un inventaire architectural (1999-2002) et par la confection d'un guide d'intervention en patrimoine (2001) fait en collaboration avec le ministère de la Culture et des Communications du Québec. Ces premiers gestes ont été consolidés par la mise sur pied d'un *Programme de soutien technique à la restauration de bâtiments et biens immobiliers anciens et à leur aménagement paysager* (2001) et à l'élaboration d'une matériauthèque. En 2002, la MRC, en collaboration avec ses partenaires, initiait un concours *Les Prix du patrimoine de Charlevoix* qui récompense les meilleures actions de conservation et de mise en valeur du patrimoine bâti.

Depuis 2007, une entente est signée avec le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (dans le cadre du *Fonds du patrimoine culturel québécois*) afin de créer une enveloppe financière pour aider toute personne propriétaire d'une résidence historique, reconnue par le ministère ou par sa municipalité (bâtiment cité, nommé, inclus dans un PIIA), dans la rénovation et la restauration de ce bâtiment. Finalement, la MRC s'implique également au niveau de la sensibilisation et de la vulgarisation du patrimoine auprès de la population, et particulièrement des jeunes, par des projets d'exposition et des initiatives comme *Es-tu un patrimonial ?* qui vise à permettre aux jeunes âgés de 8 à 12 ans d'expérimenter diverses techniques de métiers d'art, d'interpréter le patrimoine et de visiter des sites historiques, patrimoniaux et touristiques.

Au niveau municipal, Baie-Saint-Paul a participé financièrement durant plusieurs années, conjointement avec la société d'habitation du Québec (SHQ), au programme *Rénovation Québec* qui encourageait la revitalisation des quartiers anciens. Actuellement, Baie-Saint-Paul offre à ses résidents un programme de rénovation de bâtiments à caractère patrimonial significatif en collaboration avec le *Fonds du patrimoine culturel québécois*. Également, différentes expositions et conférences sont organisées ponctuellement de façon à informer et à sensibiliser la population de l'importance du patrimoine bâti. Il est finalement intéressant de mentionner que la municipalité des Éboulements a déployé beaucoup d'énergie afin de réparer et de mettre en valeur les croix de chemin présentes sur son territoire. Au mois de mai (le mois de Marie), de nombreux résidents se rendent encore prier devant chacune de ces croix.



Source : Ruralys

Malgré toutes ces initiatives encourageantes, il reste beaucoup à faire. De nombreux bâtiments anciens ou sites présentant un intérêt historique n'ont pas de reconnaissance légale en vertu des pouvoirs conférés aux municipalités par la *Loi sur les biens culturels*. D'autres qui font l'objet d'une protection depuis plusieurs décennies (Ex : moulin César) n'ont pas fait l'objet d'un suivi adéquat et sont actuellement en très mauvais état. Cette absence de reconnaissance et/ou de soutien expose nombre de bâtiments patrimoniaux aux risques de faire l'objet de modifications inadéquates ou d'une démolition partielle ou complète. Un autre motif de préoccupation est l'absence de règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) dans presque toutes les municipalités de la MRC. Ces plans peuvent favoriser une insertion plus harmonieuse d'une nouvelle construction dans un milieu déjà construit et des interventions plus appropriées sur les bâtiments existants. Fait positif, la ville de Baie-Saint-Paul a élaboré depuis les dernières années six (6) PIIA sur son territoire dont quatre (4) s'appliquent pour des sites particuliers. D'autres municipalités sont présentement en cours ou en voie d'entreprendre des démarches pour se doter de tels outils d'encadrement dans les secteurs les plus anciens de leur territoire.

...et des initiatives culturelles qui portent fruit

La prise de conscience plus grande accordée à l'importance de préserver les témoins de la culture régionale ainsi que la place croissante de la dimension culturelle dans l'industrie touristique a suscité des initiatives publiques et privées afin de protéger et de mettre en valeur certains éléments ou secteurs particuliers. À titre d'exemple, la mise en place d'un service « Culture et patrimoine » à la MRC, la présence de quatre écomusées qui exposent, expliquent et perpétuent des pratiques ou des métiers traditionnels et l'adoption dès 2000, par la Ville de Baie-Saint-Paul, d'une politique culturelle pour son territoire. Celle-ci a d'ailleurs été suivie par la création du Service d'urbanisme, du patrimoine et de la culture.

De plus, l'implantation d'équipements à vocation culturelle comme le Musée d'art contemporain de Baie-Saint-Paul (autrefois, le Centre d'Exposition) et le Carrefour culturel Paul-Médéric et la tenue d'événements à caractère culturel comme le *Symposium international d'art contemporain de Baie-Saint-Paul*, *Rêves d'automne - Festival paysages en peintures* ou les festivités entourant les 25 ans de la naissance du Cirque du Soleil à Baie-St-Paul ont des effets structurants sur l'économie régionale en suscitant des investissements dans des entreprises de services connexes. Soulignons que tous ces efforts ont été récompensés en 2007 avec la nomination de Baie-Saint-Paul à titre de *Capitale culturelle du Canada*.

9.5.2 LA GRANDE PRÉOCCUPATION DE LA MRC SUR LES TERRITOIRES D'INTÉRÊT HISTORIQUE ET CULTUREL :

- ❑ Éviter la perte, la dégradation et la banalisation des sites, des constructions et des ouvrages qui témoignent du passé et des particularités de la MRC de Charlevoix;
-

9.5.3 LA GRANDE ORIENTATION D'AMÉNAGEMENT

- ❑ Reconnaître, protéger et mettre en valeur les sites, les bâtiments, les ouvrages et les institutions d'intérêt historique et culturel sur le territoire de la MRC de Charlevoix;
-

9.5.4 LES OBJECTIFS D'AMÉNAGEMENT

- Intégrer dans les plans d'urbanisme des municipalités les territoires d'intérêt historique et culturel identifiés au schéma d'aménagement;
 - Soutenir les démarches des municipalités dans l'adoption de mesures de protection des territoires d'intérêt historique et culturel identifiés au schéma d'aménagement;
 - Maintenir et développer des programmes et des incitatifs financiers pour favoriser la conservation des territoires d'intérêt historique et culturel identifiés au schéma d'aménagement;
 - Encourager et soutenir les municipalités dans l'élaboration d'un plan d'action pour la revitalisation de leurs noyaux villageois historique;
 - Soutenir les municipalités qui envisage l'adoption d'un règlement limitant la démolition d'immeubles présentant un intérêt historique ou culturel;
 - Élaborer un inventaire qui permettra d'identifier et de caractériser les bâtiments agricoles, religieux et industriels d'intérêt, tels les granges de bois, les caves, les moulins, les Croix de chemin, etc.;
-

- Élaborer, suite au travail d'inventaire, un programme qui favorisera la sauvegarde des bâtiments et des éléments d'intérêt identifiés;
- Élaborer des outils d'information et de sensibilisation pour les propriétaires de bâtiments historiques telles que l'envoi d'une fiche descriptive de leur propriété (photo, année, caractéristiques architecturales, etc.);
- Maintenir les programmes de sensibilisation (*Es-tu un patrimonialiste?*) et de récompense (*Les Prix du patrimoine de Charlevoix*) auprès de la population;
- Approfondir les connaissances au niveau du potentiel et des traces archéologiques présentes sur le territoire de la MRC.

9.5.5 RÉPERTOIRE DES ENSEMBLES D'INTÉRÊT HISTORIQUE ET CULTUREL

Espace regroupant des témoins intéressants qui ont marqué l'histoire de l'occupation locale, régionale ou nationale. Il s'agit d'un lieu qui se compose de plusieurs éléments, bâtiments et/ou infrastructures historiques sur un territoire défini et relativement étendu.

Les ensembles d'intérêt historique qualifiés de « culturels » sont des lieux patrimoniaux, accessibles au public, où une activité ancestrale se pratique encore aujourd'hui ou qui est le témoin d'activités, de traditions, d'un mode de vie passé.

TERRITOIRE NON-ORGANISÉ (LAC PIKAUBA)

H1 Secteur de La Galette

BAIE-SAINT-PAUL

H2 Centre-ville (rues St-Jean-Baptiste, Ste-Anne, Ambroise-Fafard, St-Adolphe, Place de l'Église)

Éléments ou groupe d'éléments d'intérêt qui composent ce secteur :

H2.1 Église de Saint-Paul et son presbytère

H2.2 Ensemble conventuel du Sacré-Cœur (Petites Franciscaines de Marie)

H2.3 Gare de Baie-Saint-Paul

H3/C1 Domaine Cimon (Maison René-Richard et dépendances) **Classé MCCCFCQ⁵; 1981**

H4 Secteur de la rue Saint-Joseph

H4.1 Ancienne forge traditionnelle Lavoie

H5 Terrasse La Remi, Côte de la Chapelle et coteau des Fortin

H5.1 Chapelle "Des Fortin"

H5.2 Villa anglo-normande Roger Bouchard

H6/C2 Secteur du Moulin La Rémy

H7 Chemin Saint-Laurent

H8 Secteur du Bas-de-la-Baie (Chemin de la Pointe)

L'ISLE-AUX-COUDRES

H9/C3 Secteur du ruisseau Rouge (Moulins de l'Isle-aux-Coudres; écomusée) **Classés MCCCFCQ; 1962-63**

H10 Parcours du tour de l'Île (chemin historique des Coudriers)

H11 Noyau villageois de St-Louis

H11.1 Chapelle de procession Saint-Pierre

Classée MCCCFCQ; 1961

H11.2 Chapelle de procession Saint-Isidore

Classée MCCCFCQ; 1961

H11.3 Église Saint-Louis-de-l'Isle-aux-Coudres

LES ÉBOULEMENTS

H12 Noyau villageois (secteur des Éboulements)

⁵ MCCCFCQ : Ministère de la culture, des communications et de la condition féminine du Québec

	H12.1	Forge d'Arthur Tremblay	
	H12.2	Église de L'Assomption-de-la-Sainte-Vierge et son presbytère	
H13		Secteur du ruisseau Bonneau	
	H13.1	École du rang Saint-Joseph	
H14/C4		Secteur du ruisseau du Seigneur (Manoir Sales Laterrière et Moulin banal)	
H15		Plateaux du centre	
H16		Plateaux du Bas-des-Éboulements	
H17		Noyau villageois (secteur Saint-Joseph-de-la-Rive)	
	H17.1/C5	Papeterie Saint-Gilles (économusée du papier)	
	H17.2	Église de Saint-Joseph et son presbytère	
	H17.3	Ancienne résidence du forgeron-Charron	
H18/C6		Chantier et musée maritime de Charlevoix	(Site historique national (Can.))
	H18.1	Goélette Saint-André	Classée MCCCCFQ; 1978
	H18.2	Goélette Marie-Clarisse II*	Classée MCCCCFQ; 1978

* La Marie-Clarisse II a son port d'attache dans le secteur de Saint-Joseph-de-la-Rive (Les Éboulements)

PETITE-RIVIÈRE-SAINT-FRANÇOIS

H19		Noyau villageois	
	H19.1	Église Saint-François-Xavier	
H20		Secteur du plateau de la Grande Pointe	
	H20.1	Chapelle Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus	
	H20.2	Maisons de la rue Bergeron	
	H20.3/C7	Domaine à Liguori	Site du patrimoine; 1997
	H20.4/C8	Installations de pêche à l'anguille	

SAINT-HILARION

H21		Noyau villageois	
	H21.1	Église de Saint-Hilarion	

SAINT-URBAIN

H22		Noyau villageois	
	H22.1	Église de Saint-Urbain	
H23		Rang St-François (route 381)	
	H23.1	École de rang	

9.5.6 RÉPERTOIRE DES SITES ET DES MONUMENTS D'INTÉRÊT HISTORIQUE ET CULTUREL

Élément ponctuel qui représente un témoin important de l'histoire de l'occupation locale, régionale ou nationale. La plupart du temps, il s'agit d'un bâtiment ou d'un seul bien. Dans quelques cas, il peut s'agir d'un regroupement de plusieurs éléments d'intérêt (site archéologique, installation de pêche à la fascine et cimetière) dans un espace circonscrit.

Les sites et monuments d'intérêt historique qualifiés de « culturels » sont des lieux patrimoniaux, accessibles au public, où une activité ancestrale se pratique encore aujourd'hui ou qui est le témoin d'activités, de traditions, d'un mode de vie passé.

Les sites et monuments possédant une cote en gris (**Hxx**) sont des éléments qui font partis préalablement d'un ensemble d'intérêt historique et culturel. Ils sont renommés ici afin de dresser un portrait de l'ensemble des sites et monuments historique et culturels présents sur le territoire de la MRC de Charlevoix. Leur fiche explicative peut être consultée à l'intérieur de la section « Ensemble d'intérêt historique et culturel ».

TERRITOIRE NON-ORGANISÉ

H1	Secteur de La Galette (chapelle et chalets)
----	---

BAIE-SAINT-PAUL

H2.1	Église de Saint-Paul et son presbytère	
H2.2	Couvent et chapelle du Sacré-Cœur (Petites Franciscaines de Marie)	
H3/C1	Maison René-Richard (Domaine Cimon)	Classé MCCCCFQ ⁶ ; 1981
H4.1	Ancienne forge traditionnelle Lavoie	
H5.1	Chapelle "Des Fortin"	
H5.2	Villa anglo-normande Roger Bouchard	
H6/C2	Moulin La Rémi et la boulangerie	
H24	Hôpital de Baie-Saint-Paul et son caveau à légumes	
H25	Moulin du ruisseau Michel (moulin à eau Boivin)	
H26	Moulin Gariépy	
H27	Moulin du Gouffre (moulin César)	Classé MCCCCFQ; 1965
H28	Maison historique "Des Tremblay"	
H29	Scierie Saint-Gelais	
H30	École du rang Cap-aux-Corbeaux	
H31	École du rang Sainte-Catherine	
H32	Église de Saint-Placide et son presbytère	
H33	Pont couvert de Saint-Placide	Citation municipale; 2002
H34	Site de la ferme Seigneuriale (vestiges archéologiques reconnus)	
H35	Site de la goudronnerie royale (vestiges archéologiques reconnus)	
H36	Site de l'ancien moulin (vestiges archéologiques en voie d'être reconnu)	

L'ISLE-AUX-COUDRES

H9/C3	Secteur du ruisseau Rouge (Moulins de l'Isle-aux-Coudres)	Classés MCCCCFQ; 1962-63
H11.1	Chapelle de procession Saint-Pierre	Classée MCCCCFQ; 1961
H11.2	Chapelle de procession Saint-Isidore	Classée MCCCCFQ; 1961
H11.3	Église Saint-Louis-de-l'Isle-aux-Coudres	
H37	Église de Saint-Bernard et son presbytère	
H38	Monument du père Labrosse	
H39	Cimetière des Français	
H40	Monument Jacques Cartier	
H41	Maison Leclerc	Classée MCCCCFQ; 1960
H42	Maison Bouchard	Classée MCCCCFQ; 1962
H43/C9	Installations de pêche à fascines	

LES ÉBOULEMENTS

H12.1	Forge d'Arthur Tremblay	
H12.2	Église de L'Assomption-de-la-Sainte-Vierge et presbytère	
H13.1	École du rang St-Joseph	
H14/C4	Manoir Sales Laterrière et Moulin banal (Secteur du ruisseau du Seigneur)	
H17.1/C5	Papeterie Saint-Gilles (écomusée du papier)	
H17.2	Église de Saint-Joseph et son presbytère	
H17.3	Ancienne résidence du forgeron-charron	
H18.1	Goélette Saint-André	Classée MCCCCFQ; 1978
H18.2	Goélette Marie-Clarisse II	Classée MCCCCFQ; 1978
H44	Chapelle de procession Saint-Nicolas	Classée MCCCCFQ; 1961
H45	Chapelle St-Godefroy	
H46	Ancien moulin du bas des Éboulements	
H47	École du rang St-Thomas	
H48	Moulin Paul Deschêne	

⁶ MCCCCFQ : Ministère de la culture, des communications et de la condition féminine du Québec

PETITE-RIVIÈRE-SAINT-FRANÇOIS

H19.1	Église Saint-François-Xavier
H20.1	Chapelle Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus
H20.2	Maisons de la rue Bergeron
H20.3/C7	Domaine à Liguori
H20.4/C8	Installations de pêche à l'anguille
H49	Chapelle de Grande Pointe
H50	Chapelle Maillard

Site du patrimoine; 1997

SAINT-HILARION

H21.1	Église de Saint-Hilarion
H51	Moulin Simard
H52	École de rang
H53	Ancienne laiterie

SAINT-URBAIN

H22.1	Église Saint-Urbain
H23.1	École de rang (rang St-François)
H54	Chalet en bois rond Pepper & Daly
H55	Granges Ernest Lajoie
H56	École de rang (rang St-Jean-Baptiste)
H57	École de rang (rue Saint-Édouard)
H58	Maison-Forge
H59	Renardière
H60	Maison du Notaire, <i>Le temps d'une paix</i>

Citation municipale; 1998
Classée MCCCCFQ; 1975

Tableau 9.1: Répertoire des sites archéologiques

Répertoire des sites archéologiques connus – 2013 »			
Code Borden	Nom	Municipalité	Localisation
ChEp-2	Petite-Rivière-Saint-François	Petite-Rivière-Saint-François	47.19 42 -70.33 11
CiEn-b	Caveau à légumes 1	Les Éboulements	47.27 59 -70.19 16
CiEo-1	Caveau à légumes	Les Éboulements	47.28 00 -70.20 17
CiEo-d	Caveau à légumes 7	Les Éboulements	47.27 32 -70.21 42
CiEp-1	Ferme du Séminaire	Baie-Saint-Paul	47.25 27 -70.30 24
CiEr-1	Lac Savane	Lac-Pikauba	47.27 26 -70.52 06
CiEr-2	Lac Savane	Lac-Pikauba	47.27 16 -70.51 58
CiEr-3	Lac Savane	Lac-Pikauba	47.26 11 -70.52 41
CjEp-1	Goudronnerie royale	Baie-Saint-Paul	47.30 53 -70.30 16
CjEs-10	Lac à Jack	Lac-Pikauba	47.37 42 -71.00 34
CjEs-11	Lac à Jack	Lac-Pikauba	47.37 34 -71.00 26

Tableau 9.1: Répertoire des sites archéologiques (suite)

CjEs-12	Lac à Jack	Lac-Pikauba	47.36 55 -71.01 21
CjEs-6	Lac Fronsac	Lac-Pikauba	47.37 33 -71.03 02
CjEs-7	Lac Fronsac	Lac-Pikauba	47.37 14 -71.01 43
CjEs-8	Lac Fronsac	Lac-Pikauba	47.37 24 -71.01 42
CjEs-9	Lac à Jack	Lac-Pikauba	47.37 11 -71.01 25
CkEp-1	Lac Lesclache	Lac-Pikauba	47.48 10 -70.38 50
CkEq-1	Lac Barley	Lac-Pikauba	47.48 18 -70.40 36
CkEq-2	Rivière Malbaie	Lac-Pikauba	47.45 55 -70.47 53
CkEq-3	Rivière Malbaie	Lac-Pikauba	47.48 13 -70.47 23

Tableau 9.1.1: Répertoire des sites archéologiques (Forêt du Massif, Petite-Rivière-Saint-François, 2013)

Notes	Lat (Y)	Long (X)
ChEp-8	47.25237	-70.59034
Cabane à sucre 1	47.2616	-70.58279
Cabane à sucre 2	47.26337	-70.58134
Cabanon cabane à sucre 2	47.26363	-70.58215
Cabane à sucre 3	47.26995	-70.5776
Cabane à sucre 4	47.26868	-70.57938
Cabane à sucre 5	47.26746	-70.57966
Cabanon cabane à sucre 2	47.267	-70.58128
Cabanon cabane à sucre 2	47.26588	-70.58367
Cabanon cabane à sucre 2	47.26509	-70.58471
Cabanon cabane à sucre 2	47.26352	-70.58633
Pont en rondins	47.25793	-70.59377
ChEp-9	47.26725	-70.58025
Dépotoir fin 19 ^e début 20 ^e	47.28951	-70.57314
Dépotoir fin 19 ^e début 20 ^e	47.2895	-70.57321
Maisons et chemins	47.2816	-70.57119
Os calcinés	47.2849	-70.57035
Os calcinés	47.28531	-70.57094
ChEp-a	47.28935	-70.58208
ChEp-2	47.32833	-70.55305

Carte de localisation des sites archéologiques et des éléments observés (Tableau 9.1.1)



Source : Étude inventaire et potentiel archéologique, Forêt du Massif, Petite-Rivière-Saint-François – Février 2013, M. Jean-Yves Pintal, p. 54.

Tableau 9.1.2: Liste des zones de potentiel d'occupation eurocanadienne (Forêt du Massif, PRSF, 2013)

No. zone	Notes
1	Pont en rondins 1930
2	Axes de circulation et d'exploitation 1600-1950
3	Axes de circulation, d'exploitation et d'établissements 1600-1950
4	Bâtiment 1950
5	Camp de bûcheron 1950
6	Moulin à scie 1930
7	Maison 1930
8	Bâtiment 1950

Voir la carte des zones de potentiel archéologique eurocanadien à la page suivante

Tableau 9.1.3: Liste des zones de potentiel d'occupation amérindienne (Forêt du Massif, PRSF, 2013)

No. zone	Superficie (m ²)	Caractéristiques environnementales		
		Hydrographie	Géographie	Dépôt
1	47 109.44	Embouchure ruisseau Maillard		
2	65 347.27	Embouchure ruisseau de la Grande-Pointe		
3	68 449.97	Embouchure Petite-Rivière-Saint-François		
4	4731.73	Bord de lac		
5	1451.24	Bord de lac		
6	2237.72	Bord de lac		

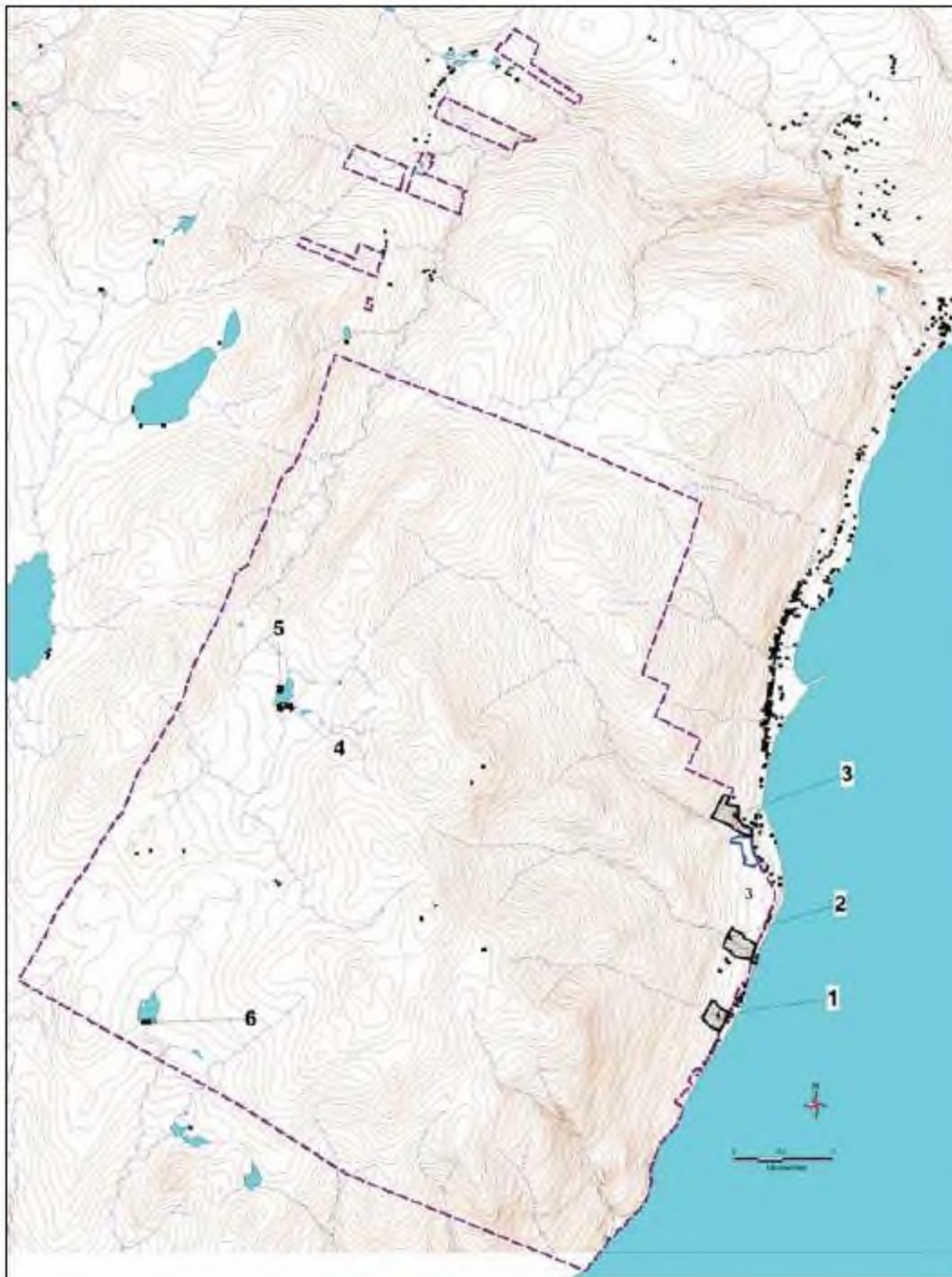
Voir la carte des zones de potentiel archéologique amérindien à la page suivante

Carte des zones de potentiel archéologique eurocanadien (Tableau 9.1.2)



Source : Étude inventaire et potentiel archéologique, Forêt du Massif, Petite-Rivière-Saint-François – Février 2013, M. Jean-Yves Pintal, p. 78.

Carte des zones de potentiel archéologique amérindien (Tableau 9.1.3)



Source : Étude inventaire et potentiel archéologique, Forêt du Massif, Petite-Rivière-Saint-François – Février 2013, M. Jean-Yves Pintal, p. 76.

Règl. 173-18, art. 8, 2018-08-21

9.5.7 RÉPERTOIRE DES SITES D'INTÉRÊT CULTUREL

Un site d'intérêt culturel est un lieu (historique ou non) où l'on trouve une manifestation importante de la culture régionale, de la vie d'un personnage ou des arts. Il peut être également l'endroit où une activité ancestrale se pratique aujourd'hui, en être le témoin ou être le lieu de préservation et de consultation de divers documents historiques et culturels.

Le site possédant une cote en gris (**Hxx**) est un lieu classé également parmi les ensembles ou les monuments d'intérêt historique et culturel. Il est renommé ici afin de dresser un portrait global de l'ensemble des monuments à valeur historique et culturelle ciblés sur le territoire de la MRC de Charlevoix. Leur fiche explicative se retrouve à l'intérieur de l'une des sections suivantes : «Ensemble d'intérêt historique et culturel» ou «Monument d'intérêt historique et culturel».

BAIE-SAINT-PAUL

H3/C1	Domaine Cimon (Maison René-Richard et dépendances)	Classé MCCCCFQ⁷; 1981
H6/C2	Secteur du Moulin La Rémy	
C10	Musée d'art contemporain de Baie-Saint-Paul	
C11	Carrefour culturel Paul-Médéric	
C12	Centre d'archives régional de Charlevoix	
C13	Laiterie de Charlevoix (écomusée du fromage)	
C14	Maison du sculpteur Gérard Thériault	

L'ISLE-AUX-COUDRES

H9/C3	Secteur du ruisseau Rouge (moulins de l'Isle-aux-Coudres)	Classés MCCCCFQ; 1962-63
H38/C9	Installations de pêche à fascine	
C15	Vergers Pedneault (écomusée de la pomme)	
C16	Musée Les Voitures d'Eau	
C17	Roche à Caya	

LES ÉBOULEMENTS

H14/C4	Secteur du ruisseau du Seigneur (Manoir Sales Laterrière et Moulin banal)	
H17.1/C5	Papeterie Saint-Gilles (écomusée du papier)	
H18/C6	Chantier et musée maritime de Charlevoix	Site historique national (Can.)

PETITE-RIVIÈRE-SAINT-FRANÇOIS

H20.4/C7	Domaine à Liguori	Site du patrimoine; 1997
H20.6/C8	Installations de pêche à l'anguilles	
C18	Chalet d'été de Gabrielle-Roy	
C19	Maison Jean-Palardy	

⁷ MCCCCFQ : Ministère de la culture, des communications et de la condition féminine du Québec

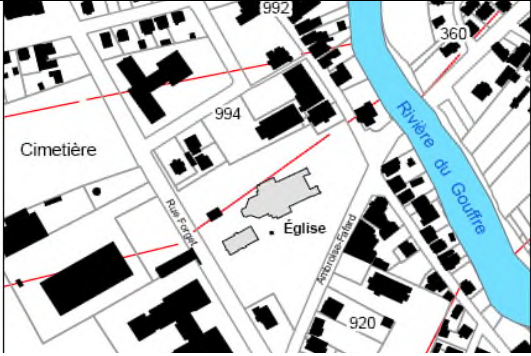
FICHES SYNTHÈSES

ENSEMBLES D'INTÉRÊT HISTORIQUE ET CULTUREL (ET ÉLÉMENTS/BÂTIMENTS D'INTÉRÊT QUI LES COMPOSENT)

	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
H1 Secteur de la Galette	TNO (Lac Pikauba)
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Situé sur la route 381, reliant la MRC de Charlevoix au Saguenay depuis plus de 150 ans; - Le relais (ancien poste de traite) de la Galette, qui existe depuis 1840, a été la porte d'entrée des célèbres territoires de chasse au caribou, dits «Les Jardins», puis des postiers et des voyageurs; - Le relais est devenu par la suite la légendaire auberge de la Galette faisant partie de l'ancien club privé de La Galette, en activité de 1930 jusqu'au milieu des années 1970. Sur le secteur, on retrouve plusieurs chalets de bois datant de cette époque; - On y retrouve aussi une originale chapelle en bois rond datant de 1930-1931.	Secteur Ouest du Lac à la Galette
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
▪ Inscription du secteur à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; ▪ Mesures de protection et de mise en valeur pour le secteur : veuillez vous référer au point 9.4.1 du présent chapitre.	
	PLAN DE LOCALISATION
 © Conseil du patrimoine religieux du Québec, 2003	

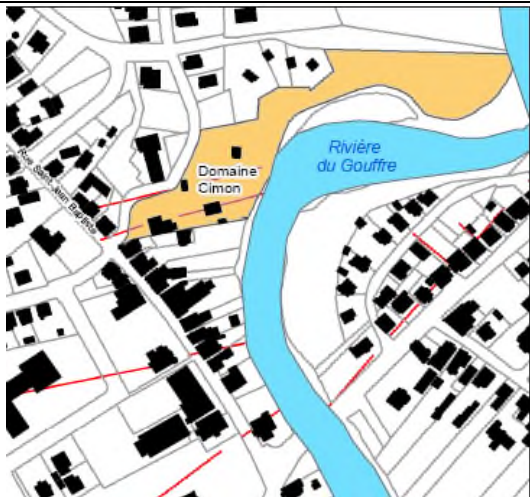
NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
H2 Centre-ville : ▪ Rue Saint-Jean-Baptiste, de la place de l'Église jusqu'à la rue Tremsim (lot 698); ▪ Place de l'Église (incluant l'ancien Palais de Justice); ▪ Rue Sainte-Anne, de la place de l'Église jusqu'à la voie ferrée (incluant la gare); ▪ Rue Ambroise-Fafard jusqu'au lot 982; ▪ Rue Saint-Adolphe. * Pour la rue St-Joseph, voir la fiche H4	Baie-Saint-Paul
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Noyau historique regroupant une concentration importante de bâtiments anciens résidentiels, commerciaux et institutionnels (notamment, l'Église de Saint-Paul et son presbytère et le couvent des Petites Franciscaines de Marie; voir fiches H2.1 et H2.2), la gare (fiche H2.3) ainsi que l'ancien Palais de justice érigé en 1905; - Fiches d'aide technique (fiches historiques, fiches de rénovation et fiches par type architectural) élaborées; - Application de deux règlements sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) couvrant les secteurs des rues St-Jean-Baptiste et Ambroise-Fafard ainsi que la place de l'église et d'un programme d'aide financière pour la rénovation extérieure des bâtiments (dans le cadre du Fonds du patrimoine culturel québécois). <u>Architecture :</u> - Variée au niveau des gabarits, des formes de toit (à deux versants - les plus anciens, brisés, plats et en pavillon), des ouvertures, du revêtement des murs (planche, bardeau de bois, pierre, brique), des couleurs. <u>Implantation :</u> - Saint-Jean-Baptiste et Sainte-Anne : perpendiculaires à la voie publique; - Rue Ambroise-Fafard du côté sud : alignement parallèle aux lignes de lot; - Rue Ambroise-Fafard du côté nord : implantations irrégulières de type institutionnel; - Saint-Adolphe : implantation irrégulière et en arrière lot. Marges de recul avant et latéral généralement faibles.	Centre-ville (voir plan ci-dessous)

NOM DU SITE D'INTÉRÊT	MUNICIPALITÉ
H2 Centre-ville (SUITE)	Baie-Saint-Paul
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
▪ Adoption de règlements sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) permettant de couvrir l'ensemble du site d'intérêt identifié. Actuellement, les rues Ste-Anne et St-Adophe ne font l'objet d'aucun PIIA et sont pourtant identifiées dans ce territoire d'intérêt historique et culturel. ▪ Inscription du secteur à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; ▪ Autres : veuillez vous référer au point 9.4.1 du présent chapitre.	
PHOTO	PLAN DE LOCALISATION
	

NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
H2.1 Église de Baie-Saint-Paul et son presbytère	Baie-Saint-Paul
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Cette église construite entre 1962 et 1964 possède deux clochers frontaux. Elle fut construite suite à l'incendie de 1962 qui détruisit l'ancienne église hormis la façade qui fut conservée dans le nouveau bâtiment. Les clochers ont été remplacés ainsi que les fenêtres (même gabarit, nouvelle apparence); - Elle est un point de repère important dans le paysage de Baie-Saint-Paul; - Le presbytère, de style à la Mansart, se compose d'un corps central construit en 1859 et de deux ailes ajoutées en 1891. La brique du revêtement extérieur provient de Baie-Saint-Paul; - Cet ensemble se situe dans le territoire H2 (Centre-ville de Baie-St-Paul) et se trouve dans une zone ciblée par un PIIA et par un programme d'aide financière pour la rénovation extérieure des bâtiments (dans le cadre du Fonds du patrimoine culturel québécois); - Autres éléments du site : grotte, monument, orgue Casavant datant de 1928 (acheté de la Park Baptist Church (Brantford, Ontario)).	1, Place de l'Église Matricule : 0455-25-7605
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
▪ Inscription du monument à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; ▪ Veuillez vous référer au point 9.4.1 du présent chapitre.	
PHOTO DE L'ÉGLISE	PLAN DE LOCALISATION
 © Conseil du patrimoine religieux du Québec, 2003	
PHOTO DU PRESBYTÈRE	
 © Conseil du patrimoine religieux du Québec, 2003	

NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
H2.2 Ensemble conventuel du Sacré-Cœur (Couvent des Petites Franciscaines de Marie).	Baie-Saint-Paul
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Cet ensemble comprend la maison-mère de la congrégation, l'ancien hôpital de Baie-Saint-Paul (voir fiche H24), la chapelle Sacré-cœur (1900-1903) et une grotte de l'Immaculée-Conception; - La Maison-mère de la congrégation, plus que centenaire, des Petites Franciscaines de Marie a été conçue par l'architecte Eugène Talbot de Québec; - Cet ensemble se situe dans le territoire H2 (Centre-ville de Baie-Saint-Paul) et se trouve dans une zone ciblée par un PIIA et par un programme d'aide financière pour la rénovation extérieure des bâtiments (dans le cadre du Fonds du patrimoine culturel québécois).	63, Ambroise-Fafard
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
▪ Veuillez vous référer au point 9.4.1 du présent chapitre.	
PHOTO	PLAN DE LOCALISATION
	

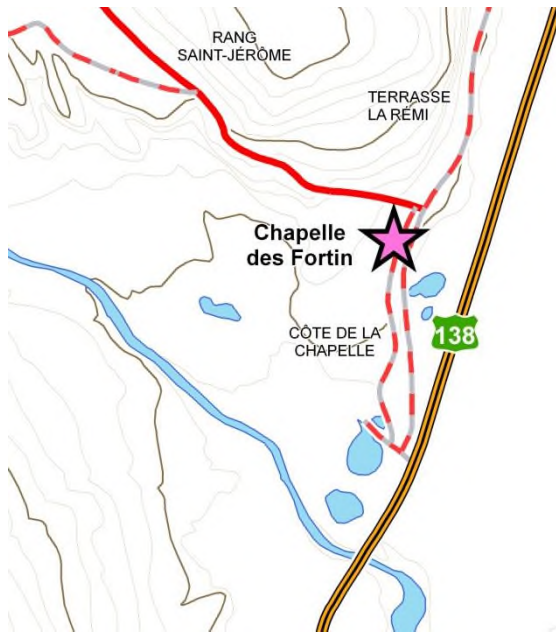
NOM DU SITE D'INTÉRÊT		NOM DE LA MUNICIPALITÉ
H2.3 Ancienne gare de Baie-Saint-Paul (DÉMOLIE EN 2013)		Baie-Saint-Paul
CARACTÉRISTIQUES		LOCALISATION
- Seule gare à subsister aujourd'hui dans Charlevoix; - Elle a toutefois été amputée d'une partie de son édifice original; - Témoin de l'époque de la construction de la voie ferrée entre Saint-Joachim (Côte-de-Beaupré) et Clermont : 1910-1919; - Le transport de passagers y fut possible jusqu'en 1977 avec quelques tentatives de projets récréotouristiques (ex. : Le Tortillard); - Conservation médiocre; bâtiment négligé.		Rue Ste-Anne Matricule :
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)		
▪ Inscription du bâtiment à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; ▪ Veuillez vous référer au point 9.4.1 du présent chapitre.		
PHOTO		PLAN DE LOCALISATION
		

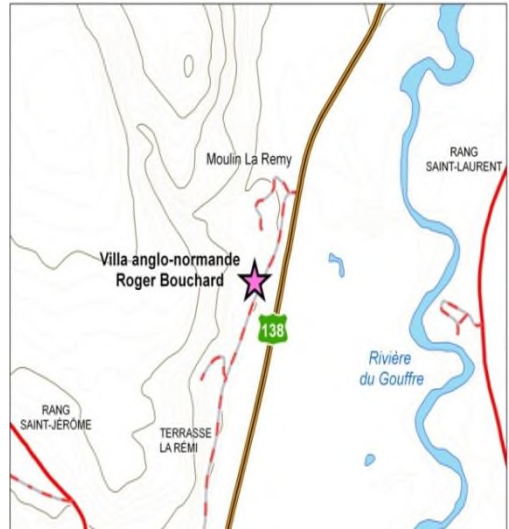
NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
H3/C1 Domaine Cimon	Baie-Saint-Paul
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Domaine classé site historique depuis le 16 octobre 1981; - Bâtiment classé (Maison René Richard) le 27 mai 1977, no IV 009, par le MCCCCFQ; - Résidence construite entre 1862 et 1870 (maison québécoise d'influence néoclassique); - La désignation comprend une maison en pièce sur pièce lambrissée de planches à clins (la Maison René Richard), plusieurs bâtiments annexes tels un chalet-atelier, deux remises et deux hangars ainsi qu'un vaste terrain boisé bordé à l'Est par la rivière du Gouffre; - Architecture : murs en pièces sur pièces. - Les bâtiments du domaine sont situés dans une zone ciblée par un PIIA et par un programme d'aide financière pour la rénovation extérieure des bâtiments (dans le cadre du Fonds du patrimoine culturel québécois). <u>Intérêt culturel :</u> - Actuellement, le bâtiment abrite le Centre d'interprétation du peintre René Richard;	58, rue Saint-Jean-Baptiste Lots : 891-P, 891-2, 891-3, 892-P Matricule : 0455-37-1085
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
▪ Préservation du site : veuillez vous référer au point 9.4.1 du présent chapitre.	
PHOTO (MAISON RENÉ RICHARD)	PLAN DE LOCALISATION
	

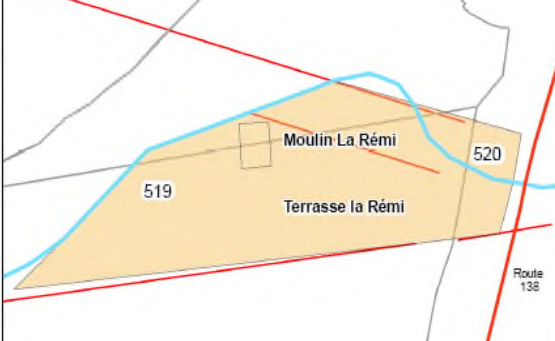
NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
H4 Secteur de la rue Saint-Joseph	Baie-Saint-Paul
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Bâtiments anciens de type résidentiel; - Tracé de rue sinueux; - Fiches d'aide technique (fiche historique, fiche de rénovation et fiche par type architectural) élaborées et critères d'évaluation relatifs à l'architecture et à l'affichage définis pour le secteur; - Application d'un règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) pour le secteur et d'un programme d'aide financière pour la rénovation extérieure des bâtiments (dans le cadre du Fonds du patrimoine culturel québécois). <u>Architecture :</u> - Gabarit et proportions moyens ou gros du début de la rue Saint-Joseph à la rue des Cèdres, puis succession de petits volumes; - Toit : dans le début du tracé dominance de toits plats et en pavillon. Après la rue des Cèdres, dominance de toits brisés. <u>Implantation :</u> - Bâtiments orientés parallèlement aux lignes latérales de lot et certains en arrière lot; - Marges de recul avant et latérales généralement faibles ou moyennes.	Rue Saint-Joseph (voir plan ci-dessous)
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
▪ Veuillez vous référer au point 9.4.1 du présent chapitre.	
PHOTO	PLAN DE LOCALISATION
	

NOM DU SITE D'INTÉRÊT		NOM DE LA MUNICIPALITÉ
H4.1 Ancienne forge traditionnelle Lavoie		Baie-Saint-Paul
CARACTÉRISTIQUES		LOCALISATION
- Petit bâtiment qui a conservé beaucoup d'éléments d'origine d'intérêt : gabarit, revêtement en bois, fenestration; - Permet de rappeler la pratique de la forge dans ce secteur; - En bon état de conservation; - Sert actuellement de résidence secondaire privée.		24, rue Saint-Joseph Lot : 4 002 420 Matricule : 0455-58-4855
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)		
▪ Veuillez vous référer au point 9.4.1 du présent chapitre.		
PHOTO		PLAN DE LOCALISATION
		

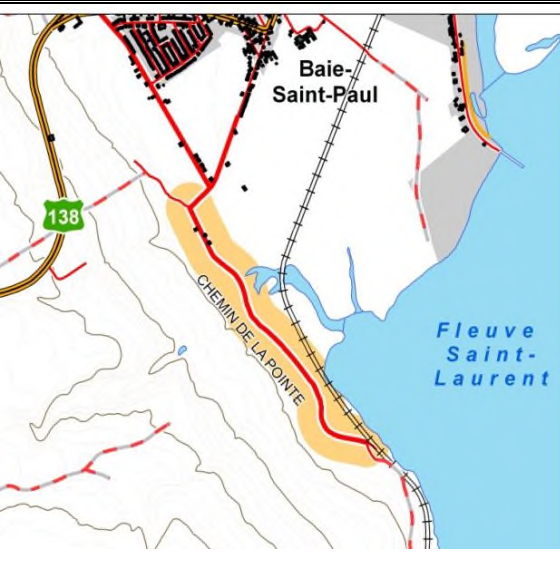
NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
H5 Terrasse La Rémi, Côte de la Chapelle et coteau des Fortin (fiche actualisée le 15-03-2016)	Baie-Saint-Paul
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Concentration de résidences anciennes de grand intérêt sur une terrasse intermédiaire ainsi que dans le coteau; - L'ensemble de résidences implantées le long de la terrasse est remarquable tant par sa qualité architecturale (maisons typiques; plusieurs sont faites en pierres) que par son implantation originale; - La Terrasse La Rémi est bien visible, en contre-plongée, à partir de la route 138; - Présence d'une petite chapelle (fiche H8.1) et d'une résidence unique de style anglo-normand (fiche H8.2); - Le coteau des Fortin est situé tout juste au sud de la Côte de la Chapelle dans un secteur appelé La Mare. Ce coteau fait figure de haut lieu d'histoire puisqu'on y retrouve deux maisons très anciennes habitées depuis plusieurs générations par les familles Labbé et Fortin. La maison des Fortin daterait de 1700 tandis que celle des Labbé aurait été construite vers 1661.	Secteur situé le long des chemins Terrasse La Rémi et Côte de la Chapelle (voir plan ci-dessous)
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
▪ Inscription du secteur à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; ▪ Préservation du site : Veuillez vous référer aux outils proposés au point 9.4.1 du présent chapitre.	
PHOTO (CÔTE DE LA CHAPELLE)	PLAN DE LOCALISATION
	

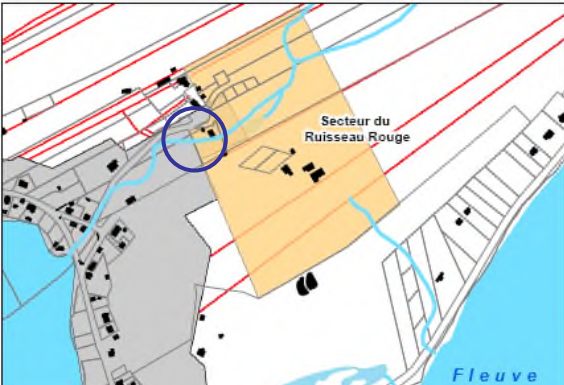
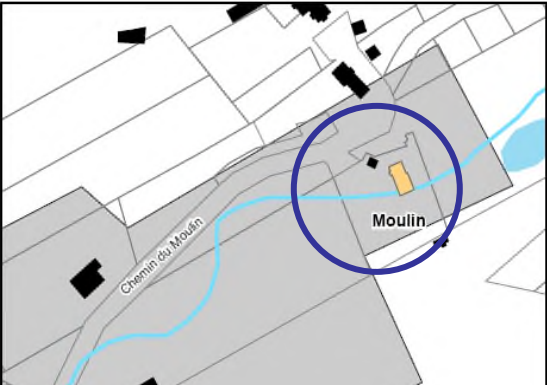
NOM DU SITE D'INTÉRÊT		NOM DE LA MUNICIPALITÉ
H5.1 Chapelle "Des Fortin" (fiche actualisée le 15-03-2016)		Baie-Saint-Paul
CARACTÉRISTIQUES		LOCALISATION
- Construite en bois en 1925 par l'habile charpentier Charles Guillemette à la demande de l'abbé Herménégilde Fortin. De nombreux prêtres Fortin y ont célébré des messes; - Déménagée de l'autre côté de la route, sur le site actuel, en 1947 en raison de l'aménagement du nouveau tracé routier; - Dès ses débuts, elle sert de lieu de rassemblement des gens du canton;		Chemin de la Côte de la Chapelle Lot : 3 623 324 Matricule : 0260-61-2846 (voir plan ci-dessous)
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)		
▪ Inscription du bâtiment à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; ▪ Préservation du site : Veuillez vous référer aux outils proposés au point 9.4.1 du présent chapitre.		
PHOTO		PLAN DE LOCALISATION
		

NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
H5.2 Villa anglo-normande Roger Bouchard	Baie-Saint-Paul
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Résidence de style anglo-normande qualifiée de « monumentale » de par son imposante dimension; - Construite en 1832 par M. Roger Bouchard (meunier du moulin de la Rémy); - Principales caractéristiques : Toit à quatre versants à pente douce, larmier très large, foyer central imposant, symétrie parfaite des ouvertures; - A l'origine, une très grande galerie sans toit ceinturait l'ensemble du bâtiment. La cuisine d'été n'est pas d'origine; - Inclut dans le territoire d'intérêt H8 (Terrasse La Rémi et Côte de la Chapelle); - Propriété d'Héritage Charlevoix.	209, chemin Terrasse La Rémi (voir plan ci-dessous)
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
▪ Inscription du bâtiment à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; ▪ Préservation du site : Veuillez vous référer aux outils proposés au point 9.4.1 du présent chapitre.	
PHOTO	PLAN DE LOCALISATION
	

NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
H6/C2 Secteur du Moulin La Rémy	Baie-Saint-Paul
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Le « moulin de la Rémy » a été construit par le Séminaire de Québec vers 1826-1827. On y retrouve des meules de pierres et une roue à eau de 24 pieds fonctionnels. Ce moulin à farine est un des rares moulins dont le gabarit n'a pas été transformé depuis sa construction; - Durant le siècle dernier (20^e), trois générations de meuniers Fortin s'y sont succédées. Le dernier meunier Fortin a été actif jusqu'en 1992; - Concentration de quelques bâtiments anciens autour du moulin : résidence et caveau à légumes; - La résidence, de type québécoise, est utilisée actuellement comme boulangerie (four à pain chauffé au bois) et lieu d'accueil du site; - Propriété de la Fondation Héritage Charlevoix inc. <u>Intérêt culturel :</u> - Le Moulin est opérationnel (c'est de celui-ci que proviennent les produits offerts à la boulangerie) et il est possible de le visiter.	235, Terrasse de la Rémy lots 519-P et 520-P matricule 0260-97-5020
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
▪ Inscription du secteur à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; ▪ Préservation du site : Veuillez vous référer aux outils proposés au point 9.4.1 du présent chapitre.	
PHOTO DU SITE	PLAN DE LOCALISATION
	
PHOTO DU MOULIN LA REMY	
	

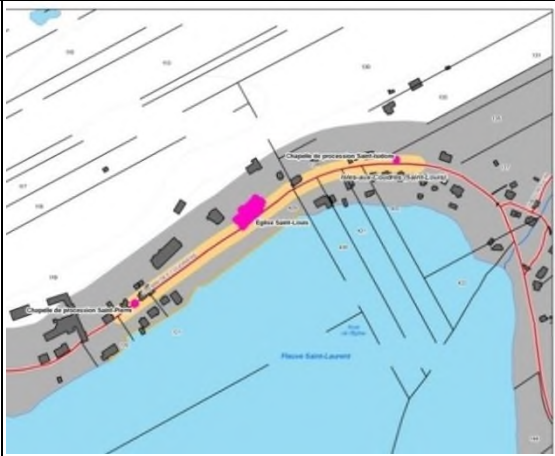
NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
H7 Chemin Saint-Laurent	Baie-Saint-Paul
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Présence de nombreux bâtiments anciens résidentiels et agricoles; - Paysage agricole et champêtre situé au fond de la vallée de la rivière-du-Gouffre; - Points de vue sur Baie-Saint-Paul et ses clochers.	Du lot 4001144 au lot 4001705 (lots rénovés) sur une profondeur approximative de 100 m de part et d'autre du Chemin Saint-Laurent.
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
▪ Inscription du secteur à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; ▪ Préservation du site : Veuillez vous référer aux outils proposés au point 9.4.1 du présent chapitre.	
PHOTO	PLAN DE LOCALISATION
	

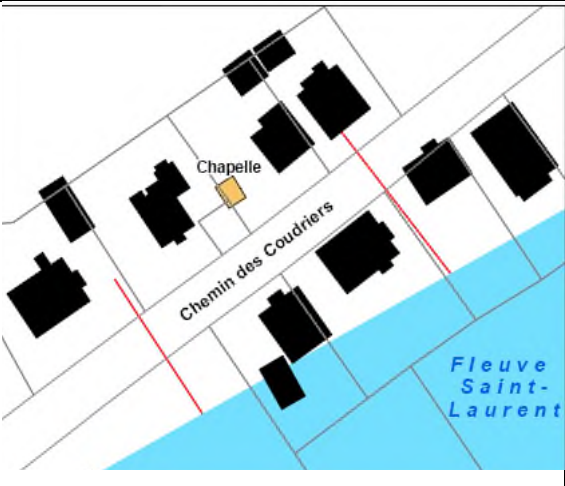
NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
H8 Secteur du Bas-de-la-Baie	Baie-Saint-Paul
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Présence de bâtiments historiques : maisons de ferme, résidences de navigateur, cottages anciens implantés le long du parcours en suivant le relief; - On y retrouve plusieurs résidences anciennes intéressantes dont l'une (au 8, chemin de la Pointe) datant d'environ 1736 et qui eut l'usage d'une forge au sous-sol et de petits magasins dans son annexe. Le 94, chemin de la Pointe (1887) est, quant à elle, une ancienne maison de capitaine. Le mât en façade est typique des maisons de navigateurs d'autrefois; - Le chemin de la Pointe offre une vue intéressante sur la baie et le noyau urbain de Baie-St-Paul; - Ambiance pittoresque et rurale; - Une partie du Chemin de la Pointe (vers le fleuve) est plutôt boisée et laisse place à quelques constructions de villégiature récentes.	Secteur situé le long du chemin de la Pointe
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
▪ Inscription du secteur à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; ▪ Préservation du site : Veuillez vous référer aux outils proposés au point 9.4.1 du présent chapitre.	
PHOTO	PLAN DE LOCALISATION
	

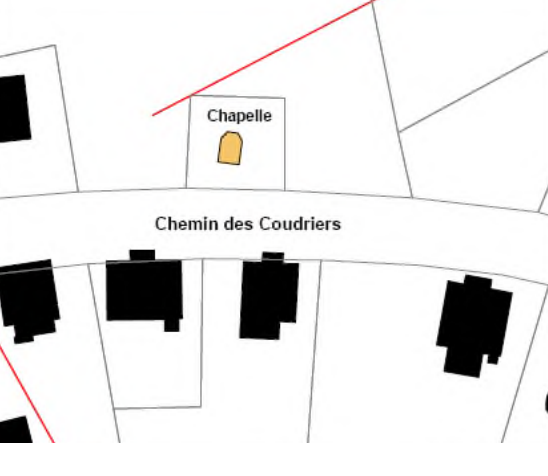
NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
H9/C3 Secteur du ruisseau Rouge (Les Moulins de L'Isle-aux-Coudres)	L'Isle-aux-Coudres
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
Secteur incluant plusieurs bâtiments d'intérêt historique et culturel dont le site historique des Moulins de L'Isle-aux-Coudres: - Le moulin à eau a été classé monument historique, par le MCCCCFQ, en 1963; - Le moulin à vent a été classé site historique, par le MCCCCFQ, en 1962. Sa désignation inclut le terrain; - Ces deux moulins forment un ensemble unique au Québec : moulin à eau (1825) et moulin à vent (1836) qui possèdent leurs mécanismes fonctionnels. Le moulin à vent a été reconstruit en 1836 à partir d'un ancien moulin datant du XVIII^e siècle, qui était situé à la pointe de l'Islet; - Les bâtiments sont encore en très bon état de conservation. Ils sont construits en pierre avec des toitures en bardeaux de cèdre; - Actuellement, certaines parties du moulin à vent (toiture, mécanisme, pales) doivent être réparées avant de pouvoir le remettre en fonction; - La municipalité de L'Isle-aux-Coudres est propriétaire des moulins; De plus, on retrouve sur le site : - La Maison du meunier en bois, un bâtiment servant de boutique de forge, la ferme Bouchard (bâtiment de type résidentiel et agricole d'architecture traditionnelle situé au 260, ch. Du Ruisseau Rouge), une maison d'esprit français (situé au 247, ch. Du Moulin); - Une partie des chemins du Ruisseau Rouge et du Moulin en font parti. <u>Intérêt culturel :</u> - Économusée de la meunerie. Ouvert au public depuis 1982, le site a accueilli plus de 500 000 visiteurs! Mise en valeur des métiers et des savoir-faire traditionnels.	36, chemin des Coudriers Du lot 132 au lot 142
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
▪ Veuillez vous référer aux outils proposés au point 9.4.1 du présent chapitre.	
PLAN 1 (PLAN D'ENSEMBLE)	PLAN 2 (LOCALISATION DES MOULINS)
	

NOM DU SITE D'INTÉRÊT (SUITE)	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
H9/C3 Secteur du ruisseau Rouge (suite)	L'Isle-aux-Coudres
PHOTO (MOULIN À EAU; 1825)	PHOTO (MOULIN À VENT; 1836)
	
© Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Jean-François Rodrigue, 2004 	© Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Dominique Malack, 2007

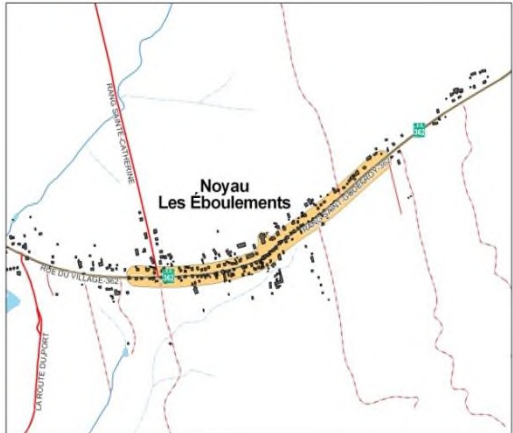
NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
H10 Parcours du tour de l'Île	L'Isle-aux-Coudres
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Territoire d'intérêt orienté sur la protection et la mise en valeur du tracé du Chemin des Coudriers, d'origine très ancienne; - Présence de nombreux bâtiments patrimoniaux éparses ou en petites concentrations tout le long du parcours.	Chemin des Coudriers (voir plan ci-dessous)
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
▪ Voir à la conservation du tracé originaire et pittoresque du chemin ; ▪ Préserver l'ambiance maritime et les percées visuelles significatives sur le fleuve (conserver accès visuel et accessibilité physique au fleuve (limiter la privatisation des berges), conserver terres agricoles, etc.) ; ▪ Inscription du secteur à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; ▪ Autres : Veuillez vous référer aux outils proposés au point 9.4.1 du présent chapitre.	
PHOTO (RIVE SUD DE L'ÎLE-AUX-COUDRES)	
	
Crédit photo : Ruralys	
PLAN DE LOCALISATION	
	

NOM DU SITE D'INTÉRÊT		NOM DE LA MUNICIPALITÉ
H11 Noyau villageois de St-Louis		L'Isle-aux-Coudres
CARACTÉRISTIQUES		LOCALISATION
- Anciennement l'un des deux noyaux villageois faisant partis de la municipalité de L'Isle-aux-Coudres; - Secteur historique et culturel important de la municipalité; - Par contre; la conservation de l'état architectural de nombreux bâtiments est préoccupante; - Ce secteur inclue l'église de Saint-Louis (fiche H11.3) et les deux chapelles de procession (fiches H11.1 et H11.2).		Secteur situé entre les chapelles de procession Saint-Pierre et Saint-Isidore Du lot 119-46 au lot 131-P
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)		
▪ Voir à la conservation et à la pérennité des bâtiments patrimoniaux situés sur les rues identifiées et à l'intégration des bâtiments plus contemporains par l'élaboration d'un PIIA; ▪ Inscription du secteur à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; ▪ Autres : Veuillez vous référer aux outils proposés au point 9.4.1 du présent chapitre.		
PHOTO		PLAN DE LOCALISATION (EN ORANGE)
 Crédit photo : Ruralys 2010		

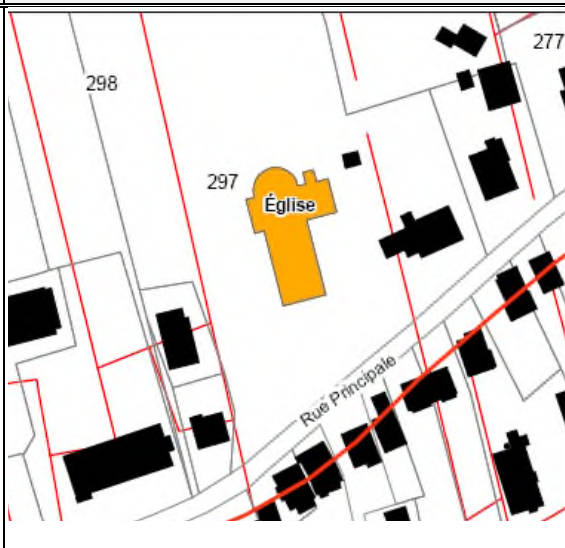
NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
H11.1 Chapelle de procession Saint-Pierre	L'Isle-aux-Coudres
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Les deux chapelles de procession dédiées à Saint-Pierre et Saint-Isidore font partie d'un même ensemble; - Situées l'une à l'est, l'autre à l'ouest de l'église, elles constituent, par leur unité et leurs qualités formelles, des exemples remarquables de ce type architectural; - Érigée en 1837, la chapelle Saint-Pierre fut classée monument historique le 30 juin 1961 par le MCCCQ; - La structure est entièrement faite de pierres des champs jointoyées au mortier. Toit recouvert en bardeaux de cèdres; - Consacrée à Sainte-Anne, cette chapelle fut construite pour la célébration de la Fête-Dieu; - La chapelle fait partie de l'ensemble d'intérêt historique du noyau villageois de Saint-Louis (fiche H11).	1945, Chemin des Coudriers Lot 119-46 Matricule 1147-56-3766
INTERVENTION (S) PARTICULIÈRE(S)	
▪ Autres : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre.	
PHOTO	PLAN DE LOCALISATION
	

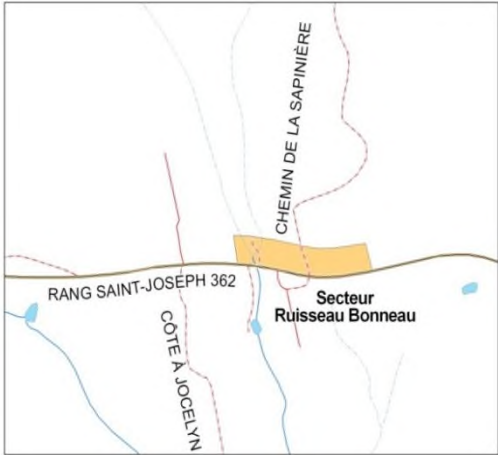
NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
H11.2 Chapelle de procession Saint-Isidore	L'Isle-aux-Coudres
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- D'architecture et de physionomie semblable à la chapelle Saint-Pierre, elle fut construite en 1836; - Classée monument historique le 30 juin 1961 (n° 1472) par le MCCCQ; - Située un peu à l'est de l'église, la chapelle Saint-Isidore a été consacrée à la Sainte-Vierge; - Cette chapelle est en excellent état de conservation physique; - La chapelle fait partie de l'ensemble d'intérêt historique du noyau villageois de Saint-Louis (fiche H11).	1997, chemin des Coudriers Lot 131-P Matricule 1147-98-2078
INTERVENTION (S) PARTICULIÈRE(S)	
▪ Autres : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre.	
PHOTO	PLAN DE LOCALISATION
	

NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
H11.3 Église Saint-Louis	L'Isle-aux-Coudres
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Construite en 1885-1886 par l'architecte David Ouellet, l'église Saint-Louis présente un intérêt pour ses qualités architecturales et les nombreuses oeuvres d'art qu'elle renferme. Parmi celles-ci, mentionnons les remarquables statues en bois de Saint-Louis et Saint-Flavien, sculptées par François Baillargé en 1806; - Le tracé des plans fut confié à David Ouellet qui avait été l'architecte de la vieille basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré, incendiée en 1922; - Les trois cloches de l'église proviennent de la célèbre fonderie Mears d'Angleterre et ont été acquises en 1864. Un orgue Casavant anime également l'église; - Elle est un point de repère important dans le paysage de Saint-Louis-de-L'Isle-aux-Coudres; - Autres éléments du site : chapelle, grotte; - L'église fait partie de l'ensemble d'intérêt historique du noyau villageois de Saint-Louis (fiche H11).	Chemin des Coudriers Lot 119-P Matricule : 1147-67-8998
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
▪ Inscription du bâtiment à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; ▪ Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre.	
PHOTO	PLAN DE LOCALISATION
 © Conseil du patrimoine religieux du Québec, 2003	

NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
H12 Noyau villageois des Éboulements	Les Éboulements
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Constitué principalement de bâtiments anciens résidentiels dont certains sont tricentenaires localisés sur la rue principale; - Ce territoire comprend notamment la forge d'Arthur Tremblay (fiche H12.1/C4) et l'église de la paroisse (fiche H12.2); - Le cadre bâti du village se concentre le long d'un axe sinueux, accentué par une pente relativement forte, où se côtoient maisons et commerces. Le village offre le long de sa rue principale une concentration d'éléments architecturaux.	Rue principale, du lot 329 au lot 242
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
▪ Voir à la conservation et à la pérennité des bâtiments patrimoniaux situés sur les rues identifiées et à l'intégration des bâtiments plus contemporains par l'élaboration d'un PIIA; ▪ Inscription du secteur à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; ▪ Autres : veuillez vous référer aux outils proposés au point 9.4.1 du présent chapitre.	
PHOTO	PLAN
 Crédit photographique : Claude Mathieu	

NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
H12.1 Forge d'Arthur Tremblay	Les Éboulements
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- La boutique de forge Arthur Tremblay est remarquable pour son architecture, son outillage et l'activité traditionnelle qui s'y déroulait. Elle a servi pour le tournage de certaines scènes de la série télévisée « Le temps d'une paix »; - Elle a été fondée en 1891; - Musée ouvert au public durant la période estivale; - Établissement privé; - Inclut dans le territoire d'intérêt H12 (noyau villageois des Éboulements).	Lot 330 Matricule 1859-07-5139
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
▪ Inscription du bâtiment à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; ▪ Préservation du site : Veuillez vous référer aux outils proposés au point 9.4.1 du présent chapitre.	
PHOTO	PLAN DE LOCALISATION
	

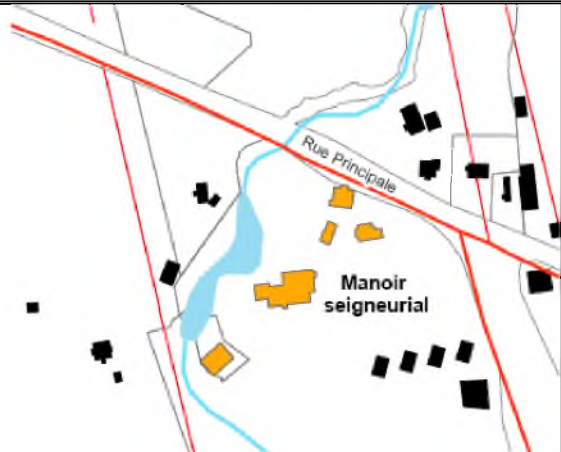
NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
H12.2 Église de l'Assomption-de-la-Sainte-Vierge	Les Éboulements
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Cette église construite au début des années 1930, abrite une œuvre du sculpteur Thomas Baillargé, datant de 1775, sauvée de l'incendie de la première église; - Dans le transept gauche, on y découvre un bas-relief représentant l'Assomption de la Vierge; - Le presbytère revêt également un intérêt; - Autres éléments du site : charnier, cimetière, grotte; - Inclut dans le territoire d'intérêt H12 (noyau villageois des Éboulements).	280, rue Principale Lots no. 282-P, 295-P
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
▪ Inscription du bâtiment à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; ▪ Préservation du site : Veuillez vous référer aux outils proposés au point 9.4.1 du présent chapitre.	
PHOTO	PLAN DE LOCALISATION
	

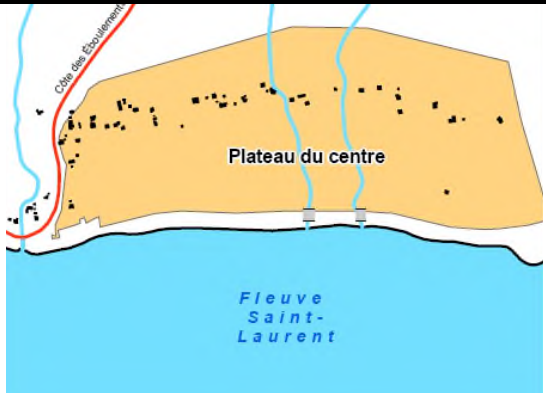
NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
H13 Secteur du ruisseau Bonneau	Les Éboulements
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Érigés à flanc de colline, quelques bâtiments traditionnels situés à proximité du ruisseau Bonneau, constituent une petite concentration architecturale intéressante, réparties sur trois paliers; - Orientation de presque toutes les façades vers le sud; - Cet ensemble se situe le long de la route 362 (rang St-Joseph), côté nord, à l'approche du village des Éboulements (en provenance de Baie-Saint-Paul); - Inclut notamment une ancienne école de rang (fiche 13.1).	Lots 381 à 363 (route 362) * profondeur imprécise
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
▪ Inscription du secteur à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; ▪ Préservation du site : Veuillez vous référer aux outils proposés au point 9.4.1 du présent chapitre.	
PHOTO	PLAN DE LOCALISATION
 Crédit photographique : Claude Mathieu	

NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
H13.1 Ancienne école de rang (ruisseau Bonneau)	Les Éboulements
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Bâtiment datant du début du 20^e siècle (env. 1932, au rôle); - Ancienne école de rang ayant conservé ses caractéristiques d'origine : gabarit, fenestration, annexe à l'arrière; - Une fondation de béton surélevant légèrement la résidence a été ajoutée par la suite. Le revêtement n'est pas d'origine mais est intéressant (pointes de diamant); - Usage actuel : résidentiel.	134, rang St-Joseph (route 362) Lot : 376-P Matricule : 1659-19-8551
INTERVENTION (S) PARTICULIÈRE(S)	
▪ Inscription du bâtiment à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; ▪ Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre;	
PHOTO	PLAN DE LOCALISATION
	

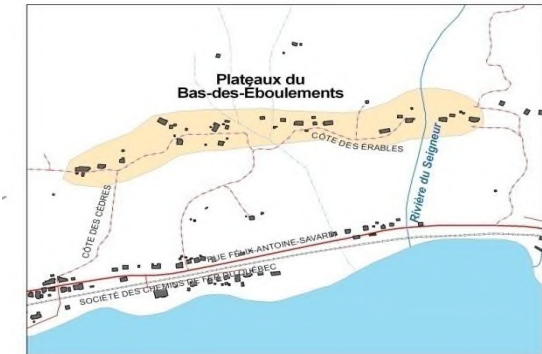
NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
H14/C4 Secteur du ruisseau du Seigneur (rivière du Moulin)	Les Éboulements
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Le manoir des Éboulements aussi appelé Manoir Seigneurial de Sales-Laterrière (vers 1750), acquis par les Frères du Sacré-Cœur, forme avec ses dépendances et le moulin banal tout près, un exemple presque intact de l'organisation matérielle sous le régime seigneurial. On trouve aussi sur le site un petit bâtiment qui aurait, à l'époque, servi de prison; - C'est dû à la menace de l'avancée de la mer que le village d'autrefois s'est déplacé tout en haut de la côte. Jean-François Tremblay y bâtit alors un autre moulin au sommet de la chute de la rivière du Moulin: le moulin des Éboulements que l'on connaît actuellement⁸; - Le moulin, construit vers 1798, possède toujours son architecture et ses mécanismes d'origine; - Unité de paysage à part entière, ce site revêt un caractère particulier avec ses alignements d'arbres, un secteur boisé mature et sa rivière. <u>Intérêt culturel</u> Les bâtiments sont ouverts au public et permettent d'en faire l'interprétation.	Lot 354 à 334 Manoir et Moulin : 159, rue Principale Lot 352-P, 351-P, 354-P Matricule : 1759-33-5560
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
▪ Inscription du secteur à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; ▪ Préservation du site : Veuillez vous référer aux outils proposés au point 9.4.1 du présent chapitre.	

⁸ ADAM, Francine. *Les moulins à eau du Québec, Du temps des seigneurs au temps d'aujourd'hui*, Montréal, Éditions de l'Homme, 2009, page 86-87. Voir aussi la fiche H44 (Moulin du bas des Éboulements).

NOM DU SITE D'INTÉRÊT		NOM DE LA MUNICIPALITÉ
H14/C4 Secteur du ruisseau du Seigneur (rivière du Moulin) <i>suite</i>		Les Éboulements
PLAN D'ENSEMBLE		LOCALISATION DES BATIMENTS PRINCIPAUX
		
MANOIR SEIGNEURIAL		MOULIN BANAL
		

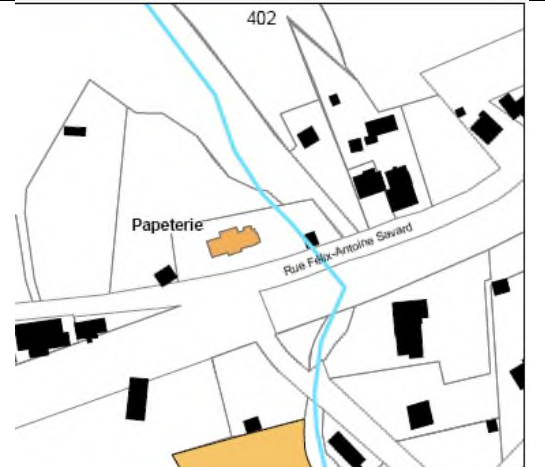
NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
H15 Plateaux du Centre	Les Éboulements
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Le rang du plateau est situé sur une terrasse flanquée par deux talus. Au sud du chemin, les champs sont en culture tandis que les résidences sont implantées du côté Nord; - C'est dans ce secteur (et celui surnommé le <i>ruisseau Bonneau</i>) que se retrouvent les bâtiments les plus anciens de St-Joseph-de-la-Rive. Certaines des maisons sur ces plateaux datent du régime français. Présence de maisons de ferme antérieures à la conquête (les seules encore existantes)⁹; - Les caractéristiques esthétiques du site sont également à souligner : le cadre bâti, les cultures maraîchères sur une terrasse surplombant le fleuve, la circulation maritime forment une composition paysagère de grande qualité.	Du lot 400 au lot 333
INTERVENTIONS PARTICULIÈRES	
▪ Inscription du secteur à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; ▪ Autres : veuillez vous référer aux outils proposés au point 9.4.1 du présent chapitre.	
PHOTO PRISE À PARTIR DU CHEMIN DU CENTRE	PLAN DE LOCALISATION
	
PHOTO – LE PLATEAU VU EN PLONGÉE	
	

⁹ Source : Jean-Philippe Tremblay, Les Éboulements

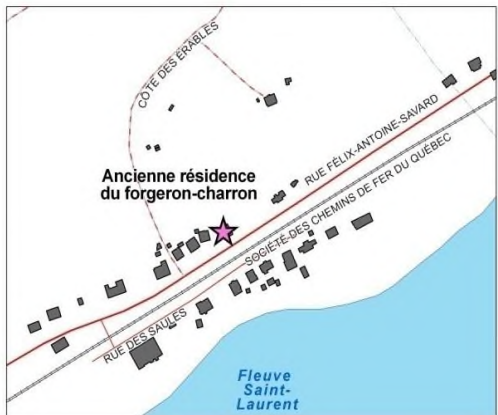
NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
H16 Plateaux du Bas-des-Éboulements	Les Éboulements
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Érigés à flanc de colline, quelques bâtiments anciens ont été construits à proximité des ruisseaux Bonneau et Saint-Joseph. Implantés sur un plateau agricole qui surplombe le fleuve et le village de Saint-Joseph-de-la-Rive; - C'est dans ce secteur (et dans celui du Plateau du Centre) que se retrouvent les bâtiments les plus anciens de St-Joseph-de-la-Rive. Certaines des maisons sur ces plateaux datent du régime français. Présence de maisons de ferme antérieures à la conquête (les seules encore existantes)¹⁰; - Accessibles à partir de la rue des Peupliers, de la Côte des Érables et de la Côte des Cèdres; - Aujourd'hui, des bâtiments plus récents sont situés à proximité de quelques-uns de ces bâtiments anciens mais le secteur demeure d'intérêt pour l'ensemble de sa composition et de son histoire.	Lots 400-P, 393-P, 389-P, 383-P, 382-P
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
■ Inscription du secteur à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; ■ Préservation du site : Veuillez vous référer aux outils proposés au point 9.4.1 du présent chapitre.	
PHOTO – CÔTE DES ÉRABLES	PLAN DE LOCALISATION
	
PHOTO - CÔTE DES CÈDRES	
	

¹⁰ Source : Jean-Philippe Tremblay, Les Éboulements

NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
H17 Noyau villageois de Saint-Joseph-de-la-Rive	Les Éboulements (secteur de Saint-Joseph-de-la-Rive)
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Étiré le long d'une petite rue sinueuse, adossé à la montagne, cet ensemble bâti, constitué de bâtiments anciens, est ponctué de percées visuelles sur le fleuve; - Le noyau villageois inclut notamment la rue Félix-Antoine-Savard (rue principale) mais également quelques rues environnantes (voir localisation); - Ce territoire inclut notamment la papeterie Saint-Gilles, écomusée du papier (fiche H17.1/C4) et l'église de Saint-Joseph (H17.2) ainsi que son presbytère;	Rue Félix-Antoine-Savard, de l'intersection avec la côte à Godin jusqu'au lot 394. Inclus également la rue de l'Église, la partie supérieure du Chemin du Quai, la rue de la Plage et la rue des Saules.
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
▪ Voir la conservation et la pérennité des bâtiments patrimoniaux situés sur les rues identifiées et à l'intégration des bâtiments plus contemporains par l'élaboration d'un PIIA; ▪ Inscription du secteur à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; ▪ Préservation du site : Veuillez vous référer aux outils proposés au point 9.4.1 du présent chapitre.	
RUE FÉLIX-ANTOINE-SAVARD	PLAN
	

NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
H17.1/C5 Papeterie Saint-Gilles	Les Éboulements (secteur Saint-Joseph-de-la-Rive)
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Bâtiment construit en 1901. Le bâtiment a été conçu pour des fins scolaires. De 1901 jusqu'au début des années '60, cette école de deux classes était la seule institution scolaire du village. La construction de l'école Jean XXIII en 1962-1963 mis fin à sa fonction; - Inclus dans le territoire d'intérêt du noyau villageois de St-Joseph-de-la-Rive (fiche H17); - Présence d'une bâtisse à feu (à l'arrière de la papeterie) et d'une ancienne tour à feu (ancien poste de pompiers) à la droite de la papeterie (près de la rivière des Boudreault. <i>Intérêt culturel</i> - Fondée en 1965 par Mgr Félix-Antoine Savard, la papeterie est aujourd'hui un écomusée du papier. On y fabrique un « papier fin » de coton incrusté de feuilles ou de fleurs de la région. Le bâtiment inclut un atelier, un musée d'œuvres en papier et une boutique; - La papeterie a été récipiendaire de nombreux prix régionaux et nationaux.	304, rue Félix-Antoine Savard
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
▪ Inscription du bâtiment à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; ▪ Préservation du site : Veuillez vous référer aux outils proposés au point 9.4.1 du présent chapitre.	
PHOTO	PLAN DE LOCALISATION
	

NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
H17.2 Église de Saint-Joseph-de-la-Rive	Les Éboulements (Saint-Joseph-de-la-Rive)
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Cette ancienne chapelle témoigne de plusieurs façons de l'attachement des pratiquants à la mer avec, entre autres, son autel reposant sur quatre ancres de bateau; - Sur la petite « place de l'Église », le bâtiment de culte marque le lieu par sa composition sobre et ses dimensions réduites. On y trouve en plus un kiosque et un presbytère d'intérêt; - Dans le cimetière du village repose Mgr Félix-Antoine Savard, auteur du célèbre roman « Menaud, maître draveur »; - Inclus dans le territoire d'intérêt du noyau villageois de St-Joseph-de-la-Rive (fiche H17).	252, rue de l'Église
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
▪ Inscription du bâtiment à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; ▪ Préservation du site : Veuillez vous référer aux outils proposés au point 9.4.1 du présent chapitre.	
PHOTO	PLAN DE LOCALISATION
	

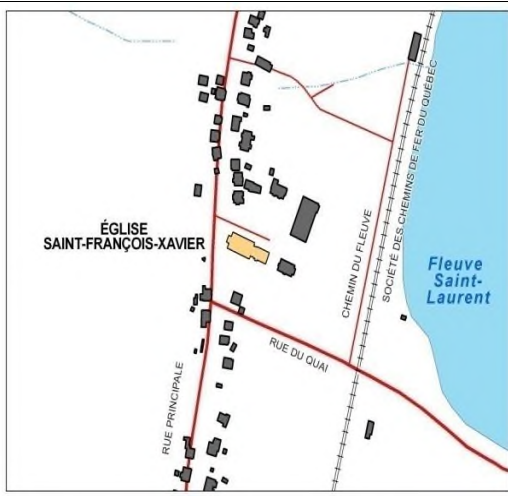
NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
H17.3 Ancienne résidence du forgeron-charron	Les Éboulements (Saint-Joseph-de-la-Rive)
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Résidence construite en 1933 par Antoine Audet, forgeron-charron et marin, sur les lieux d'une première résidence incendiée, construite vers 1927; - À proximité se trouvait un bâtiment qui abritait autrefois une boutique de forge. Cette boutique fut ensuite transformée en résidence. Détruite il y a quelques années; - Secteur intéressant : Les Audet furent forgeron-charron et constructeurs de bateaux de pères en fils. D'autres boutiques de forge furent probablement érigées dans le secteur; - Inclus dans le territoire d'intérêt du noyau villageois de St-Joseph-de-la-Rive (fiche H17).	158, rue Félix-Antoine-Savard Lots : 394-P, 395-P Matricule; 1557-67-6938
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
▪ Inscription du bâtiment à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; ▪ Préservation du site : Veuillez vous référer aux outils proposés au point 9.4.1 du présent chapitre.	
PHOTO DE LA RÉSIDENCE ACTUELLE	PLAN DE LOCALISATION
	
 PHOTO DE LA RÉSIDENCE AUTREFOIS	

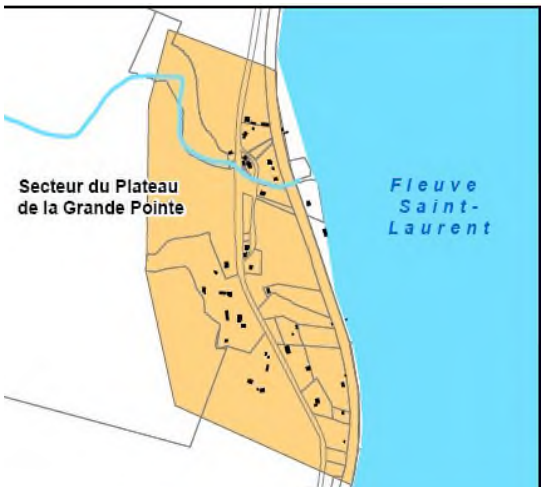
NOM DU SITE D'INTÉRÊT		NOM DE LA MUNICIPALITÉ
H18/C6 Musée maritime de Charlevoix et chantier naval		Les Éboulements (secteur Saint-Joseph-de-la-Rive)
CARACTÉRISTIQUES		LOCALISATION
- Emplacement du Musée maritime de Charlevoix; - Le site retrace le passé maritime charlevoisien. Un chantier maritime où l'on retrouve des équipements de navigation ainsi que des goélettes est accessible au public; - Le site du musée permet aussi l'accès à une magnifique plage; - Lieu de la restauration de la goélette « Marie-Clarisse » en 2002-2003; - Le site est classé «Site historique national» par le gouvernement canadien. <i>Intérêt culturel :</i> - Le Musée maritime est également un écomusée de la goélette.		305, rue de l'Église Lot 404-P Matricule 1157-11-3593
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)		
▪ Veuillez vous référer aux outils proposés au point 9.4.1 du présent chapitre.		
BÂTIMENT D'ACCUEIL ET D'EXPOSITION		PLAN DE LOCALISATION
 Source : Musée maritime de Charlevoix		
CHANTIER NAVAL		
 Source : Musée maritime de Charlevoix		 Source : Musée maritime de Charlevoix

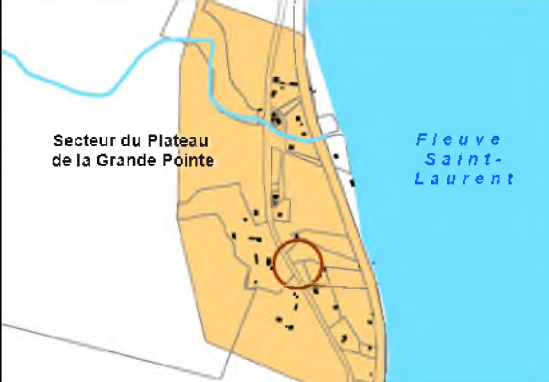
NOM DU SITE D'INTÉRÊT		NOM DE LA MUNICIPALITÉ
H18.1 Goélette Saint-André		Les Éboulements (Saint-Joseph-de-la-Rive)
CARACTÉRISTIQUES		LOCALISATION
- Le bateau la Saint-André est une goélette de bois à fond plat. Construite en 1956, elle représente le dernier type évolutif (style pitounier) de vaisseaux à fond plat en usage sur le Saint-Laurent; - Elle a été classée bien historique en 1978 par le MCCCCFQ; - Elle est le témoin de l'époque du cabotage.; - Elle a été restaurée en 2008-2009.		305, rue de l'Église
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)		
▪ Veuillez vous référer aux outils proposés au point 9.4.1 du présent chapitre.		
PHOTO		PLAN DE LOCALISATION
		

NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
H18.2 Goélette Marie-Clarisse II	Les Éboulements (Saint-Joseph-de-la-Rive)
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Bateau à voiles construit à Shelburne (Nouvelle-Écosse) en 1923; - Utilisée au départ pour la pêche (1923-1942), elle servit ensuite au cabotage de 1942 à 1974, comme bateau école puis aux fins de croisières touristiques; - Elle fut restaurée une première fois vers la fin des années 1970 sur les lieux du chantier maritime des Mailloux (Isle-aux-Coudres). Elle fut restaurée également 2002 au chantier maritime de St-Joseph-de-la-Rive; - Elle a été classée bien historique en 1978 par le MCCCCFQ; - Son port d'attache se situe à St-Joseph-de-la-Rive.	305, rue de l'Église
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
▪ Veuillez vous référer aux outils proposés au point 9.4.1 du présent chapitre.	
PHOTO	PLAN DE LOCALISATION
 © Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Jean-François Rodrigue, 2006	

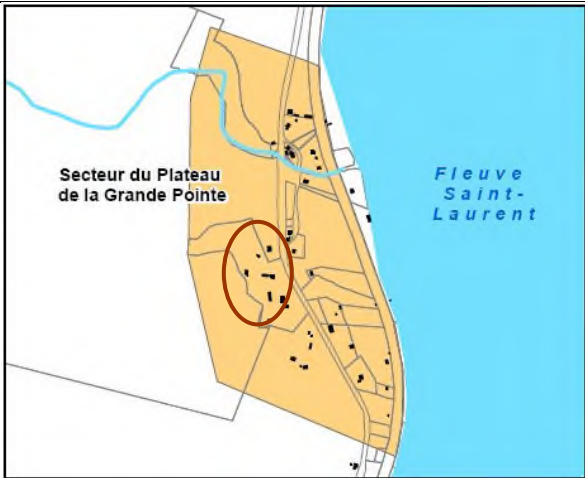
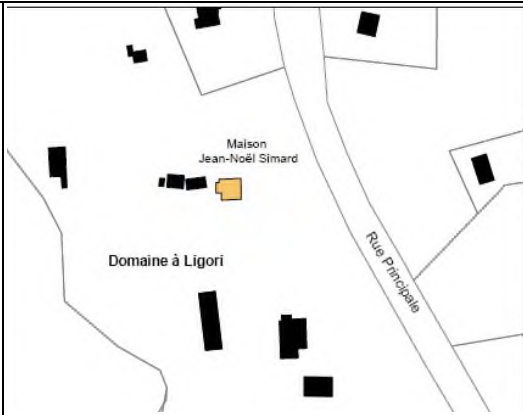
NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
H19 Noyau villageois	Petite-Rivière-Saint-François
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Secteur plus dense occupé par des constructions implantées des deux côtés de la rue; - Les bâtiments d'intérêt sont localisés surtout du côté nord de la rue Principale; - L'église Saint-François-Xavier (fiche H19.1) fait également partie de ce territoire d'intérêt; - Beaucoup de bâtiments patrimoniaux ont été modifiés avec le temps. L'état de conservation du secteur est donc très préoccupant.	Rue principale Lots 253 à 302
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
▪ Voir à la conservation et à la pérennité des bâtiments patrimoniaux situés sur les rues identifiées et à l'intégration des bâtiments plus contemporains par l'élaboration d'un PHIA; ▪ Inscription du secteur à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; ▪ Autres : Veuillez vous référer aux outils proposés au point 9.4.1 du présent chapitre.	
PHOTO	PLAN DE LOCALISATION
	

NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
H19. 1 Église St-François-Xavier	Petite-Rivière-Saint-François
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Bâtiment construit au début du 20^e siècle (1903-1905). Bénie en 1905; - Église construite sur l'emplacement de l'ancien lieu de culte. Il fut épargné par le Grand Feu de 1946; - L'église fait partie du territoire d'intérêt du noyau villageois de Petite-Rivière-Saint-François (Fiche H19). Une des particularités de l'église est d'être implantée sur la rue; - Le presbytère se situe à proximité. Il fut construit en 1963 pour remplacer l'ancien qui n'était plus en bon état. De moins grand intérêt dû à son état actuel qui n'a pas conservé ses caractéristiques d'origine.	2, rue du Couvent (au coin de la rue Principale) Lots : 276-P, 277-P Matricule : 9940-63-2773
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
▪ Inscription du bâtiment à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; ▪ Préservation du site : Veuillez vous référer aux outils proposés au point 9.4.1 du présent chapitre.	
PHOTO	PLAN DE LOCALISATION
	

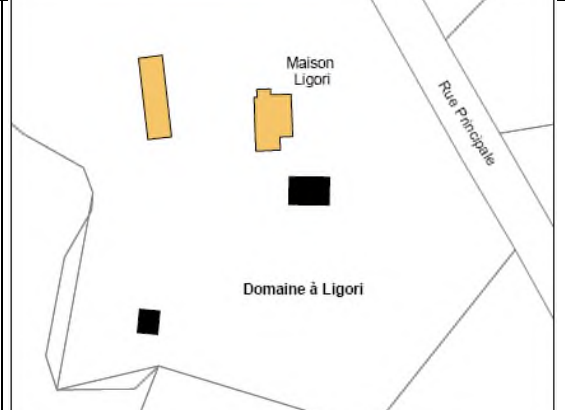
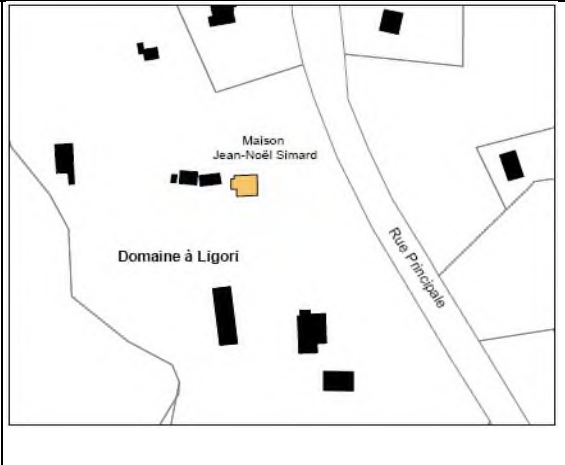
NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
H20 Secteur du Plateau de la Grande Pointe	Petite-Rivière-Saint-François
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Le secteur comprend des éléments d'intérêt historique et/ou culturel: - une croix métallique; - la chapelle Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus (fiche H20.1); - les maisons de la rue Bergeron (fiche H20.2); - le Domaine à Liguori (fiche H20.3/C7); - des installations de pêche à fascines (fiche H20.4/C8); - la résidence d'été de Gabrielle Roy (fiche C18); - la maison Jean Palardy (fiche C19); - Une partie du secteur (Domaine à Liguori) a reçu de la municipalité le statut de « site du patrimoine » en 1997.	Du lot 305 au lot 399, bordé au sud par la voie ferrée, sur la largeur des lots 398-399
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
▪ Inscription du secteur à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; ▪ Préservation du site : Veuillez vous référer aux outils proposés au point 9.4.1 du présent chapitre.	
PHOTO - LA CROIX MÉTALLIQUE	PLAN DE LOCALISATION
	

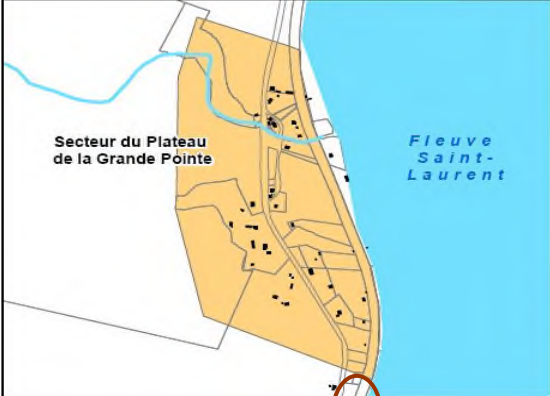
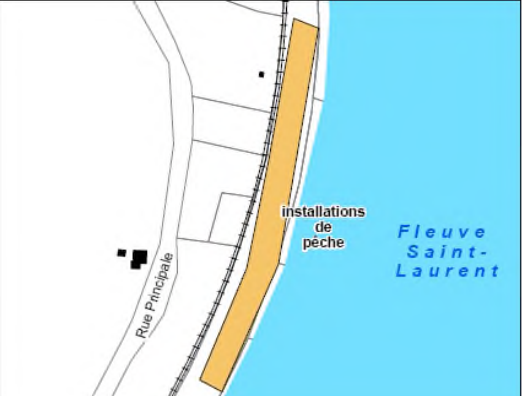
NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
H20.1 Chapelle Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus (chapelle de l'abbé Victor)	Petite-Rivière-Saint-François
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Construite en 1950; - Gabrielle Roy a fréquenté cette chapelle. Elle y a d'ailleurs consacré un chapitre dans son livre <i>Un été qui chantait</i>.	Secteur de la Grande Pointe Lot 176 Matricule : 9936-17-0828
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
▪ Inscription du bâtiment à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; ▪ Veuillez vous référer aux outils proposés au point 9.4.1 du présent chapitre.	
PLAN DE LOCALISATION	LOCALISATION DE LA CHAPELLE
 Secteur du Plateau de la Grande Pointe Fleuve Saint-Laurent	 Fleuve Saint-Laurent Chapelle Saint-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus
PHOTO	
 CRÉDIT PHOTO : MME ANNETTE LAVOIE	

NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
H20.2 Maisons de la Rue Bergeron	Petite-Rivière-Saint-François
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Construction datant de 1880 à 1920; - Ancien tracé de la rue Principale, la rue est bordée par une demi-douzaine de bâtiments de différents types ayant la particularité d'être bien conservés et entretenus, tous peints en blanc et souvent recouverts d'une toiture rouge. Contrairement aux autres maisons de Petite-Rivière-Saint-François, ces maisons ont avantageusement conservé leur revêtement en bois.	Secteur de la Grande Pointe Lot 305
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
▪ Inscription du secteur à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; ▪ Veuillez vous référer aux outils proposés au point 9.4.1 du présent chapitre.	
PLAN DE LOCALISATION	LOCALISATION DE LA RUE BERGERON
	
PHOTO	
	

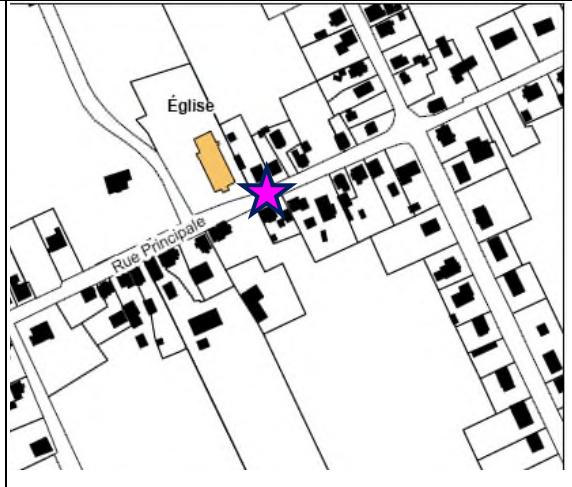
NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
H20.3 / C7 Domaine à Ligori	Petite-Rivière-Saint-François
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Site du patrimoine constitué en 1997 (reconnaissance municipale); - Il s'agit d'un ensemble rural aménagé à partir de 1759. Il comprend la maison Ligori-Simard, la maison Jean-Noël-Simard, des anciennes grange-étable et cabane à sucre, le chalet dit à Georgé, un caveau à légumes, trois remises ainsi qu'un terrain sillonné de sentiers pédestres accessibles au public. - Le domaine appartient au Ministère des ressources naturelles et de la faune du Québec (MRNFQ). La MRC de Charlevoix a le mandat de la gestion des terres tandis qu'une corporation s'assure de la gestion des équipements.	Secteur de la Grande Pointe Lot 306
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
- Veuillez vous référer aux outils proposés au point 9.4.1 du présent chapitre.	
LOCALISATION DU DOMAINE	PLAN DU DOMAINE
	
Résidence composant le Domaine à Ligori (1/2)	
Maison Ligori-Simard : - Construite en 1759. Elle a vu se succéder 14 générations de Simard; - Maison de plan rectangulaire à deux niveaux, toit en pavillon (4 versants); - Revêtement des murs : déclin d'aluminium, pignon : bardeaux d'asphalte. À l'origine, il s'agissait d'une maison d'esprit québécois avec un toit à deux versants à l'image des maisons Palardy et Jean-Noël Simard. Vers 1920, on la rehaussa d'un étage pour lui donner sa forme actuelle; - Elle a fait l'objet d'une restauration au début des années 2000; <i>Intérêt culturel :</i> - Abrite un lieu d'interprétation dédié à Gabrielle-Roy.	

H20.3 / C7 (SUITE)

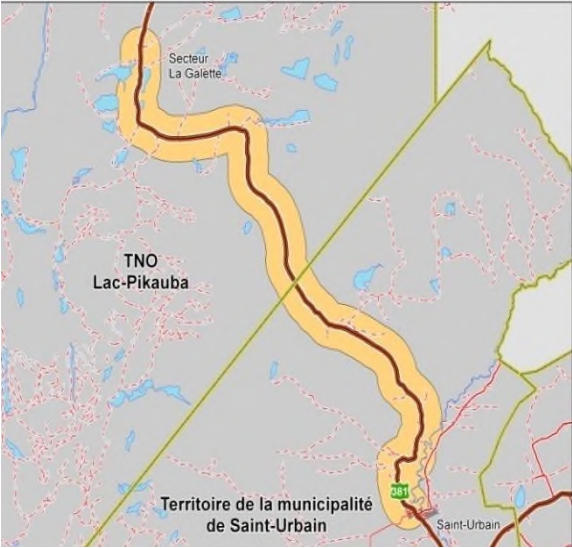
MAISON LIGORI-SIMARD	LOCALISATION
	
Résidence composant le Domaine à Ligori (2/2)	
Maison Jean-Noel Simard : - Construite en bois vers 1880; - Résidence d'esprit québécois, murs en planches unies coiffés d'un toit à deux versants recourbés; - Autrefois localisée plus près du chemin, elle a été démontée puis reconstruite sur son site actuel vers 1960; - Elle a fait l'objet d'une restauration au début des années 2000; <i>Intérêt culturel :</i> - Lieu d'accueil du site. Elle abrite également la Société d'histoire des riverains.	
MAISON JEAN-NOEL SIMARD	LOCALISATION
	

NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
H20.4/C8 Installations de pêche à l'anguille	Petite-Rivière-Saint-François
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Cette activité traditionnelle se pratique encore aujourd'hui à trois endroits. Elle est constituée d'une enfilade de pieux (aile) aboutissant à une cage. Les pêches sont démontées l'automne et entreposées en hiver à proximité de l'endroit où elles sont tendues à la fin de l'été. Depuis toujours, la pêche à l'anguille a constitué un revenu d'appoint pour les agriculteurs.	Secteur de la Grande Pointe (voir plan ci-dessous)
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
▪ Inscription du secteur à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; ▪ Préservation du site : Veuillez vous référer aux outils proposés au point 9.4.1 du présent chapitre.	
PLAN DE LOCALISATION	LOCALISATION DES INSTALLATIONS
	
PHOTO	
 Crédit photo: Mme Annette Lavoie	

NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
H21 Noyau villageois	Saint-Hilarion
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Centre institutionnel : On y retrouve l'église (Fiche H21.1) et l'école combinés à la fonction résidentielle; - La fonction commerciale y est marginale; - Présence de plusieurs résidences patrimoniales qui ont malheureusement subis des transformations assez importantes; - La localisation du village et de l'église sur le bouton en fait un point de repère visible à partir de nombreux rangs environnants; - L'agriculture demeure encore présente comme en témoignent quelques granges-étables.	Secteur situé de part et d'autre de la rue principale, entre la rue Cartier et Maisonneuve (voir plan ci-dessous)
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
▪ Voir à la conservation et à la pérennité des bâtiments patrimoniaux situés sur les rues identifiées et à l'intégration des bâtiments plus contemporains par l'élaboration d'un PIIA; ▪ Inscription du secteur à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; ▪ Autres : Veuillez vous référer aux outils proposés au point 9.4.1 du présent chapitre.	
PHOTO	PLAN DE LOCALISATION
	

NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
H21.1 Église de Saint-Hilarion	Saint-Hilarion
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Bâtiment construit en 1923-1924; - Une partie des murs de pierres de champs de l'Église actuelle proviennent de la première église datant de 1900; - L'église fait partie du territoire d'intérêt du noyau villageois de Saint-Hilarion (Fiche H21); - Point de repère important dans le paysage de la municipalité; - Autres éléments du site : charnier, cimetière, monument, presbytère.	243, rue Principale Lots : 10 A-P, 10 B-P
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
▪ Inscription du bâtiment à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; ▪ Préservation du site : Veuillez vous référer aux outils proposés au point 9.4.1 du présent chapitre.	
PHOTO	PLAN DE LOCALISATION
	

NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
H22.1 Église de Saint-Urbain	Saint-Urbain
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Construction assez récente (1954) érigée pour remplacer l'ancienne église qui fut la proie des flammes; - L'intérêt demeure particulièrement dans le site qui est occupé depuis longtemps par un lieu de culte. L'église demeure un point de repère majeur dans le paysage de Saint-Urbain et dans la trame urbaine de la municipalité; - Autre élément du site : monument.	990, rue Saint-Édouard
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
▪ Inscription du site à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; ▪ Autres : Veuillez vous référer aux outils proposés au point 9.4.1 du présent chapitre.	
PHOTO	PLAN DE LOCALISATION
 © Conseil du patrimoine religieux du Québec, 2003	

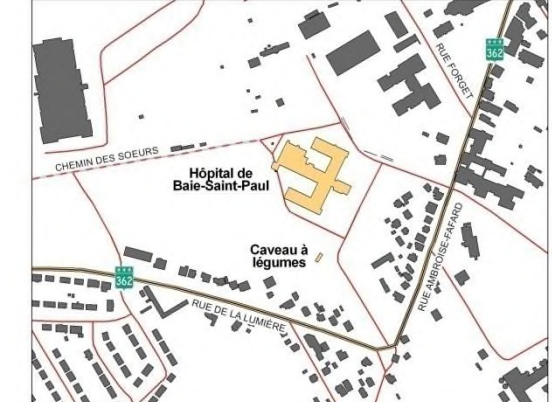
NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
H23 Rang St-François (route 381)	Saint-Urbain
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Voie très ancienne utilisée autrefois par les Amérindiens puis par les trappeurs, chasseurs et pêcheurs pour accéder aux Grands Jardins; - Autrefois, chemin principal des voyageurs faisant la liaison entre le Saguenay, Charlevoix et Québec; - Jadis parsemée de refuges primitifs (cabane, relais, etc.) et de diverses constructions (Ferme du gardien du pont payant, tours à feu) aujourd'hui démantelées; - On y retrouve quelques bâtiments ruraux d'intérêt historique (résidences, granges, etc.); - Présence d'une ancienne école de rang (fiche H23.1); - La route 381 fait également partie de la « Route des montagnes » (territoire d'intérêt esthétique).	De la sortie du village (au nord) jusqu'au secteur de la Galette
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
▪ Inscription du secteur à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; ▪ Préservation du site : Veuillez vous référer aux outils proposés au point 9.4.1 du présent chapitre.	
PHOTO	PLAN DE LOCALISATION
	

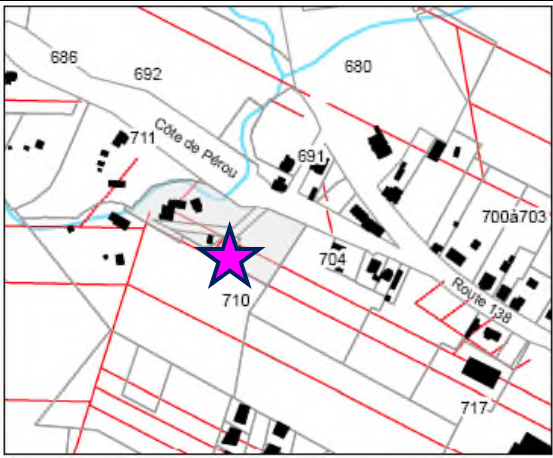
NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
H23.1 École de rang	Saint-Urbain
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Ancienne école de rang datant du début du 20^e siècle (env. 1927) Construite pour remplacer une ancienne école de rang située à l'extrémité du même rang et devenue vétuste; - La dernière classe a eu lieu au mois de juin 1968; - Bâtiment de bois, à pignon moyen (sans lucarnes), qui conserve encore plusieurs éléments architecturaux d'origine dont le revêtement extérieur, la fenestration et quelques éléments décoratifs.; - État d'intégrité et de conservation très bons; - Actuellement utilisée comme résidence privée.	81, Rang St-François Lot : 516-P Matricule : 0171-98-2845
INTERVENTION (S) PARTICULIÈRE(S)	
▪ Inscription du bâtiment à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; ▪ Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre;	
PHOTO	PLAN DE LOCALISATION
	

AUTRES SITES ET MONUMENTS D'INTÉRÊT HISTORIQUE ET CULTUREL

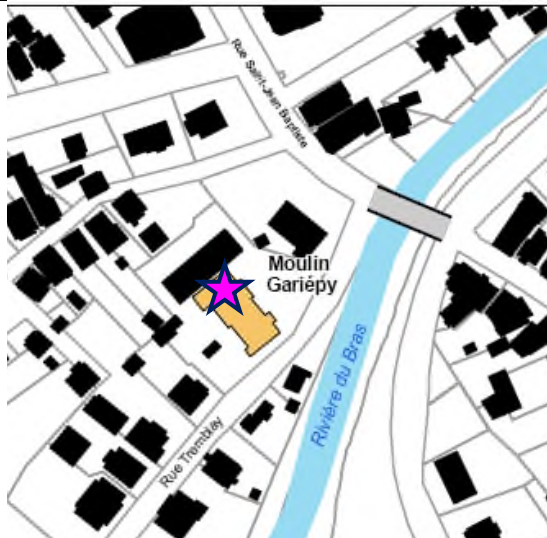
NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
H24 Hôpital de Baie-Saint-Paul (Hospice Sainte-Anne)	Baie-Saint-Paul
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Construit vers 1926. Ce bâtiment remplace le pavillon de trois étages qui avait été construit en 1907, au même endroit, et qui fut la proie des flammes au cours de l'année 1923. Depuis sa construction, il a connu quatre agrandissements; - L'hospice Sainte-Anne est né vers la fin du 19^e siècle grâce à l'abbé Ambroise-Martial Fafard qui constate, à son arrivée à Baie-Saint-Paul, un nombre importants de gens démunis ou malades. Il acquiert alors une résidence pour en faire un centre d'hébergement (61, Ambroise-Fafard). Il s'agit du premier emplacement de l'Hospice Sainte-Anne; - Les Petites Franciscaines prendront en main l'entreprise de l'abbé Fafard. Elles cèderont leurs droits de propriété à l'État en 1973; - La vocation psychiatrique est apparue assez rapidement et deviendra prédominante. Le nombre important d'occupants justifia le nouveau pavillon construit en 1907; - Cette institution a contribué grandement au développement de Baie-Saint-Paul : création d'une usine et du réseau hydro-électrique, développement des services municipaux, agrandissement du presbytère, etc¹. - <u>Autre construction d'intérêt sur le site</u> : ancien caveau à légumes datant du début du 20^e siècle.	74, Ambroise-Fafard Matricule : 0455-02-2376 *Premier «centre d'hébergement» situé au 61, Ambroise-Fafard (inclut dans l'<i>Ensemble d'intérêt du centre-ville</i>; fiche H2)
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
▪ Inscription du site à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; ▪ Préservation du site : Veuillez vous référer aux outils proposés au point 9.4.1 du présent chapitre.	

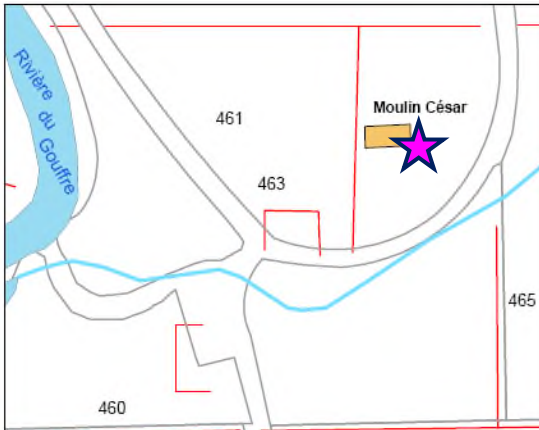
¹ Ces informations ont été fournies avec la collaboration du Centre d'archives régional de Charlevoix.

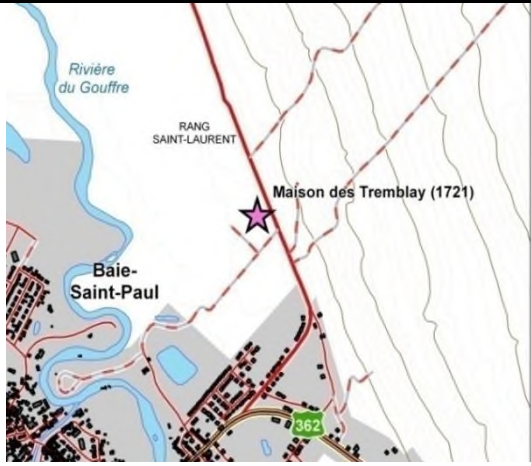
NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
H24 Hôpital de Baie-Saint-Paul (Hospice Sainte-Anne) <i>suite</i>	Baie-Saint-Paul
PHOTO DU CENTRE HOSPITALIER	PLAN DE LOCALISATION
	
PHOTO DU CAVEAU DE L'HÔPITAL	*PHOTO DU PREMIER CENTRE D'HÉBERGEMENT 61, AMBROISE-FAFARD
	 * Inclus à l'intérieur de l'Ensemble conventuel du Sacré-Cœur (Petites Franciscaines de Marie). Fiche H2.2

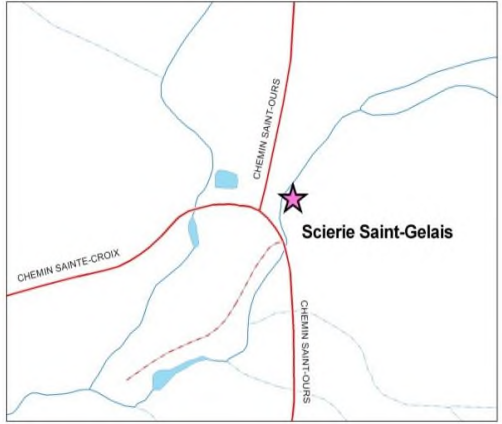
NOM DU SITE D'INTÉRÊT		NOM DE LA MUNICIPALITÉ
H25 Moulin ² du Ruisseau Michel (Moulin à eau Boivin)		Baie-Saint-Paul
CARACTÉRISTIQUES		LOCALISATION
- Construit entre 1830 et 1850, le moulin est présentement utilisé à des fins résidentielles; - Le moulin a été en activité jusqu'en 1978; - Toiture en tôle à baguettes, murs en pierres; - Très bon état de conservation; - Nombreux bâtiments accessoires annexés au bâtiment principal.		4, chemin du Vieux Moulin Lots 704-P, 705-P, 706 à 709, 710-P
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)		
▪ Inscription du bâtiment à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; ▪ Préservation du site : Veuillez vous référer aux outils proposés au point 9.4.1 du présent chapitre.		
PHOTO		PLAN DE LOCALISATION
 Crédit photo : René Bouchard		

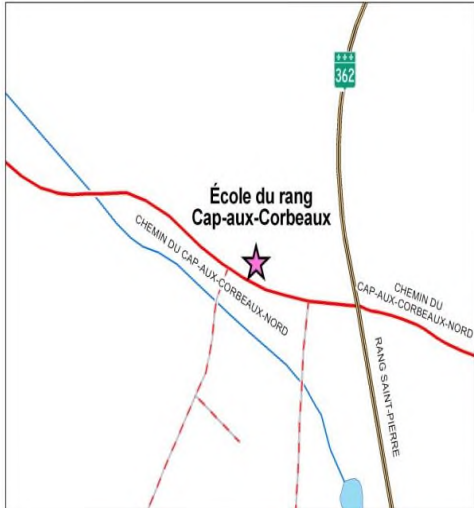
² Quelques informations liées aux moulins (particulièrement l'année de construction) proviennent du document suivant : ADAM, Francine. *Les moulins à eau du Québec, Du temps des seigneurs au temps d'aujourd'hui*, Montréal, Éditions de l'Homme, 2009, pp. 70-74.

NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
H26 Moulin Gariépy	Baie-Saint-Paul
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Construit probablement au début du 19e siècle, ce moulin servait à moudre le grain et à carder la laine; - Bon état de conservation de l'enveloppe extérieure; - Il sert aujourd'hui d'habitation (logements multiples).	Rue Tremblay Lot : 814-3 Matricule : 0355-99-4015
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
▪ Inscription du bâtiment à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; ▪ Préservation du site : Veuillez vous référer aux outils proposés au point 9.4.1 du présent chapitre.	
PHOTO	PLAN DE LOCALISATION
	

NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
H27 Moulin César (Moulin du Gouffre)	Baie-Saint-Paul
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Moulin à farine construit au début du 19^e siècle. Le premier bâtiment construit (1792) a été détruit par un incendie vers 1828. Il a été reconstruit par la suite. - Très intéressant de par sa construction et les accessoires qui le composent. Toiture en bardeaux de cèdre et murs de pierres; - Lieu de création artistique important pour Baie-Saint-Paul et Charlevoix. Les sœurs Bouchard, notamment Simone Mary, Marie-Cécile et Édith, y ont créé de nombreux tableaux s'inspirant des scènes de la vie quotidienne au moulin. Autrefois, le moulin fut un point d'arrêt important pour les touristes américains et anglophones qui pouvaient s'y procurer différents produits de l'artisanat rural : meubles, sculptures, tissages, peintures créés par les membres de la famille; - Classé monument historique le 31 mai 1965, par le MCCCCFQ; - Bâtiment partiellement détruit à l'hiver 2008.	730, chemin Saint-Laurent Lot 465-P Matricule 0764-46-7530
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
▪ Son état étant très préoccupant, les autorités compétentes sont présentement à étudier différentes avenues afin de conserver, d'une part, certains éléments d'intérêt du bâtiment lors d'une opération de nettoyage des débris et d'autre part, pour analyser les coûts associés à la survie possible du bâtiment / des traces historiques.	
PHOTOS	PLAN DE LOCALISATION
	

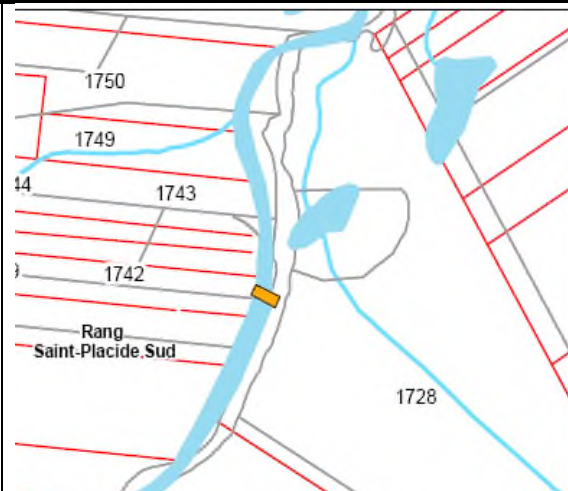
NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
H28 Maison historique "Des Tremblay"	Baie-Saint-Paul
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Bâtiment en pièces sur pièces aux angles assemblés en queue d'aronde datant de 1721. Murs blanchis à la chaux; - Une gouttière creusée dans une bille de bois est suspendue discrètement au-dessus de la porte (sous l'avant-toît); - Serait l'une des toutes premières résidences de Baie-Saint-Paul, habitée par une famille Tremblay et sa descendance, d'où son vocable; - Utilisée actuellement comme remise; - Bon état de conservation.	69, chemin Saint-Laurent Lot : 372-P Matricule : 0556-09-3390
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
▪ Inscription du bâtiment à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; ▪ Préservation du site : Veuillez vous référer aux outils proposés au point 9.4.1 du présent chapitre.	
PHOTO	PLAN DE LOCALISATION
	

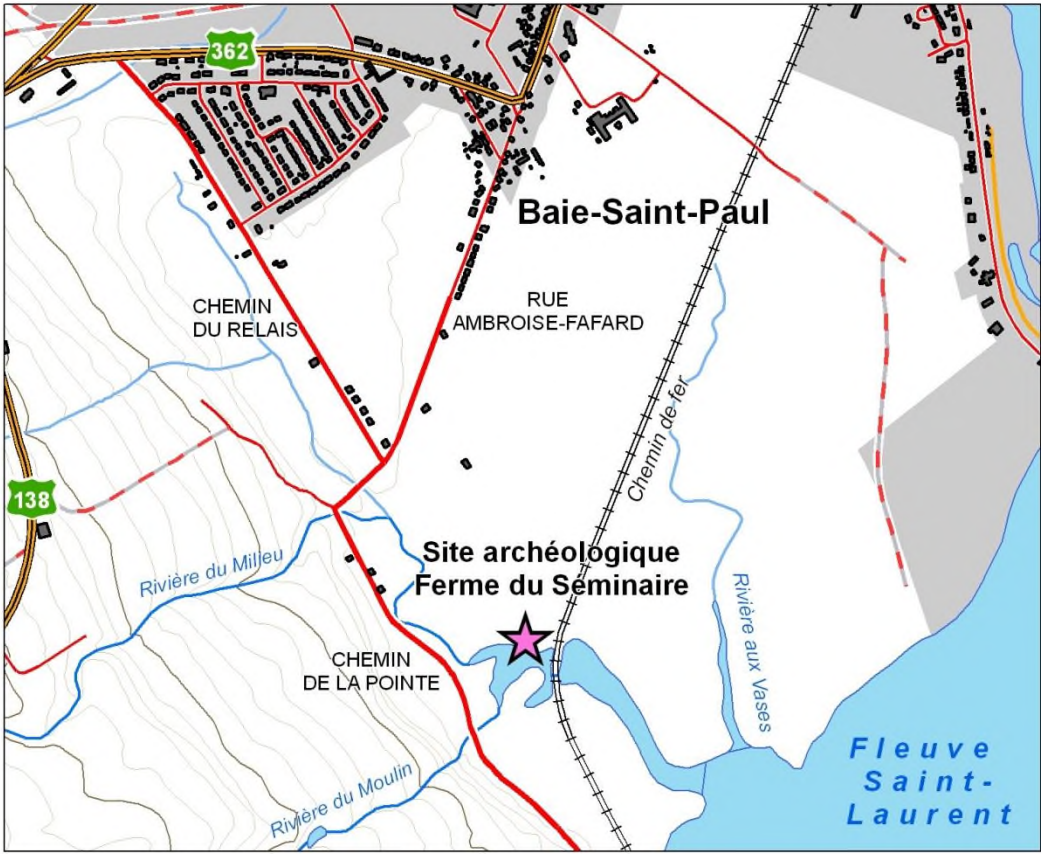
NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
H29 Scierie Saint-Gelais	Baie-Saint-Paul
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Bâtiment d'origine construit vers 1875 qui a été incendié en 1978. Un nouveau bâtiment a ensuite été reconstruit sur le site de façon à pouvoir poursuivre les activités de la scierie; - Conservation des mécanismes d'origine qui étaient actionnés grâce à une turbine alimentée par l'eau. Un réservoir a ainsi été créé à l'aide d'un barrage artisanal en béton placé en travers du ruisseau aux Rats Musqués. Toujours présent. Le mécanisme a ensuite été modifié pour fonctionner à l'électricité.	66, Sainte-Croix (à l'intersection des rangs Ste-Croix et St-Ours) Lots 111-P, 110-P, 104-P, 102-P Matricule : 0764-71-1060
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
▪ Inscription du bâtiment à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; ▪ Préservation du site : Veuillez vous référer aux outils proposés au point 9.4.1 du présent chapitre.	
PHOTO	PLAN DE LOCALISATION (TERRAIN DE LA SCIERIE)
	

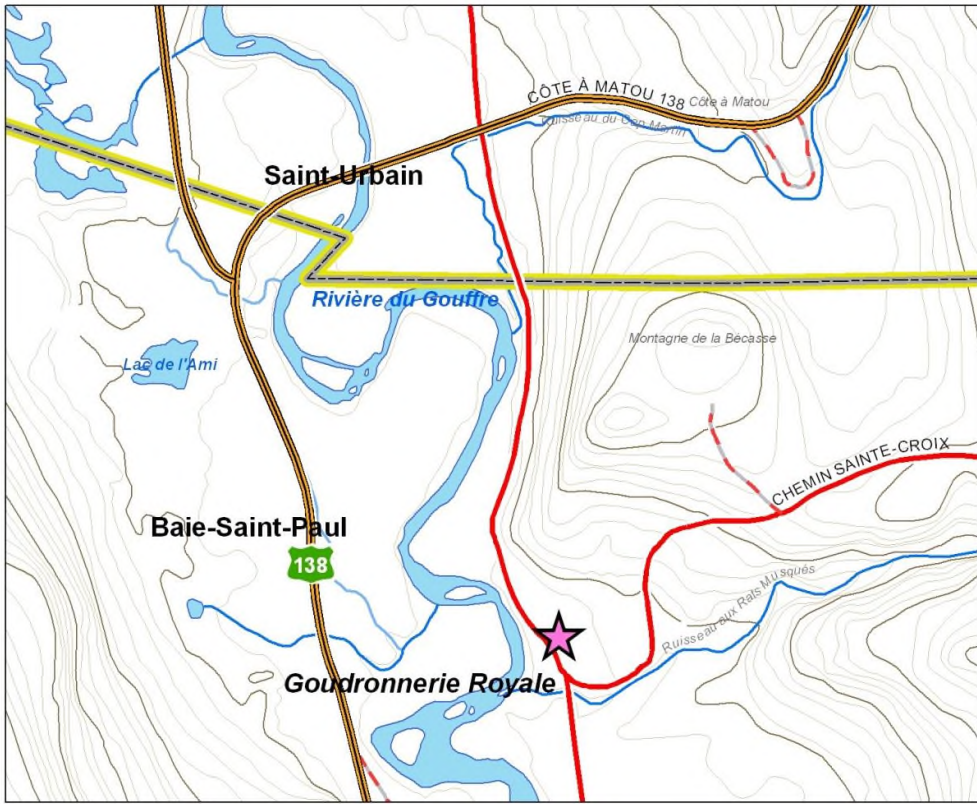
NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
H30 École du rang Cap-aux-Corbeaux	Baie-Saint-Paul
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Construite au début du 20^e siècle (environ 1917); - Très bonne conservation de ces composantes d'origine : gabarit, annexe, fenestration, porte d'entrée, clocheton, matériaux de revêtement; - Utilisée aujourd'hui comme résidence secondaire.	36, chemin du Cap-aux-Corbeaux Nord Lots : 222-P Matricule : 0755-33-7803
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
▪ Inscription du bâtiment à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; ▪ Préservation du site : Veuillez vous référer aux outils proposés au point 9.4.1 du présent chapitre.	
PHOTO	PLAN DE LOCALISATION
	

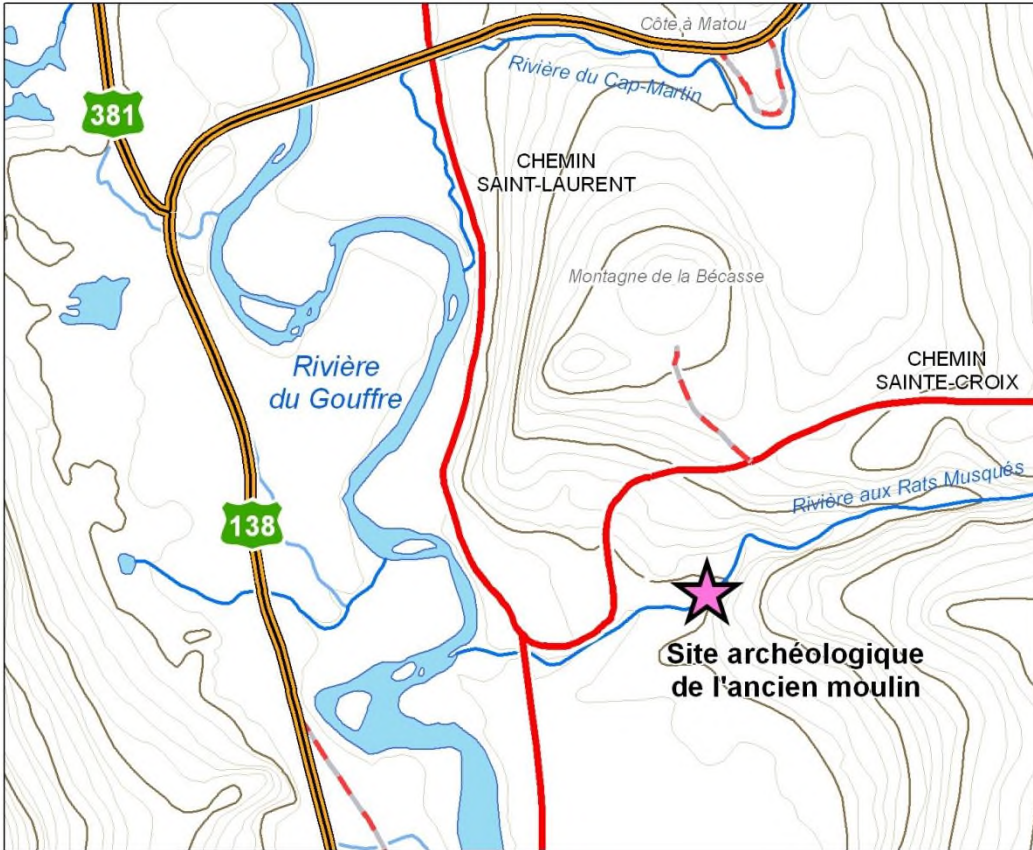
NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
H31 École du rang Ste-Catherine	Baie-Saint-Paul
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Date de construction inconnue (début du 20^e siècle ?); - Conservation intéressante de plusieurs éléments d'origine : certaines fenêtres (à battants) murs latéral et arrière, revêtement extérieur, petite annexe à l'arrière. Le gabarit d'origine ne semble pas avoir connu de modifications; - Le perron d'entrée (balustrade) et certaines ouvertures ont par contre subi des transformations; - Utilisée aujourd'hui comme résidence secondaire.	99, Chemin Sainte-Catherine Lots : 186-P, 187-P et 20-P Matricule : 0858-15-5022
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
▪ Inscription du bâtiment à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; ▪ Préservation du site : Veuillez vous référer aux outils proposés au point 9.4.1 du présent chapitre.	
PHOTO	PLAN DE LOCALISATION
	

NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
H32 Église de Saint-Placide et son presbytère	Baie-Saint-Paul
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Église construite vers 1859-1860. Ajout d'une petite sacristie en 1862; - Constitue le plus ancien bâtiment religieux de Charlevoix-Ouest; - Conservation du gabarit et de son annexe. Par contre, le revêtement actuel d'amiante et les modifications apportées aux fenêtres et à leurs encadrements banalisent un peu le bâtiment. À l'origine, le corps était recouvert de crépi et le clocher en bois; - Autres éléments du site : charnier, cimetière. - Presbytère construit en 1916; - En bon état. Caractéristiques architecturales bien préservées.	Église : 290, rang de Saint-Placide Sud Lots : 3622862 et 3622404 Matricule : 9552-42-5991 Presbytère : 299, rang de Saint-Placide Sud Lot : 3622953 Matricule : 9552-33-0491
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
▪ Inscription des bâtiments à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; ▪ Préservation du site : Veuillez vous référer aux outils proposés au point 9.4.1 du présent chapitre.	
PHOTO DE L'ÉGLISE	PLAN DE LOCALISATION
 © Conseil du patrimoine religieux du Québec, 2003	
PHOTO DU PRESBYTÈRE	
	

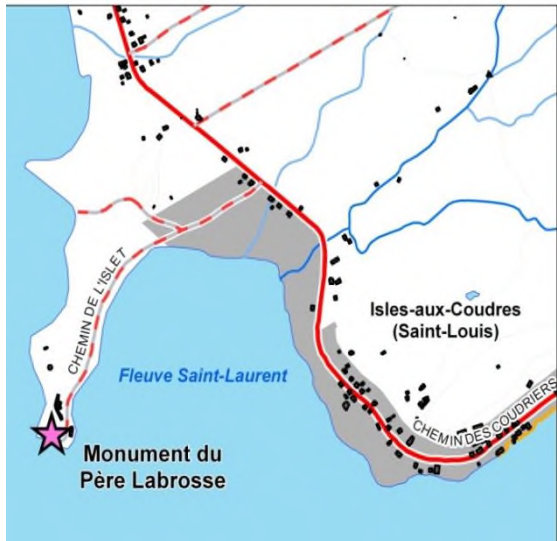
NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
H33 Pont couvert de Saint-Placide	Baie-Saint-Paul
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Date de construction : 1926; - Genre architectural de type « Town québécois »; - Cité monument historique (municipal) en 2002; - Enjambe la rivière du Bras Nord-Ouest d'une seule travée; - Ce dernier ne donne accès qu'à quelques propriétés privées puisque la route projetée ne fut pas mise en chantier à la suite de l'édification du pont; - Il s'agit du dernier pont couvert de la région de la Capitale-Nationale; - Des réparations majeures (pontage, tablier, toiture) ont été réalisées et des travaux d'entretien et de réparation mineures devront être faits pour en assurer sa conservation; - Numéro d'identification au ministère des Transports : 23; - Des affiches directionnelles et un panneau d'interprétation ont été installés en 2002. - Pour d'autres informations, consultez le site internet du MCCCCF : <i>Répertoire du patrimoine culturel du Québec</i>.	Rang Saint-Placide-Sud, entre les lots 1763 et 1591-P (accessible à partir du Chemin du pont couvert (cul-de-sac))
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
▪ Inscription du monument à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; ▪ Veuillez vous référer aux outils proposés au point 9.4.1 du présent chapitre.	
PHOTO	PLAN DE LOCALISATION
	

NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
H34 Site de la ferme seigneuriale (Ferme du Séminaire)	Baie-Saint-Paul
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Présence d'un site archéologique reconnu par le gouvernement du Québec : Emplacement de l'un des deux noyaux villageois du début de la colonie à Baie-Saint-Paul, datant de la fin du 17^e siècle; - Site significatif également en ce qui concerne l'histoire liée à la Seigneurie de Beauré (vestiges datant du Régime français); - Complexe agricole qui comptait cinq bâtiments; - Code Borden : CiEp-1 (système de codification des sites archéologiques au Canada) ; - Vestiges remblayés et situés sur une propriété privée.	Site localisé au nord de la rivière du Moulin (Secteur du Bas-de-la-Baie) Lots 993 et 994
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
▪ Inscription du site au plan d'urbanisme de la ville de Baie-Saint-Paul (règlements et cartographie); ▪ Préservation de l'intégrité du site et des vestiges : les propriétaires doivent contacter la Ville, par écrit, avant l'exécution de tous travaux sur le site. Aucun ouvrage ou construction ne peuvent être autorisés sur un vestige archéologique reconnu ou en voie d'être reconnu tel que défini au point 17.3.3 du Document complémentaire (chapitre 17 du présent schéma); ▪ Autres : veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre.	
PLAN DE LOCALISATION	
	

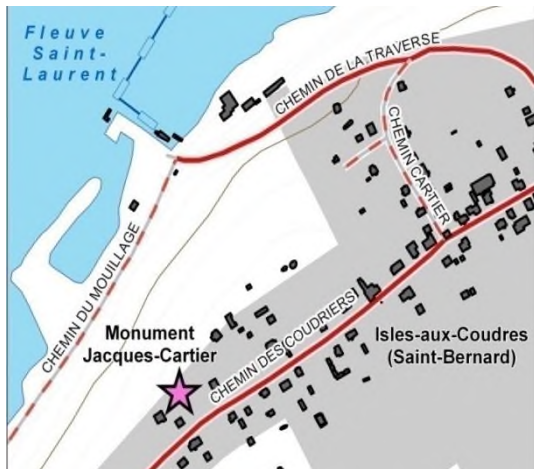
NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
H35 Site de la goudronnerie royale	Baie-Saint-Paul
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Présence d'un site archéologique reconnu par le gouvernement du Québec, datant du début du 18^e siècle; - Site significatif associé à la Goudronnerie royale des années 1669-1759 et à l'industrie du goudron de Baie-Saint-Paul durant le régime français; - Constitue le seul vestige (monticule) connu de cette industrie au Canada; - Code Borden : CjEp-1 (système de codification des sites archéologiques au Canada) ; - Situé sur une propriété privée.	Site localisé du côté est de la rivière du Gouffre et au nord-est de l'angle du rang Saint-Laurent (anciennement <i>rang de la Goudronnerie</i>) et du chemin Sainte-Croix. Lot 461
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
▪ Inscription du site au plan d'urbanisme de la ville de Baie-Saint-Paul (règlements et cartographie); ▪ Préservation de l'intégrité du site et des vestiges : les propriétaires doivent contacter la Ville, par écrit, avant l'exécution de tous travaux sur le site. Aucun ouvrage ou construction ne peuvent être autorisés sur un vestige archéologique reconnu ou en voie d'être reconnu tel que défini au point 17.3.3 du Document complémentaire (chapitre 17 du présent schéma); ▪ Autres : veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre.	
PLAN DE LOCALISATION	
	

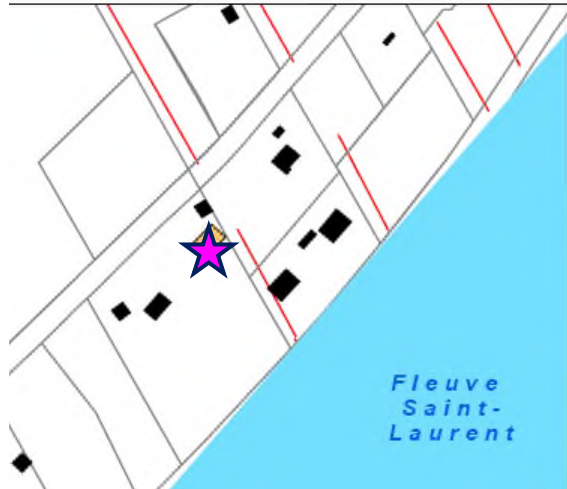
NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
H36 Site de l'ancien moulin	Baie-Saint-Paul
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Site archéologique en voie d'être reconnu par le gouvernement du Québec; - Présence possible de vestiges de la fondation d'un ancien moulin. Une investigation plus poussée devrait être faite à ce sujet; - Code Borden : à confirmer (système de codification des sites archéologiques au Canada); - Situé sur une propriété privée, à proximité du Moulin César.	Site localisé sur le chemin Sainte-Croix, près du Moulin César (Moulin du Gouffre) Lot 466
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
▪ Inscription du site au plan d'urbanisme de la ville de Baie-Saint-Paul (règlements et cartographie); ▪ Préservation de l'intégrité du site et des vestiges : les propriétaires doivent contacter la Ville, par écrit, avant l'exécution de tous travaux sur le site. Aucun ouvrage ou construction ne peuvent être autorisés sur un vestige archéologique reconnu ou en voie d'être reconnu tel que défini au point 17.3.3 du Document complémentaire (chapitre 17 du présent schéma); ▪ Autres : veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre.	
PLAN DE LOCALISATION	
	

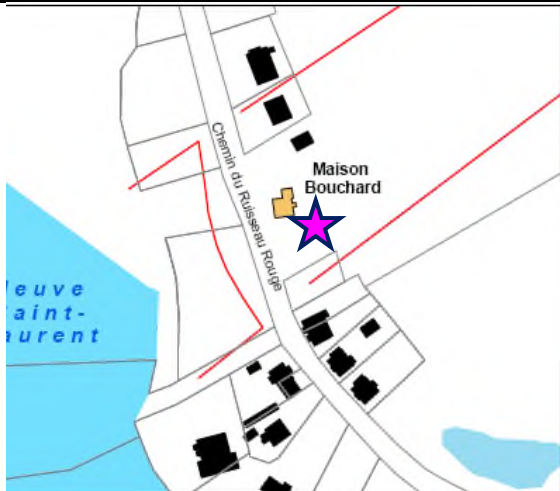
NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
H37 Église de Saint-Bernard et son presbytère	Isle-aux-Coudres
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Église construite vers 1928-1929 par Germain Desmeules et la communauté; - On y retrouve un orgue de marque Pels, construit en Hollande en 1961 et qui fut installé dans l'église en 1989; - Autres éléments du site : Calvaire, cimetière; - Bon état de conservation du presbytère situé à proximité.	3417, chemin des Coudriers Lots : 248-P, 249-P et 250-P. Matricule : 1353-72-9879
INTERVENTION (S) PARTICULIÈRE(S)	
▪ Inscription des bâtiments à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; ▪ Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre.	
PHOTO DE L'ÉGLISE	PLAN DE LOCALISATION
 © Conseil du patrimoine religieux du Québec, 2003	
PHOTO DU PRESBYTÈRE	
 © Conseil du patrimoine religieux du Québec, 2003	

NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
H38 Monument du Père Labrosse	Isle-aux-Coudres
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Situé à l'extrémité de la pointe de l'Islet, ce monument fut érigé en 1848 par l'abbé Épiphanie Lapointe en l'honneur du père Jean-Baptiste Labrosse. C'est à cet endroit qu'il aurait célébré la première messe sur l'île. Plusieurs légendes existent autour de la vie du missionnaire. La principale et la plus répandue est celle entourant la prédiction de sa mort et des faits étranges qui l'auraient accompagnée. Il a marqué l'histoire par son travail d'alphabétisation auprès des Amérindiens et par son travail sacerdotal dans les différents postes de cette vaste région. - Ce monument, érigé 66 ans après sa mort, se veut un hommage au héros de l'histoire et des légendes.	Pointe de l'Islet (Saint-Louis de l'Isle-aux-Coudres) À partir du chemin de l'Islet
INTERVENTION (S) PARTICULIÈRE(S)	
▪ Inscription du monument à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; ▪ Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre.	
PHOTO	PLAN DE LOCALISATION
	

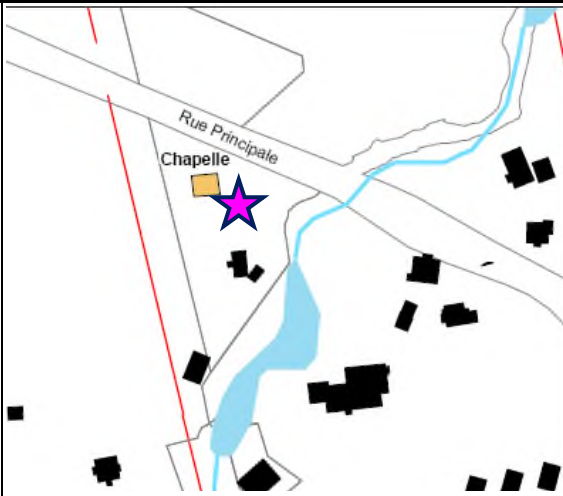
NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
H39 Cimetière des Français	Isle-aux-Coudres
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Une croix marque l'emplacement du cimetière. C'est à cet endroit que Jacques Cartier fit célébrer la messe par ses deux aumôniers, Dom Antoine et Dom Guillaume Le Breton. Par la suite, l'endroit, connu des marins, servit de cimetière à ces derniers pour y enterrer les personnes décédées au cours des longs et difficiles voyages de l'époque.	Saint-Bernard de l'Isle-aux-Coudres, chemin du Mouillage
INTERVENTION (S) PARTICULIÈRE(S)	
▪ Inscription du site à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; ▪ Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre.	
PHOTO	PLAN DE LOCALISATION
	

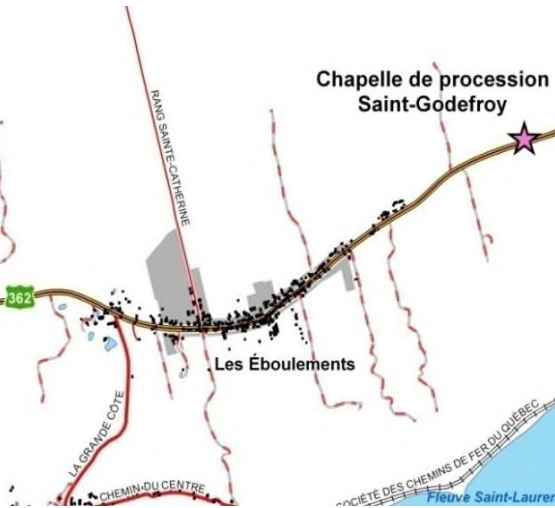
NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
H40 Monument Jacques-Cartier	Isle-aux-Coudres
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Érigé en 1928, pour commémorer la première messe célébrée à l'intérieur des terres du Canada, le 7 septembre 1535, et aussi à la mémoire des anciens français ; c'est à cet endroit que Jacques Cartier débarqua à l'île, lors de son deuxième voyage au Canada, en remontant le Saint-Laurent et avant de se rendre à Québec.	Saint-Bernard de l'Isle-aux-Coudres, Chemin des coudriers
INTERVENTION (S) PARTICULIÈRE(S)	
■ Inscription du monument à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; ■ Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre.	
PHOTO	PLAN DE LOCALISATION
	

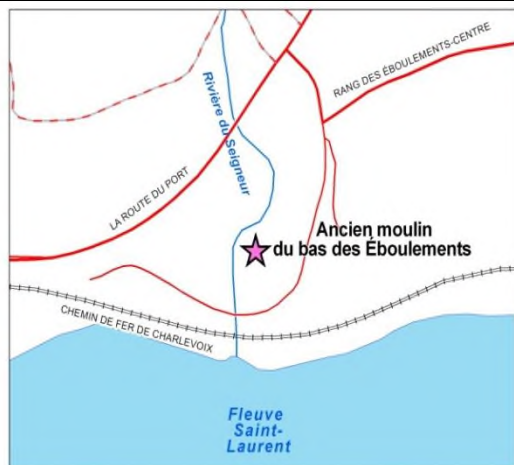
NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
H41 Maison Leclerc	Isle-aux-Coudres
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Le bâtiment a été classé site historique le 25 octobre 1960 (n° 1833) par le MCCCCFQ; - La désignation inclut la maison ainsi qu'une portion de terrain de petite dimension; - Ancienne maison de ferme d'inspiration française, elle fut construite en 1750. C'est l'une des toutes premières maisons de l'Isle-aux-Coudres; - Matériaux : Murs en pierre et toiture en bardeaux; - Sert aujourd'hui comme salle d'exposition d'objets anciens.	236, chemin de La Baleine Lot 172
INTERVENTION (S) PARTICULIÈRE(S)	
▪ Autres : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre.	
PHOTO	PLAN DE LOCALISATION
	

NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
H42 Maison Bouchard	Isle-aux-Coudres
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Classée monument historique en 1962 (n° 87) par le MCCCCFQ; - Maison de ferme d'inspiration française datant du XVIIIe, d'un étage et demi, coiffée d'un toit à deux versants aux larmiers retroussés; - Matériaux : Murs en pierre avec ajout d'une cuisine d'été (plus récent) en bois et toiture en bardeaux de cèdre; - Actuellement, utilisée comme résidence.	260, chemin du Ruisseau Rouge Lots : 142-P, 144-P, 145-P, 146-P Matricule : 1247-69-5535
INTERVENTION (S) PARTICULIÈRE(S)	
▪ Autres : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre.	
PHOTO	PLAN DE LOCALISATION
 © Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Jean-François Rodrigue, 2004	

NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
H43/C9 Installation de pêche à fascines	Isle-aux-Coudres
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Technique de pêche traditionnelle encore utilisée aujourd'hui pour la capture de petits poissons tels que l'éperlan ou le capelan	750, chemin des Coudriers (secteur de la pointe du bout d'en Bas)
INTERVENTION (S) PARTICULIÈRE(S)	
▪ Inscription du secteur à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; ▪ Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre; ▪ Voir à la pérennité de cette activité traditionnelle.	
PHOTO	PLAN DE LOCALISATION
	

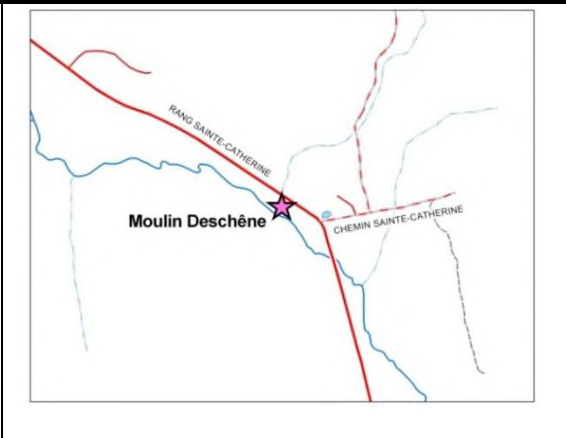
NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
H44 Chapelle de procession Saint-Nicolas	Les Éboulements
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Classé monument historique le 12 juin 1961 (no 2358), par le MCCCCFQ; - Reconstitué sur le site actuel en 1968. Construit à l'origine, en 1845 au sud-ouest de Bernières (Saint-Nicolas); - Le bâtiment est encore en bon état de conservation physique : Toiture : bardeaux de bois teints; Murs : Planches verticales de bois peintes; Menuiserie décorative : clocheton.	157, chemin du Moulin Lot : 354-P Matricule : 1759-18-8817
INTERVENTION (S) PARTICULIÈRE(S)	
▪ Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre;	
PHOTO	PLAN DE LOCALISATION
	

NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
H45 Chapelle Saint-Godefroy	Les Éboulements
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Construite par l'abbé Joseph-Arthur Tremblay en 1939 avec des matériaux provenant de plusieurs voisins dont M. Johnny Tremblay (a fait don du terrain également); - La chapelle a une grandeur de 3m. x 6m. et fut inaugurée le 23 juin 1940 ; - On y faisait l'office de messes privées sur demande ; - Témoin du patrimoine religieux; - Propriété privée.	376, Route 362 (Rang St-Godefroy) Lots : 171-P, 173-P, 176-P, 179, 788-P, 789-P Matricule : 2063-22-3510
INTERVENTION (S) PARTICULIÈRE(S)	
▪ Inscription du bâtiment à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; ▪ Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre;	
PHOTO	PLAN DE LOCALISATION
	

NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
H46 Ancien moulin du bas des Éboulements	Les Éboulements
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Moulin construit sur les terres du seigneur Pierre Tremblay (postérieur à 1811). Cet ancien moulin du bas des Éboulements était un moulin à scie actionné par une grande roue à eau. Il nous rappelle la présence des premiers seigneurs Tremblay qui se sont établis dans cette partie du bas des Éboulements¹. Il est le seul bâtiment encore existant datant de cette époque ; - En 1736, une vingtaine de familles habitaient la seigneurie Tremblay. On y retrouvait un manoir, un moulin banal et un moulin à scie. Le manoir et le moulin banal étaient situés dans le rang du bas des Éboulements, à quelques arpents au nord-est du quai actuel, sur la rivière «des Boudreaul». Cet ancien moulin seigneurial (à scie ??) aurait été situé à l'emplacement de l'actuelle centrale hydro-électrique désaffectée (rue Félix-Antoine Savard); - Aujourd'hui transformé en résidence privée. L'emplacement de la grande roue à godets, le chemin d'eau et un caveau à légumes y sont encore visibles. Il a subi des modifications dans le temps mais malgré tout, il semble avoir un bon état de conservation.	Adresse : 25, rang des Éboulements-Centre Localisé au bas de la rivière du Moulin Lots : 367-P Matricule : 1658-80-8395
INTERVENTION (S) PARTICULIÈRE(S)	
▪ Inscription du bâtiment à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; ▪ Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre;	
PHOTO	PLAN DE LOCALISATION
	

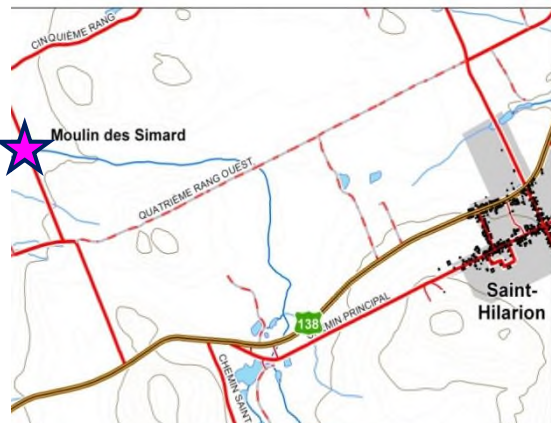
¹ ADAM, Francine. *Les moulins à eau du Québec, Du temps des seigneurs au temps d'aujourd'hui*, Montréal, Éditions de l'Homme, 2009, page 86-87.

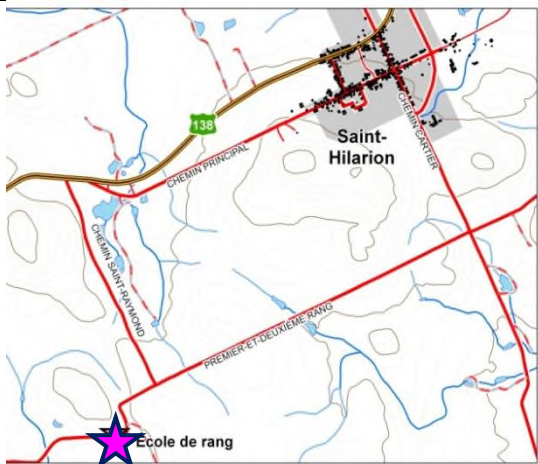
NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
H47 École du rang St-Thomas	Les Éboulements
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Bâtiment datant du début du 20^e siècle (env. 1901, au rôle); - Ancienne école de rang ayant conservé ses caractéristiques d'origine : revêtement de bois, fenestration, gabarit, annexe à l'arrière; - Une fondation de béton et un petit perron au deuxième étage ont été ajoutés par la suite; - Usage actuel : résidentiel.	468, rang St-Thomas Lot : 26-P Matricule : 2464-97-6303
INTERVENTION (S) PARTICULIÈRE(S)	
▪ Inscription du bâtiment à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; ▪ Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre;	
PHOTO	PLAN DE LOCALISATION
	

NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
H48 Moulin Deschêne	Les Éboulements
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Moulin traditionnel. Au départ alimenté par l'eau, il a ensuite été converti dans les années 80 pour fonctionner au diesel; - Bâtiment d'intérêt dû à son usage (moulin à scie traditionnel); - Conservation des anciens mécanismes (carriage et lame); - Utilisation actuelle : remise à machinerie.	rang Ste-Catherine Lots: 741-P, 742-P Matricule : 1762-18-1053
INTERVENTION (S) PARTICULIÈRE(S)	
▪ Inscription du bâtiment à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; ▪ Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre;	
PHOTO DU MOULIN	PLAN DE LOCALISATION
	

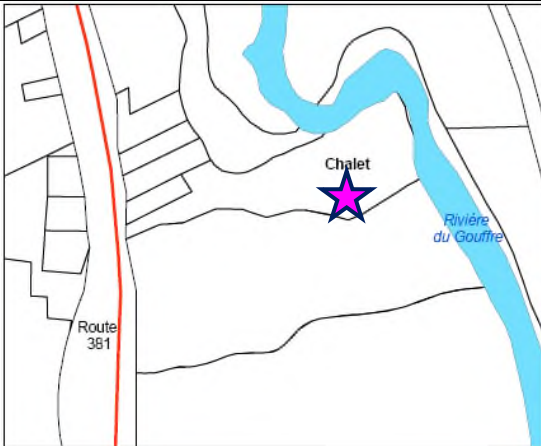
NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
H49 Chapelle de la Grande Pointe	Petite-Rivière-Saint-François
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Construite en 1933; - Revêtement des murs : planches à feuillures; - Recouvrement du toit : tôle recouvrant des bardeaux de bois; - Excellent état de conservation.	1378, Principale. Située à l'est du ruisseau Maillard
INTERVENTION (S) PARTICULIÈRE(S)	
▪ Inscription du bâtiment à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; ▪ Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre;	
PHOTO	PLAN DE LOCALISATION
	

NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
H50 Chapelle Maillard	Petite-Rivière-Saint-François
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Construite en 1951 avec la participation de la population; - Revêtement des murs : bardeaux d'amiante; - Recouvrement du toit : bardeaux d'asphalte; - Des tableaux de grand format y ont été peints par des artistes de la région. Elle sert également d'atelier pour des artistes et artisans de la région.	519, Principale. Au pied de la Côte
INTERVENTION (S) PARTICULIÈRE(S)	
▪ Inscription du bâtiment à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; ▪ Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre;	
PHOTO	PLAN DE LOCALISATION
	

NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
H51 Moulin Simard	Saint-Hilarion
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Bâtiment construit en bois, datant du milieu du 19^e siècle (env. 1845) par Moïse Tremblay de Saint-Urbain; - Présence d'un moulin à carder annexé au moulin à eau (1925) construit sur le site d'un ancien moulin à scie; - Détails intéressants qui persistent et que l'on retrouve, entre autres, sur les pignons des lucarnes; - Mur de bois (façade) et mur de pierres (arrière) d'origine visibles. Les autres murs, le toit et une rallonge ont été recouverts de tôle de mauvaise qualité. Autrefois, la toiture était recouverte de bardeaux de cèdres; - Contient de nombreux accessoires liés au fonctionnement des moulins : moulanges, bluteau, grande roue à godets; - En mauvais état et non utilisé. État de conservation préoccupant; - Maison attenante présentant également un intérêt.	84, chemin du Moulin Lot : 2D-P Matricule : 0771-21-8520
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
▪ Inscription du bâtiment à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; ▪ Veuillez vous référer aux outils proposés au point 9.4.1 du présent chapitre.	
PHOTO – MOULIN (ÉTÉ)	PLAN DE LOCALISATION
	
PHOTO – MOULIN (HIVER)	MAISON ATTENANTE
	

NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
H52 École de rang	Saint-Hilarion
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Ancienne école de rang datant du début du 20^e siècle (1910-1920); - Bâtiment de bois, à pignon moyen (sans lucarnes), qui conserve encore tous les matériaux d'origine et les caractéristiques de l'école de rang; - État d'intégrité et de conservation très bons; - Actuellement, sert de résidence (saisonnière?); - Une croix de chemin est présente sur le lot.	91, rang 1 Lot 40-P Matricule : 0967-81-3752
INTERVENTION (S) PARTICULIÈRE(S)	
▪ Inscription du bâtiment à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; ▪ Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre;	
PHOTO	PLAN DE LOCALISATION
	

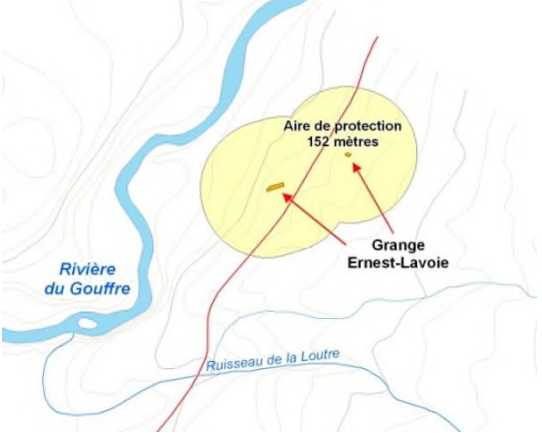
NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
H53 Ancienne laiterie	Saint-Hilarion
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Bâtiment construit vers 1918 par Arthur Desgagné avec l'aide de menuisiers environnants; - Petit bâtiment de bois, d'un étage et demi, recouvert de planches horizontales avec planches cornières et posé sur une étroite fondation en ciment; - Déménagé en 1951 sur le site actuel; - Sur la façade arrière se trouve un petit vestibule qui donnait accès à la fromagerie; - La laiterie est entourée de plusieurs petits bâtiments accessoires ruraux ainsi que d'une résidence d'intérêt, bien conservés.	97, route 138 Lot : 3 C-P Matricule : 0868-19-5398
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
▪ Inscription du bâtiment à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; ▪ Préservation du site : Veuillez vous référer aux outils proposés au point 9.4.1 du présent chapitre.	
LAITERIE	PLAN DE LOCALISATION (LAITERIE)
	
RÉSIDENCE PRINCIPALE	
	

NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
H54 Chalet en bois rond Pepper & Daly	Saint-Urbain
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Habitation de villégiature, faites de bois ronds, datant de 1931; - Le bâtiment d'un étage se compose d'un corps de logis ancien et d'une annexe récente. Il est coiffé d'un toit peu élevé à croupes; - Situé sur un grand terrain boisé, au bord de la rivière du Gouffre; - La valeur patrimoniale du bâtiment repose d'abord sur le fait qu'il a été construit par Georges Pepper et Kathleen Daly (peintres de la nature canadienne influencés par le Groupe des Sept) qui l'ont utilisés comme résidence estivale; - Également, cette résidence est représentative des modestes habitations de villégiature de la première moitié du XXe siècle inspirées de techniques scandinaves qui avaient été apportées aux États-Unis à la fin du XVIIIe siècle; - Cité monument historique par la municipalité en 1998;	Lots : 309-P, 309-1, 310-P, 310-4. Matricule : 0366-53-9590
INTERVENTION (S) PARTICULIÈRE(S)	
▪ Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre;	
PHOTO	PLAN DE LOCALISATION
	

NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
H55 Granges Ernest Lajoie	Saint-Urbain
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Deux bâtiments (grange et grange étable) classés monuments historiques en 1975 par le MCCCCFQ; - Ces constructions sont également entourées d'une aire de protection d'une superficie de 152 mètres*, décrétée par le MCCCCFQ en 1975; - La grange a été construite au 19^e siècle par la famille de Joseph Lacroix. Érigé sur une mince assise de pierre, ce bâtiment de ferme d'un étage et demi est recouvert d'un toit de chaume; - La construction des murs en pièce sur pièce a été réalisée selon la technique du tenon en coulisse. D'autres sections sont faites de planches verticales; - La grange-étable (bergerie), quant à elle, a été construite par le père de Théophile Gauthier au milieu du 19^e siècle. - Érigé sur une mince assise de pierres des champs, la structure en pièce sur pièce du bâtiment allie, au rez-de-chaussée, la technique du tenon en coulisse aux angles assemblés en queue d'aronde, à celle, en façade de l'encorbellement², d'à mi-bois³. - Le toit était autrefois recouvert de chaume, et plus tard, de bardeaux de cèdres; - Propriété d'Héritage Charlevoix. * Le rayon de 152 mètres part des murs extérieurs des granges, ce qui donne un territoire plus ou moins circulaire autour des bâtiments.	Rang Saint-Jean-Baptiste Matricule : 0674-18-6000
INTERVENTION (S) PARTICULIÈRE(S)	
▪ Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre;	

² Encorbellement : Construction en saillie du plan vertical du mur, soutenue par des consoles, des corbeaux ou segments de voûte. (Source : Grand dictionnaire terminologique, Septembre 2009) Cette technique de construction particulière caractérise de très anciens bâtiments de ferme de Charlevoix.

³ Source : LEBREUX, Jean-Louis (2001), *Charlevoix, architecture rurale traditionnelle*, Fiche 42. Bergerie, Saint-Urbain

NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
H55 Granges Ernest Lajoie - <i>suite</i>	Saint-Urbain
PHOTO – GRANGE AU TOIT DE CHAUME	PLAN DE LOCALISATION
	
PHOTO – GRANGE-ÉTABLE AVEC ENCORBELLEMENT	
	

NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
H56 École de rang	Saint-Urbain
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Ancienne école de rang datant de 1922; - Maison de conception québécoise (maison à pignon moyen avec lucarnes), construite en bois, qui a conservé un petit clocheton; - Bel état de conservation; - Actuellement utilisée comme résidence privée.	74, Rang St-Jean-Baptiste Lot : 184-P Matricule : 0270-25-1295
INTERVENTION (S) PARTICULIÈRE(S)	
▪ Inscription du bâtiment à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; ▪ Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre.	
PHOTO	PLAN DE LOCALISATION
 Crédit photo: Guy Charlebois	

NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
H57 École de rang	Saint-Urbain
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Ancienne école de rang; - Elle a conservé ses fenêtres en façade, sa porte d'entrée d'origine et une petite annexe à l'arrière. Par contre, le bâtiment a subi plusieurs modifications (fenestration, revêtement) qui lui ont fait perdre de son cachet d'origine. État de conservation moyen; - Actuellement utilisée comme résidence privée.	283, rue Saint-Édouard Lot : 319-P Matricule : 0267-91-0236
INTERVENTION (S) PARTICULIÈRE(S)	
▪ Inscription du bâtiment à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; ▪ Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre.	
PHOTO	PLAN DE LOCALISATION
	

NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
H58 Maison-forge	Saint-Urbain
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Ancien bâtiment en pièce sur pièce édifié sur une fondation en pierre cimentée. Un lambris de planches verticales recouvre les murs autrefois blanchis à la chaux; - La forge était située dans la partie droite du bâtiment. On y accédait par une épaisse porte faite de larges planches horizontales; - Utilisation actuelle : bâtiment secondaire (remise)	246, St-Edouard (route 381) Lot : 318-P Matricule : 0166-94-5535
INTERVENTION (S) PARTICULIÈRE(S)	
▪ Inscription du bâtiment à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; ▪ Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre.	
PHOTO	PLAN DE LOCALISATION
	

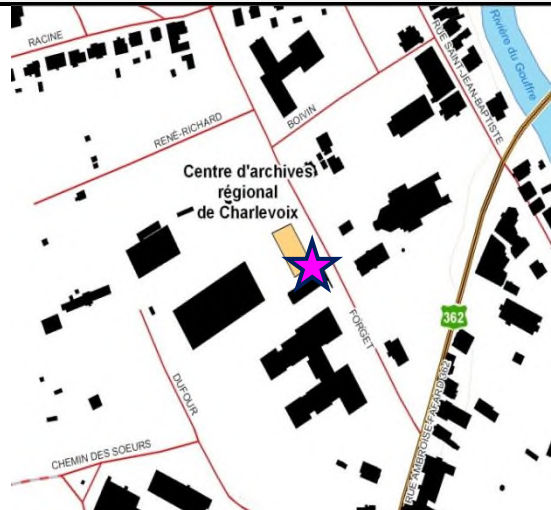
NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
H59 Renardière	Saint-Urbain
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Établissement qui servait autrefois à la reproduction des renards. Au centre de l'enclos, une tour permettait de les observer et de surveiller les accouplements; - Construction en bois datant de 1912 érigée sur cinq piliers de ciment; - Aujourd'hui unique au Québec, et dernier vestige de l'importance de l'élevage du renard dans Charlevoix. Cette industrie connut son apogée vers 1925 et son déclin dans les années 1930; - Actuellement, inutilisé et en mauvaise état de conservation; - Ne fait l'objet d'aucune protection ou reconnaissance de la part de la municipalité ou du MCCCCFQ; - A fait l'objet d'une analyse par un architecte (Normand Desgagnés et ass.) pour orienter la restauration du bâtiment (Programme de soutien technique à la restauration de bâtiments anciens de la MRC de Charlevoix), en 2002. Projet en suspend.	Rang St-Georges (route 138) Lot : 38-P Matricule : 0568-74-0360
INTERVENTION (S) PARTICULIÈRE(S)	
▪ Inscription du bâtiment à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; ▪ Voir à la préservation et à la mise en valeur du site et de cette histoire particulière de Charlevoix; ▪ Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre.	
PHOTO	PLAN DE LOCALISATION
	

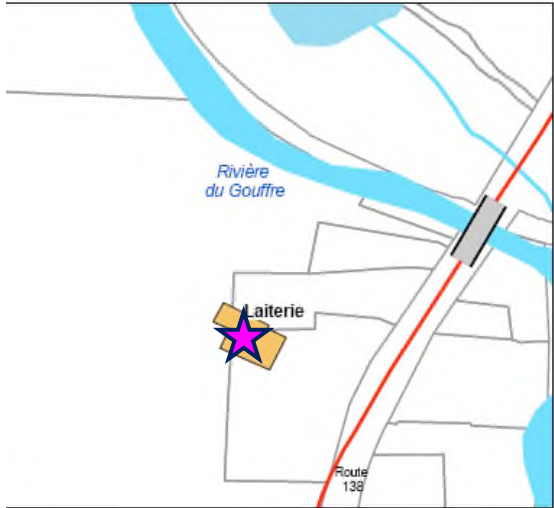
NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
H60 Maison du notaire, <i>Le temps d'une paix</i>	Saint-Urbain
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Bâtiment historique construit vers 1870; - Bien connu parce qu'il fut utilisé dans le téléroman <i>Le temps d'une paix</i>, comme étant la maison du notaire; - Les caractéristiques de la maison ont été bien conservées. Beaucoup de détails et d'ornementations y sont encore présents.	259, rang Saint-Jean-Baptiste (en bordure de la rivière du Gouffre) Lot : 97-P Matricule : 0575-91-0517
INTERVENTION (S) PARTICULIÈRE(S)	
▪ Inscription du bâtiment à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; ▪ Voir à la préservation et à la mise en valeur du site et de cette histoire particulière de Charlevoix : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre.	
PHOTO	PLAN DE LOCALISATION
 2008/07/02 Façade  2008/07/02 Façade et agrandissement récent	

SITES D'INTÉRÊT CULTUREL :

NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
C10 Musée d'art contemporain de Baie-Saint-Paul	Baie-Saint-Paul
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Depuis novembre 2008, le bâtiment qui abritait autrefois le Centre d'exposition porte le nom de Musée d'art contemporain de Baie-Saint-Paul; - Mission : Connaître, promouvoir et conserver l'art contemporain; - Cet édifice, inauguré le 24 juin 1992, est récipiendaire du premier prix d'architecture 1992 décerné par l'Ordre des architectes du Québec (catégorie bâtiment institutionnel).	23, rue Ambroise Fafard Lots : 530-P, 531-P, 925-3, 926-1 Matricule : 0455-34-3453
INTERVENTION (S) PARTICULIÈRE(S)	
▪ Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre	
PHOTO	PLAN DE LOCALISATION
	

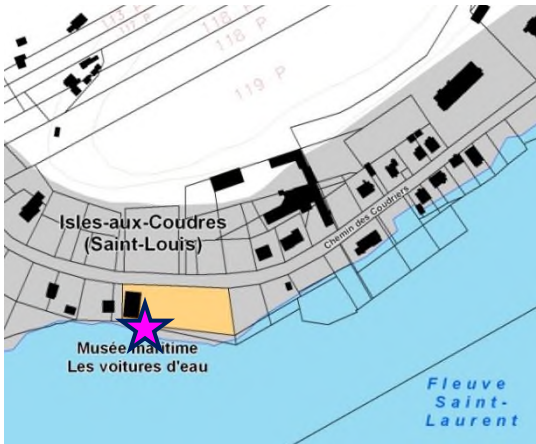
NOM DU SITE D'INTÉRÊT		NOM DE LA MUNICIPALITÉ
C11 Carrefour culturel Paul-Médéric		Baie-Saint-Paul
CARACTÉRISTIQUES		LOCALISATION
- Le Carrefour culturel est un lieu d'exposition multidisciplinaire, un espace de rencontre, de promotion et de rayonnement culturel ; - Quatre grands secteurs de la culture y trouvent leur place : les arts visuels, l'animation, le patrimoine et les arts de la scène ; - Le Carrefour culturel a subi des rénovations importantes en 2008-'09.		4, rue Ambroise Fafard Lot : 916-1 Matricule : 0455-23-6095
INTERVENTION (S) PARTICULIÈRE(S)		
▪ Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre		
PHOTO		PLAN DE LOCALISATION
		

NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
C12 Centre d'archives régional de Charlevoix	Baie-Saint-Paul
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Le centre d'archives est voué à l'acquisition, à la préservation et à la mise en valeur des archives des gens et des organismes de la région de Charlevoix; - Il met à la disposition des chercheurs l'ensemble des fonds d'archives qu'il possède. Ainsi, il entend participer concrètement à une meilleure connaissance de l'histoire de la région de Charlevoix et veut contribuer au développement d'un fort sentiment d'appartenance, s'appuyant sur une mémoire collective vivante.	9-101, rue Forget (Localisé à l'intérieur de la bibliothèque municipale René-Richard)
INTERVENTION (S) PARTICULIÈRE(S)	
▪ Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre	
PHOTO	PLAN DE LOCALISATION
	

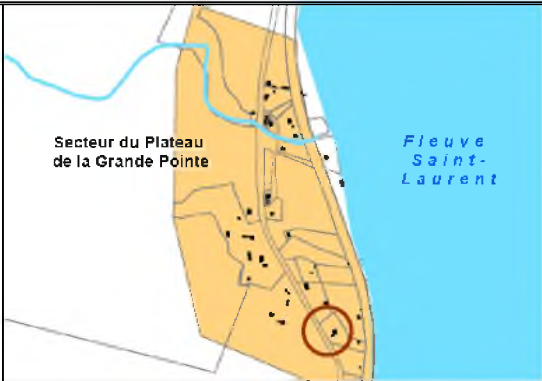
NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
C13 Laiterie de Charlevoix (économosée du fromage)	Baie-Saint-Paul
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- La laiterie de Charlevoix, économosée du fromage, fabrique du fromage de type cheddar depuis 1948. Cette fabrication se fait sur une base artisanale. Depuis 2008, elle fabrique un fromage unique à partir d'un troupeau de vaches canadiennes élevées dans la région. - Centre d'interprétation où l'on peut assister à la démonstration des différentes étapes de fabrication du fromage grâce à des vitrines donnant sur les aires de travail. - Exposition d'anciens outils de travail des fromagers.	1167, boul. Mgr de Laval (route 138) Lot : 3 623 270 Matricule : 0259-42-2442
INTERVENTION (S) PARTICULIÈRE(S)	
▪ Inscription du bâtiment à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; ▪ Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre	
PHOTO	PLAN DE LOCALISATION
	

NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
C14 Maison du sculpteur Gérard Thériault (1939-2001)	Baie-Saint-Paul
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Construction originale en forme de pyramide réalisée par le sculpteur à la fin des années '70. A l'un des coins de la résidence, une sculpture monumentale participe au soutien du toit; - Lieu d'implantation de son atelier; - Natif de Cap-Chat (1939), Gérard Thériault a vécu son enfance en Gaspésie. Il alla s'installer à Montréal à 14 ans pour étudier l'ébénisterie puis les Beaux-Arts. Il s'établit à Baie-Saint-Paul en 1964; - Plusieurs de ses œuvres sont exposées sur des lieux publics à Baie-Saint-Paul.	441, chemin du Cap-aux-Rets Lots : 264-6-P, 264-7, 267-3-P et 267-4 Matricule : 0654-86-0269
INTERVENTION (S) PARTICULIÈRE(S)	
▪ Inscription du bâtiment à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; ▪ Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre	
PHOTO	PLAN DE LOCALISATION
	

NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
C15 Cidres et Vergers Pedneault (écomusée de la pomme)	Isle-aux-Coudres
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Verger datant de 1918 (premiers pommiers); - Fabrication artisanale des produits de la pomme.	3384, Chemin des Coudriers Lots : 246-2, 246-P, 247-5, 247-P Matricule : 1353-95-4159
INTERVENTION (S) PARTICULIÈRE(S)	
▪ Inscription du secteur à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; ▪ Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre	
PHOTO	PLAN DE LOCALISATION
	

NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
C16 Musée Les Voitures d'Eau	Isle-aux-Coudres
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Raconte l'histoire de la navigation sur le fleuve Saint-Laurent. Permet la visite complète de la goélette à fond plat Mont-Saint-Louis. De plus, de nombreuses pièces d'équipement nautique d'époque sont en exposition; - Digne représentante du cabotage, elle a été convertie en «bateau-musée» en 1973 par le capitaine Éloi Perron, ce qui lui a permis de conserver son aspect tel que lors de son retrait du commerce; - Présence d'un sentier rustique et d'une tour offrant une vue surprenante sur l'île.	1933, chemin des Coudriers Secteur de la Pointe-de-l'Islet Lots : 119-34-P, 119-37-P, 119-38, 119-39, 119-40, 119-41-P, 119-42-P, 119-49
INTERVENTION (S) PARTICULIÈRE(S)	
▪ Inscription de la goélette à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; ▪ Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre	
PHOTO – GOÉLETTE MONT-SAINT-LOUIS	PLAN DE LOCALISATION
 Crédit-photo : http://www.sggi.qc.ca/ssgi3/index.asp	

NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
C17 Site de la roche à Caya	Isle-aux-Coudres
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Site qui bénéficie d'une reconnaissance particulière de la part de la population; - Fait l'objet d'une légende locale qui dit que l'endroit aurait été "habité" par un homme pauvre d'esprit, du nom de Caya, durant la moitié de sa vie; - Une autre légende raconte que les Coudrien (ienne) naquirent sous cette roche.	Pointe-de-l'Islet
INTERVENTION (S) PARTICULIÈRE(S)	
▪ Inscription du secteur à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; ▪ Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre	
PHOTO DE LA ROCHE À CAYA	PLAN DE LOCALISATION
	

NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
C18 Chalet d'été de Gabrielle Roy	Petite-Rivière-Saint-François
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Construit vers 1950; - Petite maison genre bungalow où Gabrielle Roy passa ses étés de 1954 jusqu'à sa mort en 1983; - Elle est devenue maison pour écrivain-résident, gérée par la Fondation Gabrielle-Roy qui alloue une bourse à un écrivain pouvant disposer de la maison durant 3 à 6 mois;	Rue Principale (Secteur de la Grande Pointe)
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
▪ Inscription du bâtiment à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; ▪ Veuillez vous référer aux outils proposés au point 9.4.1 du présent chapitre.	
LOCALISATION CHALET	PLAN DE LOCALISATION
	
PHOTO	
	

NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
C19 Maison Jean-Palardy	Petite-Rivière-Saint-François
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Construite vers 1900; - Maison d'esprit québécois, possédant un toit à deux versants, caractéristique d'un modèle d'habitation courante à l'époque de la colonisation de Charlevoix; - Achetée en 1939 par Jean Palardy, peintre, historien de l'art et réalisateur canadien. Il est l'auteur de nombreuses œuvres documentaires dont l'une sur les peintres populaires de Charlevoix dans les années 1940; - On rapporte que le manifeste du Refus Global y aurait été signé en août 1948. Gabrielle Roy passa l'été 1953 dans cette maison; - Utilisée présentement comme remise. État préoccupant.	Rue Royale Lot : 306-1 Matricule : 9938-52-2736
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
▪ Inscription du bâtiment à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; ▪ Veuillez vous référer aux outils proposés au point 9.4.1 du présent chapitre.	
PHOTO	PLAN DE LOCALISATION
	

9.6 LES TERRITOIRES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE

9.6.1 PROBLÉMATIQUE

Les activités humaines ont une incidence de plus en plus grande sur l'environnement. L'urbanisation, les activités agricoles, les coupes forestières, les activités d'extraction, les activités de récréation, les équipements et les infrastructures de transport couvrent des superficies importantes et, dans certains cas, entraînent une artificialisation complète du milieu naturel. Ces activités ne sont pas sans répercussions sur les composantes et les processus naturels des écosystèmes. L'écoulement des eaux de surface peut être modifié avec des conséquences sur les plaines inondables, l'érosion fluviale ou éolienne des sols est augmentée, des habitats fauniques ou floristiques peuvent disparaître, etc. Les effets négatifs sur l'environnement ne sont pas toujours perceptibles immédiatement, comme pour la notion de paysage, ces effets sont graduels et généralement cumulatifs.

La MRC de Charlevoix compte sur son territoire une grande diversité d'habitats et de milieux naturels particuliers. La présence du fleuve, l'influence des marées, la variété des dépôts de surface, le climat et la topographie montagneuse favorisent une biodiversité qui s'exprime par la présence de six zones climatiques, de l'érablière à bouleaux jaunes jusqu'à la toundra alpine. Ces habitats diversifiés supportent une faune tout aussi variée qui va du béluga jusqu'au caribou des bois. Ces caractéristiques ont mené à la création par le gouvernement provincial du parc national des Grands-Jardins en 1981. L'existence d'un milieu naturel de qualité et bénéficiant d'une protection légale, combiné à la présence d'activités humaines et une volonté locale de concilier développement humain et conservation de la biodiversité a incité l'UNESCO, à accorder en 1989, le statut de réserve mondiale de la biosphère à un large territoire qui englobe les bassins versants de la rivière-du-Gouffre (MRC de Charlevoix) et de la rivière Malbaie (MRC de Charlevoix-Est).

Malgré le fait que les populations sont de plus en plus sensibilisées à l'importance de préserver les composantes des écosystèmes ainsi que leurs processus régulateurs de l'environnement, il demeure essentiel que les organismes responsables de la planification de l'aménagement du territoire et du développement local définissent un cadre de protection minimale pour assurer la pérennité de ces écosystèmes.

L'identification des territoires d'intérêt écologique à l'intérieur du schéma d'aménagement représente, dans un premier temps, un moment privilégié pour répertorier les sites présentant une valeur écologique sur le territoire de la MRC et, dans un second temps, pour réviser ou actualiser les politiques d'aménagement applicables à ces territoires particuliers.

Cette volonté de la MRC s'inscrit dans un contexte où la conservation de la biodiversité, l'aménagement intégrée des ressources et le développement durable d'un territoire sont des enjeux incontournables qui rallient la majorité des intervenants.

- REMARQUE -

Certains territoires d'intérêt écologiques identifiés dans la prochaine section de ce chapitre se retrouvent également à l'intérieur du chapitre *Contraintes naturelles et anthropiques* ainsi qu'à l'intérieur du *Document complémentaire* puisqu'ils devront obligatoirement être inscrits à l'intérieur du plan d'urbanisme ainsi que dans la réglementation municipale. Nous vous invitons à consulter ces documents pour connaître précisément les territoires ciblés et les mesures normatives qui y sont rattachées.

9.6.2 GRANDE PRÉOCCUPATION DE LA MRC SUR LES TERRITOIRES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE

- ❑ Éviter la perte et la dégradation des territoires présentant un intérêt écologique et faunique sur le territoire de la MRC de Charlevoix;

9.6.3 LES GRANDES ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT

- ❑ Protéger et mettre en valeur les territoires naturels autant du point de vue de la faune que de la flore et des paysages naturels;

9.6.4 LES OBJECTIFS D'AMÉNAGEMENT

- Intégrer au plan d'urbanisme et à la réglementation municipale, les territoires d'intérêt écologique identifiés au schéma d'aménagement;
- Élaborer un cadre normatif, à l'échelle régionale, afin de mieux encadrer les coupes forestières dans les territoires écologiques sensibles à l'aide de prescriptions spécifiques à l'intérieur du document complémentaire;
- Obtenir et intégrer aux instruments de planification municipale et régionale le cadre écologique de référence* du territoire de la MRC.

**Il s'agit d'un outil de connaissance, de classification et de cartographie des écosystèmes terrestres et aquatiques. On y trouve des informations traitant de la géologie du sol, des dépôts de surface, de la topographie, de la circulation de l'eau, etc. tous ces renseignements sont rassemblés dans un système d'information sur le territoire et sont gérés à l'aide de logiciels de cartographie numérique, d'analyse spatiale et de gestion de bases de données. Ils aident à la prise de décision éclairée et à une meilleure planification du territoire (source : MDDEP).*

9.6.5 RÉPERTOIRE DES TERRITOIRES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE

Territoire d'intérêt écologique

Ec1	Parc national des Grands-Jardins	<i>Aire protégée reconnue¹</i>
Ec1.1	Le contrefort (Mont du lac des Cygnes)	
Ec1.2	Les hauts plateaux (Mont de l'Enfer)	
Ec1.3	Le plateau central	
Ec1.4	La tourbière réticulée du lac Malbaie	
Ec2	Mont du lac à l'Empêche	
Ec3	Parc national des Hautes-Gorges de la rivière Malbaie (partie ouest)	<i>Aire protégée reconnue</i>
Ec4	Réserve écologique Thomas-Fortin	<i>Aire protégée reconnue</i>
Ec5	Milieux humides	
Ec6	Le Boisé du quai et marais salins	
Ec7	Érablières de la forêt habitée du Massif	
Ec8	Refuges biologiques	<i>Aire protégée reconnue</i>
Ec9	Grotte de Saint-Urbain	

Territoire d'intérêt écologique orienté principalement sur l'habitat faunique :

Ec10	Aire de fréquentation du caribou forestier	<i>Aire protégée reconnue</i>
Ec11	Aires de concentration d'oiseaux aquatiques	<i>Aire protégée reconnue</i>
Ec12	Rivière du Gouffre (identification des fosses à saumons)	
Ec13	Zones habitées par le faucon pèlerin	
Ec14	Ravages de cervidés	

Autre territoire d'intérêt écologique

Bandes riveraines

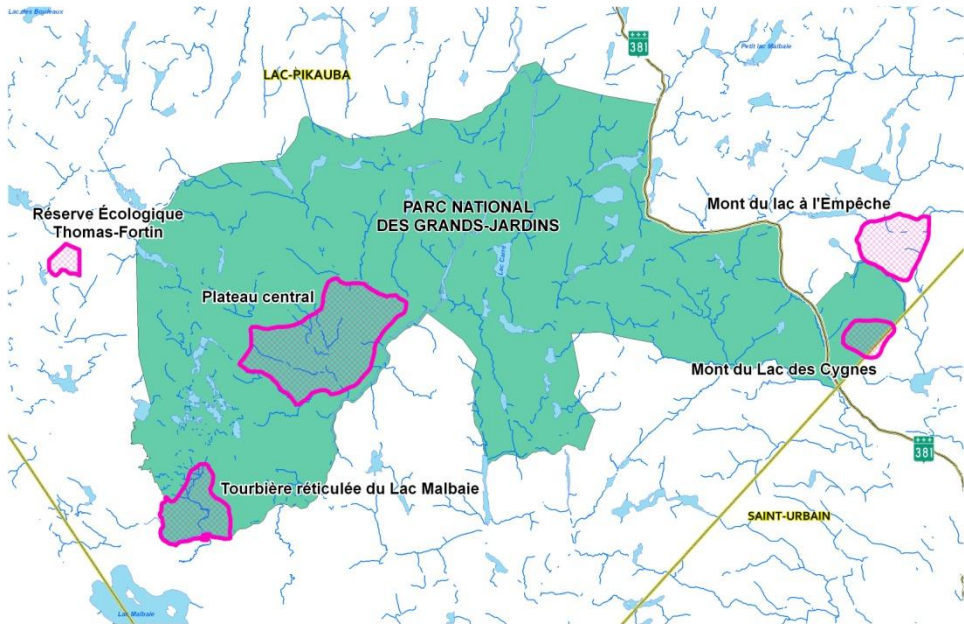
Les bandes riveraines représentent un intérêt écologique pour la MRC de Charlevoix. Malheureusement, elles ne peuvent faire l'objet d'une cartographie détaillée puisqu'il serait ardu d'identifier ces territoires linéaires autour de tous les cours d'eau permanents et intermittents. De plus, la bande de protection riveraine varie d'un cours d'eau à l'autre en fonction de divers critères comme la pente de la rive. Également, des milieux humides adjacents aux plans d'eau peuvent modifier les limites de la bande de protection. Nous n'avons pas une connaissance complète de tous les milieux humides présents sur le territoire.

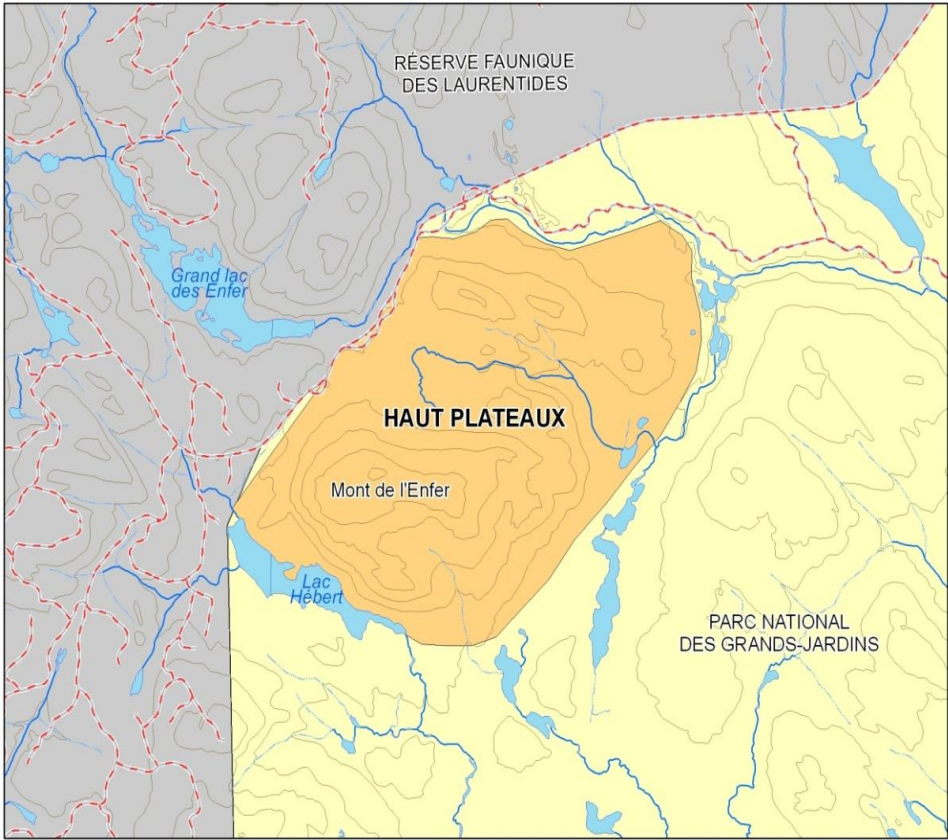
Les bandes riveraines font l'objet d'une protection depuis au moins 1983. Les dispositions relatives à leur protection sont inscrites à l'intérieur du document complémentaire.

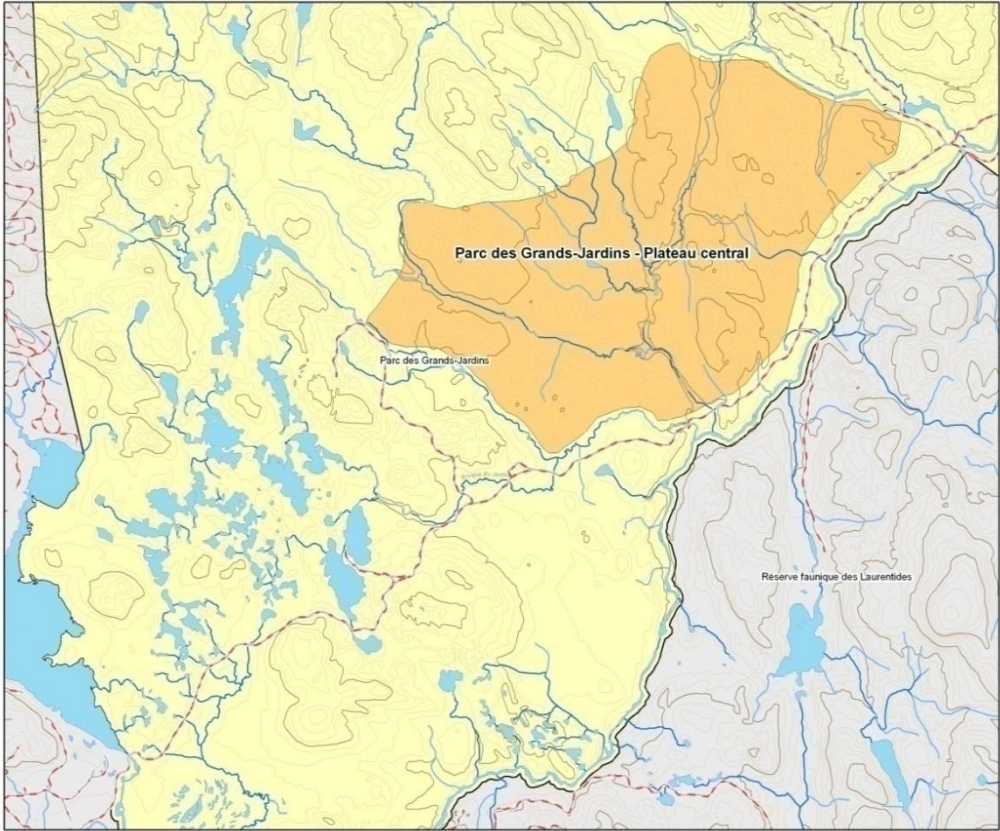
¹ Ces territoires font partis du réseau d'aires protégées reconnues par le gouvernement du Québec dans le but de concourir à l'objectif de sauvegarder le caractère, la diversité et l'intégrité du patrimoine naturel du Québec (Loi sur la conservation du patrimoine naturel). Dans cette loi, on entend par aire protégée : « un territoire, en milieu terrestre ou aquatique, géographiquement délimitée, dont l'encadrement juridique et l'administration visent spécifiquement à assurer la protection et le maintien de la diversité biologique et des ressources naturelles et culturelles associées ».

FICHES SYNTHÈSES

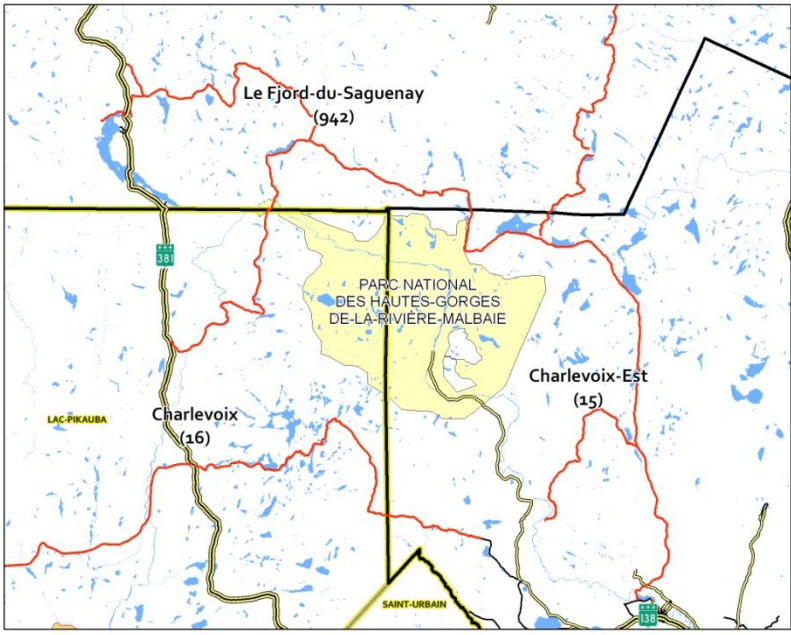
TERRITOIRES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE

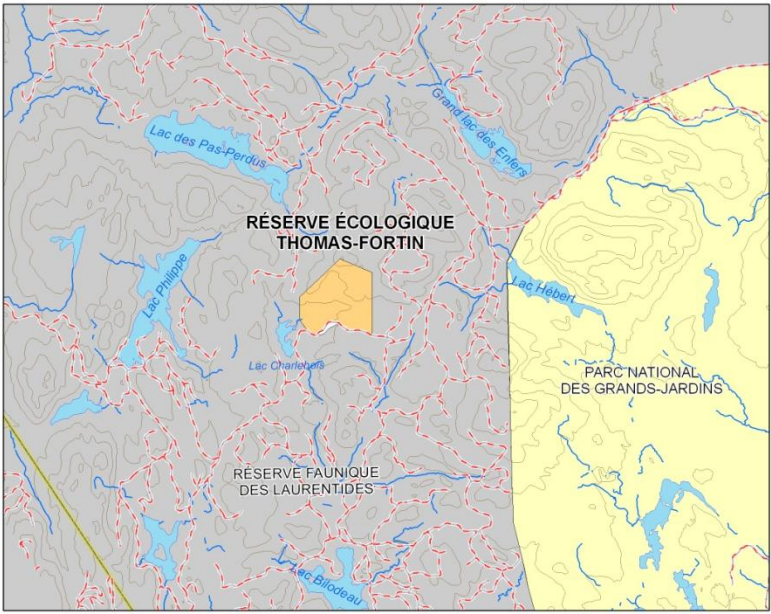
NOM DU SITE D'INTÉRÊT	
Ec1 Parc national des Grands-Jardins	
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Parc de conservation visant à assurer, notamment, la protection de l'habitat du caribou. <i>Aire protégée</i> reconnue par le gouvernement du Québec; - Superficie : 310 km²; - Altitude variant entre 325 et 1100 mètres; - Le parc est caractérisé par la présence d'enclaves subarctiques au sein de la forêt boréale qui se manifestent par la présence de : - Peuplements de pessière noire à cladonie (taïga); - De zones de tourbière; - Étagement altitudinal de la végétation des hauts sommets du contrefort (notamment au mont du lac des Cygnes) montrant un étage alpin où croît une végétation de toundra; - Territoire du parc est subdivisé en grands ensembles naturels possédant chacun des spécificités lui conférant un caractère unique; - Ce parc national a le privilège de constituer l'une des Aires centrales de la Réserve mondiale de la biosphère de Charlevoix, statut octroyé à la région par l'UNESCO; - Parc possédant également des caractéristiques esthétiques et paysagères de grand intérêt.	TNO de Lac Pikauba Entre 70°34'41" à 71°00'10" longitude Ouest Entre 47°35'42" à 47°46 '19" latitude Nord
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
- Inscription du secteur identifié à l'intérieur de la réglementation relative au TNO; - Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre;	
CARTE DE LOCALISATION	
	

NOM DU SITE D'INTÉRÊT	
Ec1.2 Parc national des Grands-Jardins ▸ Les hauts plateaux (Mont de l'Enfer)	
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- On y retrouve les sommets les plus élevés du parc, à des altitudes variant entre 800 et 1 100 m; - Ces monts sont nombreux et entrecoupés de vallées glaciaires; - Plusieurs sommets dénudés, dont le mont de l'Enfer (le sommet le plus élevé du parc avec ses 1 100 m), offrent une vue d'ensemble sur le parc et ses environs.	TNO de Lac Pikauba Partie nord-ouest du parc
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
- Inscription du secteur identifié à l'intérieur de la réglementation relative au TNO; - Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre;	
CARTE DE LOCALISATION	
	

NOM DU SITE D'INTÉRÊT	
Ec1.3 Parc national des Grands-Jardins ► Le Plateau central	
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Relief vallonné; - Altitude variant entre 700 et 800 mètres; - Enclave subarctique au sein de la forêt : on est en présence de grande étendues de pessière à cladonie (taïga) dont l'existence est exceptionnelle à cette latitude; - Habitat hivernal du caribou.	TNO de Lac Pikauba Situé dans la partie centrale du parc.
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
- Inscription du secteur identifié à l'intérieur de la réglementation relative au TNO; - Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre;	
CARTE DE LOCALISATION	
	

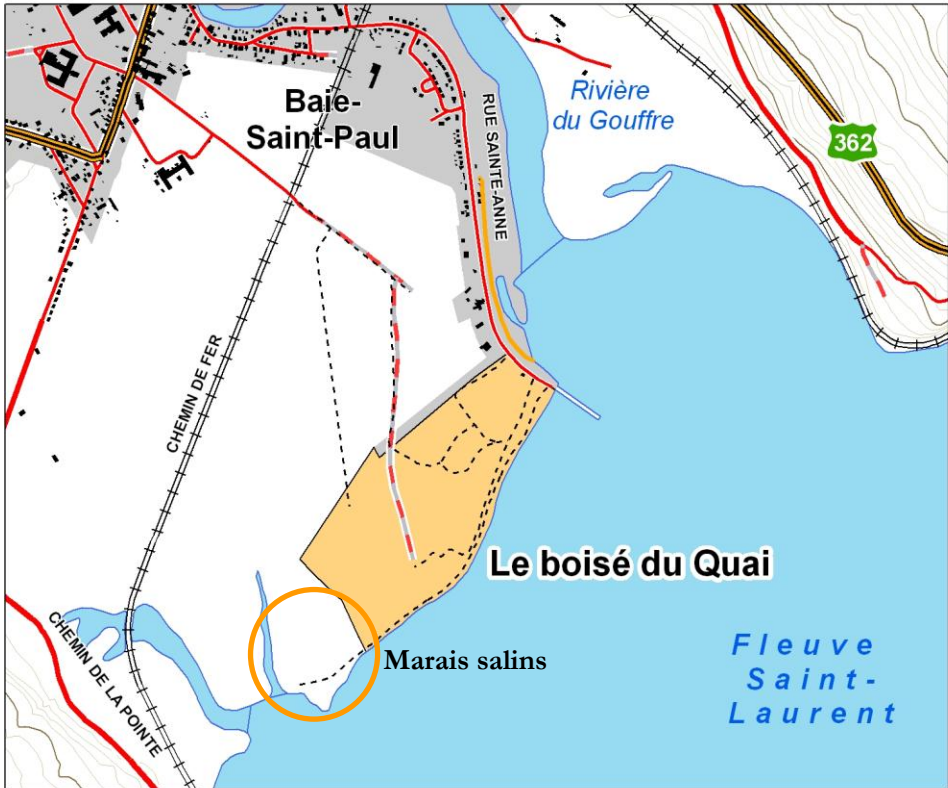
NOM DU SITE D'INTÉRÊT	
Ec1.4 Parc national des Grands-Jardins ► Tourbière réticulée du lac Malbaie	
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Relief plat ou faiblement ondulé induisant un drainage souvent mauvais. On y retrouve donc des tourbières et des marécages, dont la tourbière réticulée du lac Malbaie. Ce type de tourbière qu'on retrouve habituellement dans le Grand Nord est peu commune à cette latitude; - Profondeur : 2,35 mètres; - Végétation particulière comprenant notamment de nombreuses espèces de sphaignes et trois espèces de plantes carnivores : l'une d'entre elles (<i>Drosera linearis</i>) est considérée comme une espèce rare au Québec.	TNO de Lac Pikauba Partie sud-ouest du parc
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
- Inscription du secteur identifié à l'intérieur de la réglementation relative au TNO; - Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre;	
CARTE DE LOCALISATION	
	

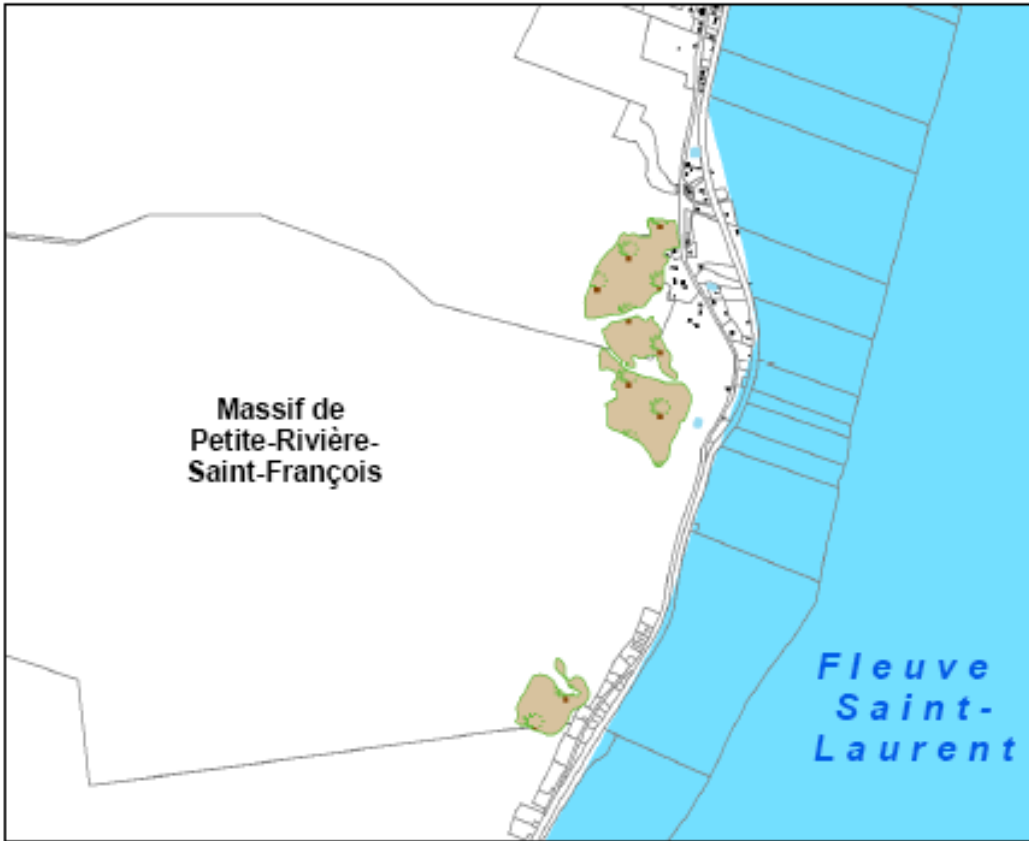
NOM DU SITE D'INTÉRÊT	
Ec3 Parc national des Hautes-Gorges de la rivière Malbaie (partie ouest)	
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Parc de conservation reconnu comme <i>aire protégée</i> par le gouvernement du Québec; - Superficie totale du parc : 224,7 km²; - L'intérêt principal du site se situe au niveau de la physiographie : relief vigoureux de plateau granitique, au modelé de dissection bien développé et fortement entaillé de profondes vallées (vallées en U, vallées suspendues); la dénivellation maximale atteint 600 mètres dans la vallée de la rivière Malbaie; - Végétation caractéristique de la forêt boréale (sapinière à bouleaux, pessière noire et un étage alpin constitué de pessière à Krummholz et de toundra) ; - Autres attraits naturels : la rivière Malbaie, plusieurs chutes ainsi que quelques lacs importants; - Ce parc national a le privilège de constituer l'une des Aires centrales de la Réserve mondiale de la biosphère de Charlevoix, statut octroyé à la région par l'UNESCO. - Parc possédant également des caractéristiques esthétiques et paysagères de grand intérêt.	TNO de Lac Pikauba Entre 70°21' à 71°37' longitude Ouest Entre 47°50' à 47°59' latitude Nord
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
- Inscription du secteur identifié à l'intérieur de la réglementation relative au TNO; - Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre;	
CARTE DE LOCALISATION	
	

NOM DU SITE D'INTÉRÊT	
Ec4 Réserve écologique Thomas-Fortin	
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Reconnue comme <i>aire protégée</i> au Québec depuis 1990; - Superficie : 118 ha.; - Objectifs : Protection des écosystèmes représentatifs de la région écologique des Hautes-Laurentides de la rivière Malbaie; - Relief : légèrement accidenté ou montagneux. L'élévation par rapport au niveau de la mer varie entre 860 et 1 030 mètres; - Géomorphologie : Dans les parties élevées, on trouve des dépôts très minces de type fluvio-glaciaire avec des affleurements occasionnels de la roche mère. Dans les parties basses, le till est plus épais. Certains de ces dépôts ont la forme d'esker. Les dépôts organiques comblent occasionnellement les dépressions dans les parties inférieures du bassin hydrographique. Ces tourbières, généralement minces et oligotrophes, n'occupent jamais de grandes superficies; - Pédologie : les sols sont représentés par des podzols ferro-humiques; - Végétation : Sapinière à épinettes noires, climax climatique dominé par le sapin baumier et l'épinette noire associée au bouleau blanc et l'épinette blanche; - Le territoire de la réserve écologique n'a subi aucune perturbation majeure. Il s'agit d'un îlot de forêt boréale vierge dans un territoire largement exploité pour la récolte de matière ligneuse.	TNO de Lac Pikauba 71°03' longitude Ouest 47°42' latitude Nord (Située à environ 70 kilomètres au nord-ouest de Baie-Saint-Paul et à proximité du parc des Grands Jardins)
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
- Inscription du secteur identifié à l'intérieur de la réglementation relative au TNO; - Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre;	
CARTE DE LOCALISATION	
	

NOM DU SITE D'INTÉRÊT	
Ec5 Milieux humides	
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Écosystèmes qui constituent l'ensemble des sites saturés d'eau ou inondés pendant une période suffisamment longue pour influencer la nature du sol et la composition de la végétation (<i>Couillard et Grondin, 1992, site internet MDDEP</i>). L'étang, le marais, le marécage ou la tourbière sont des exemples de milieux humides; - Les secteurs représentés ci-dessous comprennent les <i>milieux humides potentiels d'intérêt pour la conservation</i> et les <i>milieux humides potentiels</i> qui ont été identifiés par MDDEP. Ceux-ci se situent principalement dans le littoral et sur la rive; - A ceux-ci s'ajoutent les milieux humides répertoriés (de plus d'un hectare) par Canards illimités Canada à l'intérieur des <i>Plans régionaux de conservation des milieux humides</i>. Ces derniers couvrent le territoire correspondant au bassin versant de la rivière du Gouffre;	Municipalités concernées : - TNO Lac-Pikauba; - Baie-Saint-Paul; - L'Isle-aux-Coudres; - Les Éboulements; - Petite-Rivière-Saint-François; - Saint-Hilarion; - Saint-Urbain. Sources : MDDEP et Canards illimités
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
- Inscription des milieux humides identifiés à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; - Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre;	
CARTE DE LOCALISATION DES MILIEUX HUMIDES (SECTEURS MUNICIPALISÉS)	
	

NOM DU SITE D'INTÉRÊT	
EC6 Boisé du Quai et ses marais salins	
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- La municipalité est propriétaire des trois lots concernés incluant le boisé, le champ Est (bordant la rue Sainte-Anne) et le champ Ouest; - Le secteur présente une bonne diversité écologique : marais salins, herbiers dunaires, champs agricoles, peuplements résineux, mélangés et feuillus; - La présence d'un cordon dunaire est une particularité plutôt rare au Québec et des mesures de protection ont été prises afin d'éviter leur détérioration dû au piétinement excessif : installation de clôtures brise-vent, plantations d'ammophile pour stabiliser les dunes, canalisation de l'accès à la plage à l'aide d'une passerelle; - Présence d'avifaune; Groupements forestiers présents : -Sapinière baumière à épinette blanche et rouge; -Pessière blanche et rouge avec sapin et bouleau à papier; -Pinède à pin blanc, rouge, gris et sylvestre (plantation); -Peuplement en régénération (feuillus intolérants et résineux); -Bétulaie à bouleau à papier; -Peupleraie à peuplier faux-tremble. Groupements du marais intertidal présents: -Groupement à spartine alterniflore et étalée; -Groupements associés aux mares; -Groupement à graminées; Groupements riverains et dunaires présents; -Friche arbustive à feuillus intolérants; -Prairie à ammophile. Le marais et ses rives sont protégés par un statut d'habitat faunique / aire protégée reconnue par le gouvernement du Québec <i>(aire de concentration d'oiseaux aquatiques)</i>	Baie-Saint-Paul Lots correspondant au Boisé du Quai: 950-P, 951-P, 952 Lots correspondants aux marais salins : 931-P, 956-P (propriété privée)
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
- Inscription du milieu identifié à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; - Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre;	

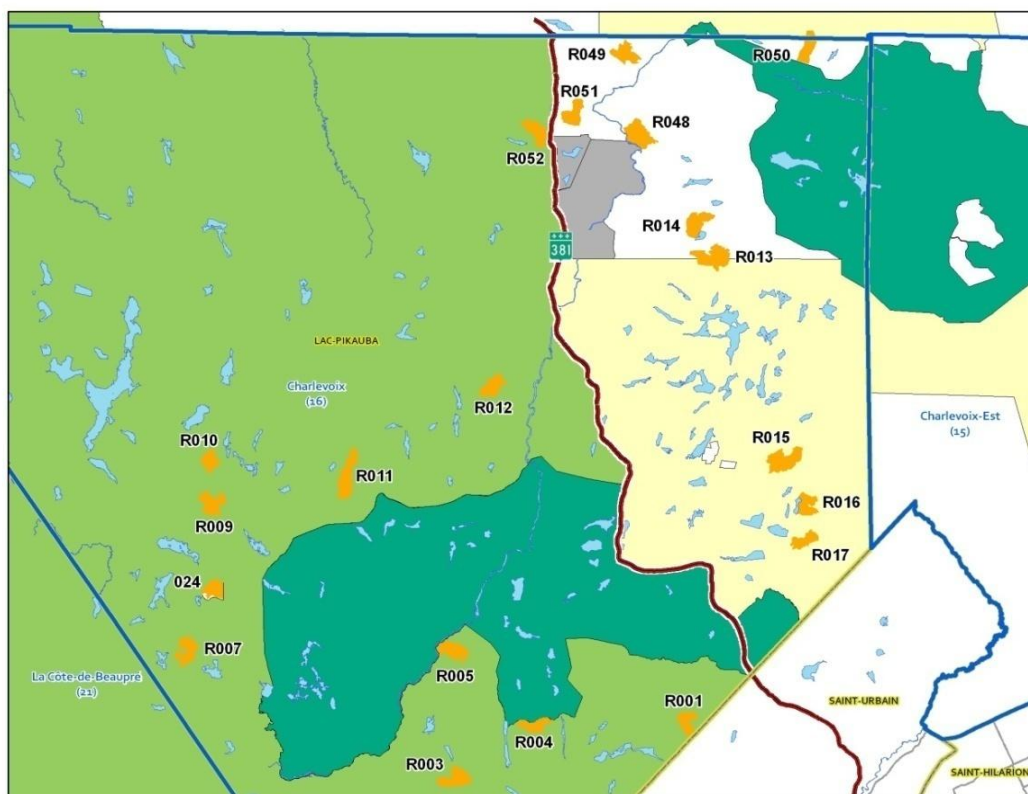
NOM DU SITE D'INTÉRÊT	
EC6 (SUTTE) Boisé du Quai et ses marais salins	
CARTE DE LOCALISATION	
	

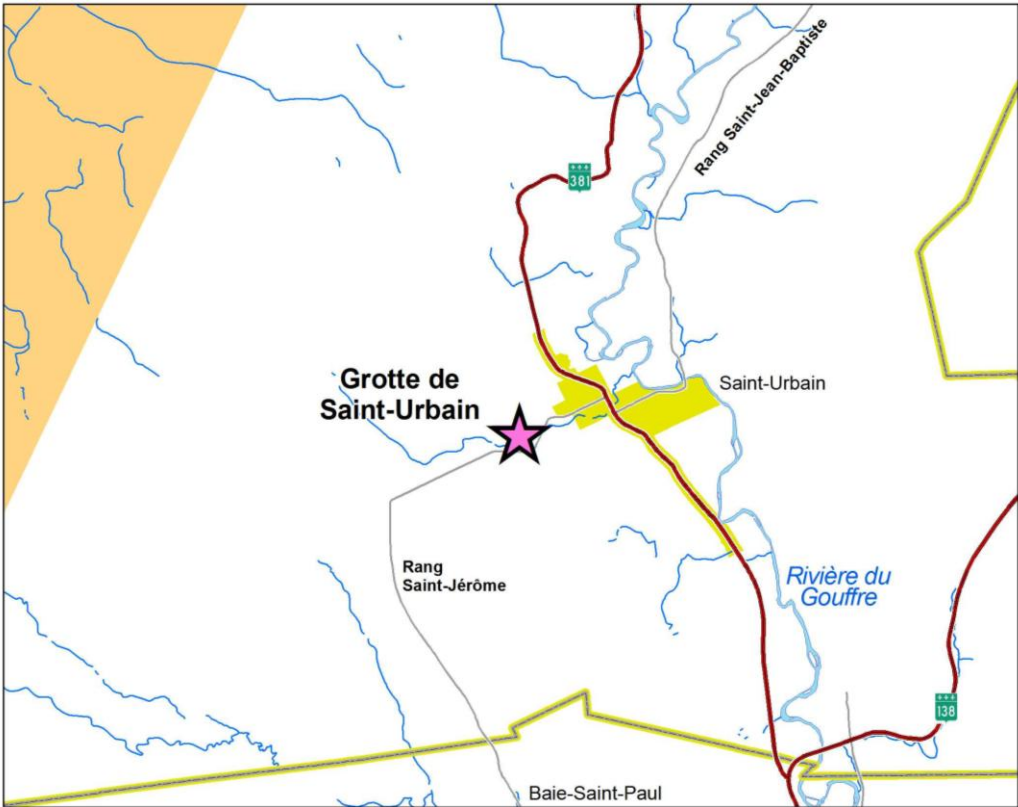
NOM DU SITE D'INTÉRÊT	
Ec7 Érablières de la forêt habitée du Massif	
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Quatre blocs ont été identifiés (voir carte ci-dessous et Plan de développement et d'utilisation du territoire 2005-2010, Forêt du Massif); - Ces blocs d'érablières représentent une superficie totale de 26,8 ha.; - Ils se situent dans le secteur Piémont de la forêt habitée et font parties de l'entente de délégation de gestion de la forêt du Massif; - Présence d'un microclimat : température exceptionnelle, peu de vent, érables à plus de 500 mètres d'altitude; - Érablière à bouleau jaune avec diversité végétale et présence d'une chênaie; - Deux ruisseaux (Maillard et de la Grande Pointe) sillonnent le secteur; - Présence de sentiers pédestres et de panneaux d'interprétation.	Petite-Rivière-Saint-François Situées au piedmont de la montagne du Massif de Petite-Rivière-Saint-François
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRES	
- Inscription du secteur à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; - Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre; - Normes particulières d'aménagement et de développement	
CARTE DE LOCALISATION	
	

NOM DU SITE D'INTÉRÊT	
Ec8 Refuges biologiques	
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Territoire reconnu parmi les 24 <i>aires protégées</i> par le gouvernement du Québec; - Les refuges biologiques sont de petites aires forestières, d'environ 200 hectares en moyenne, soustraites aux activités d'aménagement forestier et dans lesquelles des habitats et des espèces sont protégées de façon permanente²; - Désignés à ce titre par le MRNF en vertu de la Loi sur les forêts (article 24.10) dans le but de protéger les forêts mures et surannées représentatives du patrimoine forestier, et du même coup, fournir des habitats propices aux espèces associées aux vieilles forêts. Ces territoires favorisent également la connectivité écologique avec les aires protégées de grande dimension (ex. : parcs nationaux);	Municipalité concernée : TNO Lac-Pikauba; Source : MNRF, 2010
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
- Inscription du territoire identifié à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; - Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre;	
LISTE DES REFUGES BIOLOGIQUES DE LA MRC DE CHARLEVOIX	
1 2 3 4 Explication du code : 01151 0000 R 003	
1- No. de l'unité d'aménagement forestier (UAF)	
2- No. de l'unité territoriale de référence (UTR)	
3- R : Refuge biologique	
4- Numéro séquentiel (0 à 999)	

² Site web du MRNF : <http://www.mrnf.gouv.qc.ca/forets/amenagement/amenagement-objectifs-refuges.jsp> (Consulté le 3 août 2010)

CARTE DE LOCALISATION DES REFUGES BIOLOGIQUES

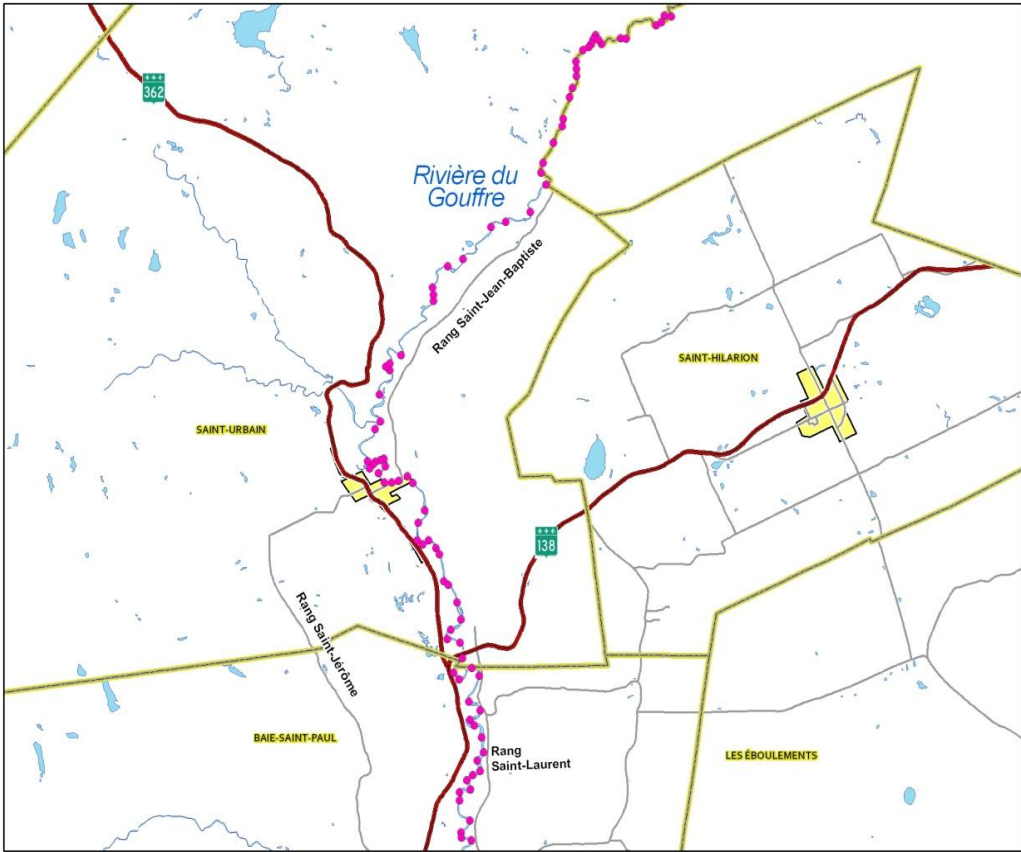


NOM DU SITE D'INTÉRÊT	
Ec9 Grotte de Saint-Urbain	
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Repérée en 1981 par des spéléologues de Québec; elle est reconnue par la Société québécoise de spéléologie; - Grotte formée dans les calcaires du Trenton. La stratification rocheuse y est particulière : inclinée à 40° plutôt qu'horizontale comme on en retrouve habituellement dans la plaine du Saint-Laurent. Cela résulte du phénomène de l'astoblème de Charlevoix; - Trajet long connu de 79 mètres; - Lieu d'hibernation de la chauve-souris. - Pour information, contacter la Société québécoise de spéléologie. Parcours réservé aux spéléologues expérimentés.	Municipalité concernée : - Saint-Urbain, accès par la rue Saint-Paul. Source : Société québécoise de spéléologie
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
- Inscription du territoire identifié à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; - Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre;	
CARTE DE LOCALISATION	
	

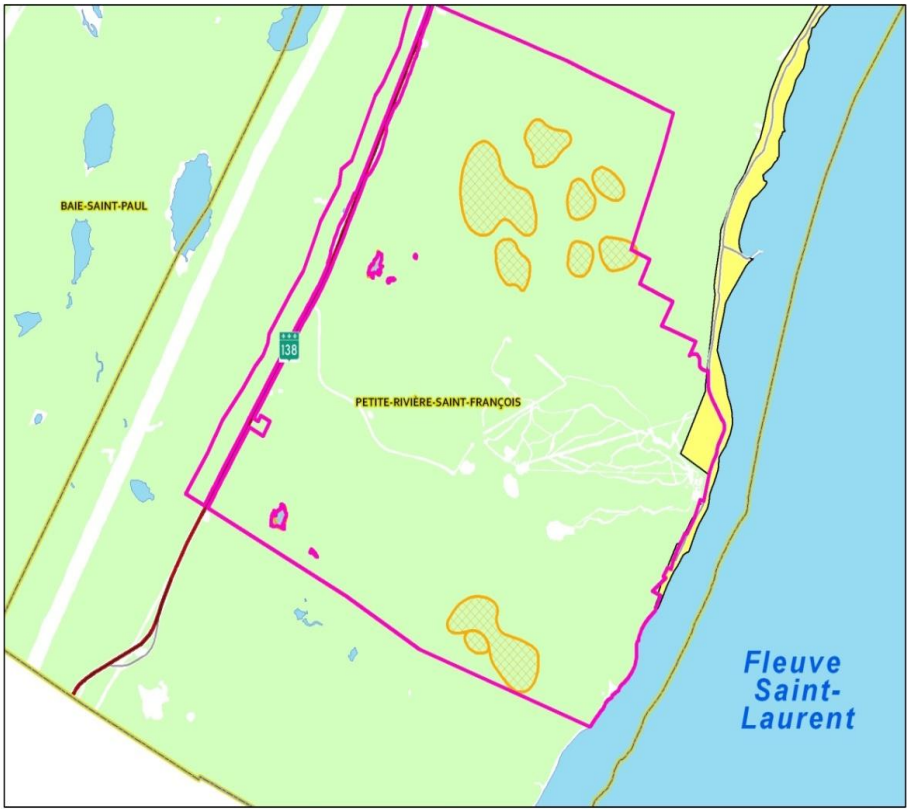
NOM DU SITE D'INTÉRÊT	
Ec10 Aire de fréquentation du caribou forestier au sud du 52 ^e parallèle	
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Territoire servant à la mise bas, au rut ou à l'alimentation hivernale pour un troupeau d'au moins 50 caribous³. Celui-ci consiste en un vaste territoire qui déborde des limites administratives du parc national des Grands-Jardins; - Espèce faunique réintroduite entre 1967 et 1971; - Espèce grégaire, le troupeau actuel est estimé à une centaine d'individus; - Ce territoire est reconnu comme un habitat faunique protégé (sur les terres du domaine de l'État), au niveau de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune. Il fait également parti des <i>aires protégées</i> reconnues au Québec.	Municipalités concernées : - TNO Lac-Pikauba; - Baie-Saint-Paul; - Saint-Urbain. Source : MNRF, 2009
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
- Inscription du territoire identifié à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; - Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre;	
CARTE DE LOCALISATION	

³ Définition produite par le MNRF (2009) disponible à l'adresse suivante : <http://www.mrnf.gouv.qc.ca/faune/habitats-fauniques/proteges.jsp>

NOM DU SITE D'INTÉRÊT	
Ec11 Aire de concentration d'oiseaux aquatiques (ACOA)	
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- L'ACOA fait partie des habitats fauniques protégés (sur les terres du domaine de l'État), par la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune; - Ces milieux sont également reconnus comme <i>aires protégées</i> par le gouvernement du Québec; - Il s'agit d'un espace important lors des périodes de nidification ou de migration de certaines espèces; - Ces milieux ont été répertoriés par le Ministère des ressources naturelles et de la faune; - La Pointe de l'Islet est une avancée rocheuse dans le fleuve qui sert de lieu de concentration d'oiseaux migrateurs et aquatiques.	Aires situées en bordure du fleuve Saint-Laurent. Municipalités concernées : - Baie-Saint-Paul; - L'Isle-aux-Coudres; - Les Éboulements; - Petite-Rivière-Saint-François. Source : MRNF, 2009
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
- Inscription des aires identifiées à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; - Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre;	
CARTE DE LOCALISATION	
	

NOM DU SITE D'INTÉRÊT	
Ec12 Rivière du gouffre (fosses à saumons)	
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Statut de rivière à saumons; - Longueur d'environ 70 km de sa source à son embouchure; - La mise en valeur de la ressource « saumon » est assurée par l'Association de conservation de la vallée du Gouffre (comptages, ensemencement); - Présence de 91 fosses à saumons réparties dans deux municipalités (Saint-Urbain et Baie-Saint-Paul).	Municipalités concernées : - Baie-Saint-Paul; - Saint-Urbain. De sa source (lac du Gouffre, lac du Cœur et lac Pierre) jusqu'à son embouchure dans le Fleuve à la hauteur de Baie-Saint-Paul. Référence : Association de conservation de la vallée du Gouffre
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
- Inscription des fosses identifiées à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; - Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre;	
CARTE DE LOCALISATION	
	

NOM DU SITE D'INTÉRÊT	
Ec13 Zones habitées par le faucon pèlerin (<i>falco peregrinus anatum</i>)	
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Zones correspondant à des sites de nidification de faucons pèlerins identifiées par le MRNF; - Période de nidification du faucon pèlerin entre le 15 mars et le 1^{er} août (approximatif); - Situées en terres privées; - Ces zones ne sont pas reconnues comme des habitats fauniques par le MRNF. Normes de protection recommandées par le MRNF : *Pour terre publique, devraient être suivies en terres privées* ▪ De façon à ne pas perturber la nichée, appliquer une zone de protection intensive de 250 m. de chaque côté du nid sur toute la hauteur de la paroi rocheuse ou de l'escarpement ainsi qu'une zone de 50 m à partir de la limite de la rupture de pente en haut et en bas de la paroi rocheuse ou de l'escarpement. Cette zone est caractérisée par la défense d'activités forestières en tout temps; ▪ Ajouter une zone tampon de (bande additionnelle de 100 m à la zone de protection intensive) en haut et en bas de la paroi rocheuse ou de l'escarpement. Les activités forestières y sont permises du 1^{er} septembre à la fin février seulement. - Le faucon pèlerin <i>anatum</i> est désigné espèce vulnérable, il ne peut pas être chassé ou piégé en vertu de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune du Québec. De plus, cette loi protège le nid et les œufs de l'espèce. NOTE : Des observations de faucons pèlerins auraient déjà été faites dans les falaises de Petite-Rivière-Saint-François (ouest du territoire). Par contre, aucun nid n'a été recensé.	Municipalités concernées : - Baie-Saint-Paul; - Les Éboulements; Source : MRNF, 2010
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
- Inscription de la zone identifiée (aire) à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; - Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre;	
CARTE DE LOCALISATION DES ZONES HABITÉES PAR LE FAUCON PÈLERIN	
Aucune cartographie n'est disponible	

NOM DU SITE D'INTÉRÊT	
Ec14 Zone de ravage de cervidés (cerfs et orignaux)	
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Réseau de pistes délimité; - Les zones de ravages identifiées ci-dessous proviennent d'une étude⁴ commandée par la MRC de Charlevoix en 1997. Elle se limite à la Forêt du Massif; - Cette zone n'est pas reconnue comme habitat faunique par le MRNF.	Petite-Rivière-Saint-François Référence : MRC de Charlevoix
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
- Inscription des zones identifiées à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; - Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre;	
CARTE DE LOCALISATION	
	

⁴ Groupe-Conseil A.G.I.R. inc., 1997. Projet pilote de forêt habitée. Forêt du Massif de Petite-Rivière-Saint-François. Profil faunique. Rapport présenté à la MRC de Charlevoix, 26 p. et annexes.

9.7 LES TERRITOIRES D'INTÉRÊT ESTHÉTIQUE

9.7.1 PROBLÉMATIQUE

Le territoire de Charlevoix bénéficie d'un cadre naturel avantageux issu de la rencontre du massif laurentien avec le fleuve Saint-Laurent auquel s'ajoute les reliefs d'un ancien impact météoritique gigantesque et les traces du retrait des anciennes glaciations. À ce milieu naturel diversifié, se superposent les traces visibles des différentes occupations du territoire charlevoisien depuis plus de 300 ans : exploitations agricoles, exploitation de la forêt, utilisation des ressources du fleuve, infrastructures routières, maritimes et ferroviaires, noyaux villageois et de villégiature.

Dans la MRC de Charlevoix, les paysages riches et variés font la renommée de la région depuis des décennies. Les paysages de Charlevoix constituent l'une des bases sur laquelle s'appuie l'industrie touristique, l'un des piliers de l'économie régionale. C'est dans cette optique que la MRC de Charlevoix propose un inventaire des territoires d'intérêt esthétique dans le but d'identifier les parcours, les sites et les sommets qui offrent un contact visuel privilégié avec le territoire. Également, les lieux remarquables par leurs qualités paysagères ou des éléments ponctuels structurant pour le paysage de la MRC ont aussi été identifiés comme territoires d'intérêt esthétiques. Contrairement aux corridors, sommets ou sites qui offrent des vues panoramiques, les lieux remarquables et les éléments ponctuels offrent l'expérience *in situ* de sites particuliers.

Les territoires d'intérêt esthétique peuvent se révéler sensibles aux changements, à l'évolution des milieux. Une urbanisation diffuse, des déboisements massifs, la reprise en friche de certains secteurs agricoles, une mauvaise intégration d'un bâtiment dans un secteur historique, la standardisation architecturale, l'implantation d'un équipement majeur, etc. Toutes ces problématiques particulières sont décrites en détail au chapitre 12 intitulé *Les paysages*. Mentionnons finalement que la liste des territoires d'intérêt présentée n'est pas exhaustive et que d'autres sites aux caractéristiques paysagères remarquables, reconnus par une collectivité, pourraient être identifiés et ajoutés. Les municipalités peuvent également inscrire à leur plan d'urbanisme des endroits dont l'intérêt esthétique est jugé de nature plus locale comme les paysages de proximité.

9.7.2 GRANDES PRÉOCCUPATIONS POUR LES TERRITOIRES D'INTÉRÊT ESTHÉTIQUE

- ❑ La dégradation et la standardisation des paysages et des éléments qui le composent ainsi que la perte des points de vue sur les paysages de la MRC de Charlevoix;

9.7.3 LES GRANDES ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT

- ❑ Protéger et mettre en valeur les territoires bordant les corridors panoramiques et récréotouristiques ainsi que les sommets, les sites et leurs abords offrant un point de vue sur les territoires d'intérêt esthétique de la MRC de Charlevoix;

9.7.4 LES OBJECTIFS D'AMÉNAGEMENT

- Intégrer au plan d'urbanisme des municipalités locales les territoires d'intérêt esthétique identifiés au schéma d'aménagement;
- Élaborer des critères normatifs et/ou qualitatifs afin de mieux encadrer les coupes forestières, les carrières et les sablières dans les zones paysagères sensibles;
- Soutenir les démarches des municipalités dans l'élaboration d'un règlement sur la foresterie urbaine afin de conserver, de bonifier et de mettre en valeur la végétation dans les périmètres urbains;
- Élaborer des critères normatifs et/ou qualitatifs afin de mieux encadrer le développement immobilier sur les versants des montagnes;
- Élaborer des critères normatifs et/ou qualitatifs afin de mieux encadrer l'implantation de nouveaux bâtiments situés en bordure des corridors panoramiques identifiés au schéma d'aménagement;
- Élaborer des critères normatifs et/ou qualitatifs pour mieux encadrer l'affichage commercial le long des corridors panoramiques et des sites offrant des points de vue, identifiés au schéma d'aménagement;
- Relier le Sentier des caps et la Traversée de Charlevoix et voir à développer des points d'arrêt de manière à rendre accessibles les percées visuelles sur le paysage charlevoisien;
- Sensibiliser et collaborer avec les organismes gouvernementaux pour une meilleure prise en compte de la notion de paysage dans leurs interventions.

9.7.5 RÉPERTOIRE DES TERRITOIRES D'INTÉRÊT ESTHÉTIQUE

Les corridors panoramiques et récréotouristiques

- Es1** Route 362 (*Route du fleuve*)
 - Es1.1** Halte routière de la Côte des Caps (route 362)
- Es2** Route d'accès au secteur de St-Joseph-de-la-Rive
 - Es2.1** Halte routière des Éboulements
- Es3** Traverse St-Joseph-de-la-Rive / Iles-aux-Coudres
- Es4** Parcours du tour de l'Isle-aux-Coudres
 - Es4.1** Halte cycliste – Chemin des Coudriers
- Es5** Route d'accès au village de Petite-Rivière-Saint-François
- Es6** Côtes Saint-Antoine (route 138)
 - Es6.1** Halte routière touristique
- Es7** Route 381 / rang St-Jean-Baptiste (*Route des montagnes*)
- Es8** Chemins Ste-Croix / St-Ours
- Es9** Rang 5 / Chemin du Moulin
- Es10** Sentier des Caps
- Es11** Sentier de la Traversée de Charlevoix
- Es12** Rive et littoral du Saint-Laurent

Les sommets accessibles offrant un panorama remarquable :

- Es13** Sommet du Mont du Lac des Cygnes (Parc des Grands-Jardins)
- Es14** Sommet du Mont du Lac à l'Empêche
- Es15** Sommet du Mont des Morios (Gros Mont)
- Es16** Sommet du Mont du Four
- Es17** Sommet du Massif
- Es18** Sommet de la Montagne à la Croix

Les sites offrant un point de vue et un contact physique particulier avec le territoire :

- Es19** Quai de Baie-Saint-Paul
- Es20** Quai des Éboulements (St-Joseph-de-la-Rive)
- Es21** Quai de Petite-Rivière-Saint-François
- Es22** Quai de L'Isle-aux-Coudres
- Es23** Chemin de la Pointe
- Es24** Pointe de l'Islet
- Es25** Pointe du bout d'en bas
- Es26** Cap-aux-Oies

Les caractéristiques paysagères remarquables

- Es27** Chute des Martres
- Es28** Vallée de la Rivière-Ste-Anne
- Es29** Mont des Éboulements

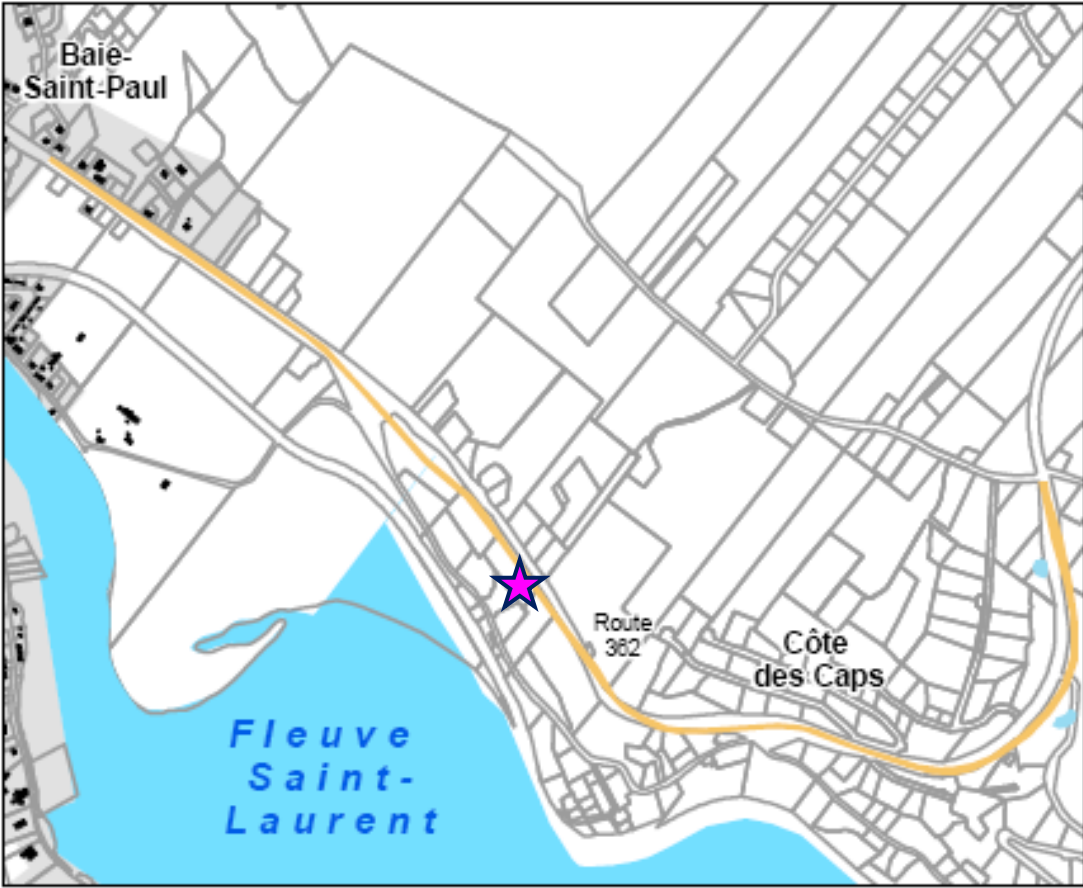
Les paysages de proximité

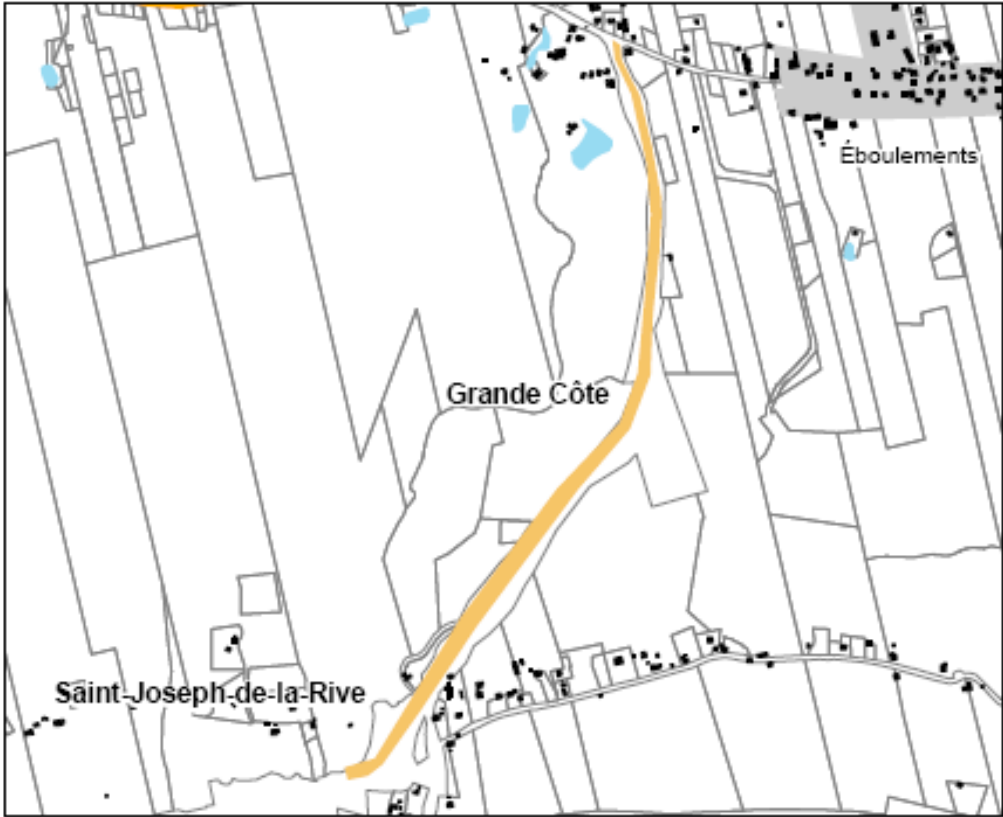
- Es30** Boisé du Quai
- Es31** Rangées d'arbres matures caractéristiques

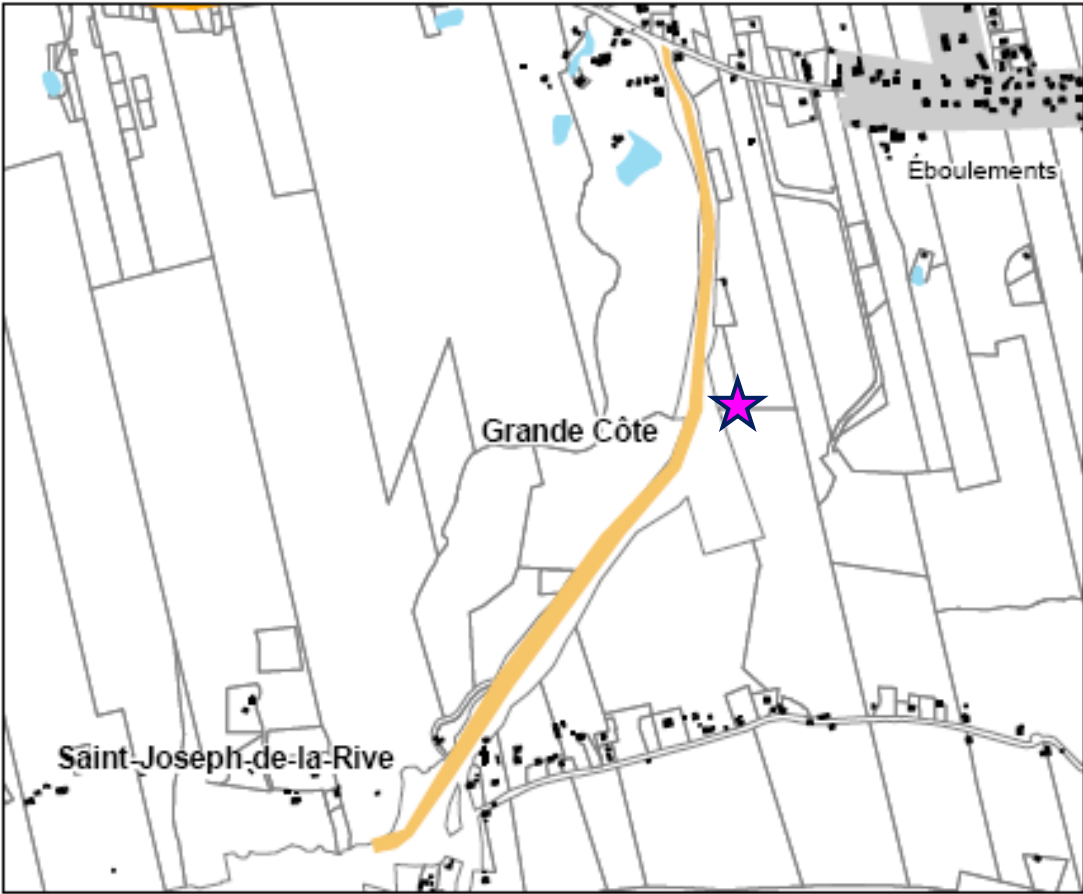
FICHES SYNTHÈSES

TERRITOIRES D'INTÉRÊT ESTHÉTIQUE

NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
Es1 Route 362 (Route du fleuve)	Baie-Saint-Paul, Les Éboulements
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Ce parcours permet la liaison entre La Malbaie et Baie-St-Paul, en passant par Les Éboulements et St-Irénée (MRC de Charlevoix-Est) sur une distance de 58 km, tout en longeant le Fleuve St-Laurent; - Elle offre de nombreux points de vue et panoramas sur la voie maritime, son activité, la côte charlevoisienne qui se jette dans le fleuve, l'Isle-aux-Coudres et la rive sud du fleuve; - À la hauteur du premier rang Saint-Laurent, le point de vue offert sur Les Éboulement (dans la montée au loin), le fleuve, l'île-aux-Coudres et les terres en culture qui descendent vers le fleuve, est très riche;	Route 362
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
- Inscription du parcours à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; - Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre;	
CARTE DE LOCALISATION	
	

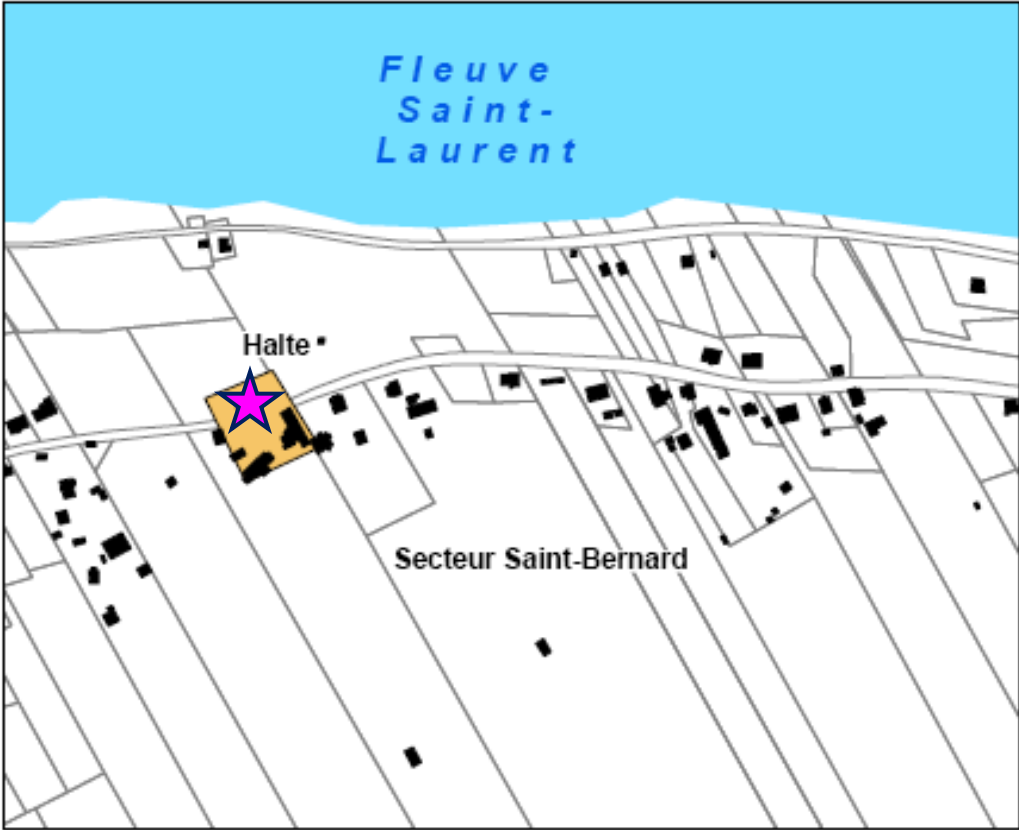
NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
Es1.1 Halte routière du Cap-aux-Rets	Baie-Saint-Paul
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Espace surplombant la vallée du Gouffre, d'où la vue est particulièrement saisissante. - Le secteur du Cap-aux-Rets offre une vue panoramique sur toute la baie, les battures, la rivière du Gouffre à son embouchure, le versant ouest de la vallée du Gouffre, la ville de Baie-Saint-Paul et les terres en culture en périphérie.	Route 362
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
- Inscription de la halte à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; - Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre;	
CARTE DE LOCALISATION	
	

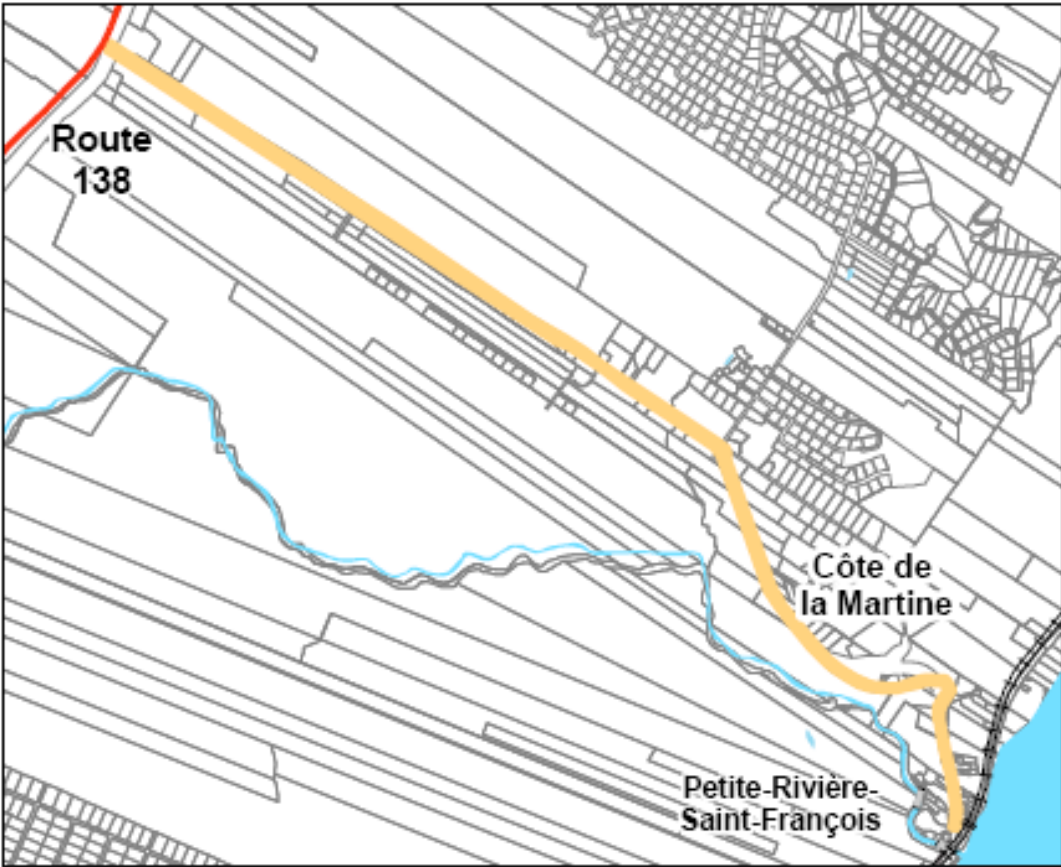
NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
Es2 Route d'accès à Saint-Joseph-de-la-Rive (la Grande Côte)	Les Éboulements (Saint-Joseph-de-la-Rive)
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Vue exceptionnelle tout le long de la descente : on a une vue plongeante sur le fleuve permettant de découvrir progressivement l'Isle-aux-Coudres, la rive sud puis le quai et le village de Saint-Joseph-de-la-Rive ainsi que les versants abrupts de Petite-Rivière-Saint-François. - La circulation maritime, très dense dans ce secteur, ajoute une touche de mobilité aux autres éléments du paysage. - La présence d'une terrasse en culture surplombant le fleuve (Les Éboulements-Centre) donne un cachet supplémentaire à la vue d'ensemble, en ajoutant une composante agricole aux éléments déjà cités;	De l'intersection de la route 362 jusqu'à la courbe en bas de la côte à la hauteur du lot 368
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
- Inscription du parcours à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; - Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre;	
CARTE DE LOCALISATION	
	

NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
Es2.1 Halte routière des Éboulements	Les Éboulements
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Espace aménagée en 2007-2008 et qui offre une vue plongeante sur le fleuve, l'Isle-aux-Coudres, la rive sud et une partie du village de Saint-Joseph-de-la-Rive; - Des panneaux d'interprétation présentent les particularités du paysage.	Accès à partir de la Grande Côte (route d'accès vers le secteur de St-Joseph-de-la-Rive)
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
- Inscription de la halte à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; - Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre;	
CARTE DE LOCALISATION	
	

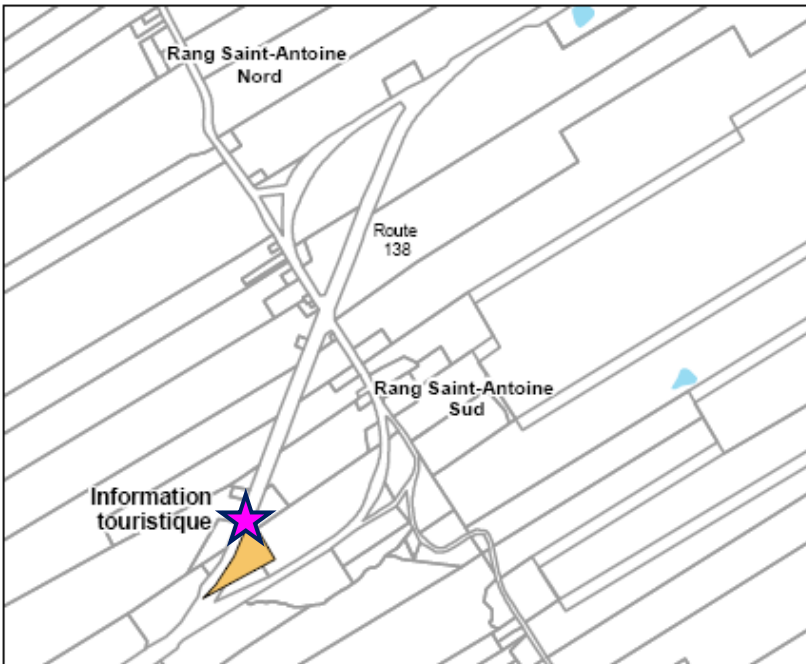
NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DES MUNICIPALITÉS
Es3 Traverse Saint-Joseph-de-la-Rive / Isle-aux-Coudres	Les Éboulements (Saint-Joseph-de-la-Rive), Isle-aux-Coudres
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Pendant la traversée une vue panoramique embrasse toute la côte, de Cap-aux-Corbeaux à Cap-aux-Oies. Les éléments visibles dans ce paysage forment un ensemble très riche, d'une grande diversité : - Le village des Éboulements est mis en valeur par sa position sur la ligne d'horizon; - Pentcs très escarpées entre le quai de Saint-Joseph-de-la-Rive et la baie de Baie-Saint-Paul, occupées presque exclusivement par des boisés; - En direction de Baie-Saint-Paul, vue sur la baie et le rang Saint-Antoine où l'on retrouve le long d'un axe linéaire, un mélange de construction et de terres en culture; - Du côté de l'île-aux-Coudres, toute la partie de la pointe du Bout d'en Bas à la pointe de la Prairie est visible. - À proximité du quai de l'île-aux-Coudres, on note la présence de plusieurs équipements témoignant de l'activité maritime très dense qui règne dans le secteur: gare fluviale, port de plaisance, chantier maritime.	Le trajet du traversier à partir du quai de Saint-Joseph-de-la-Rive jusqu'au quai de l'Isle-aux-Coudres
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
- Inscription du parcours à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; - Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre;	
CARTE DE LOCALISATION	
	

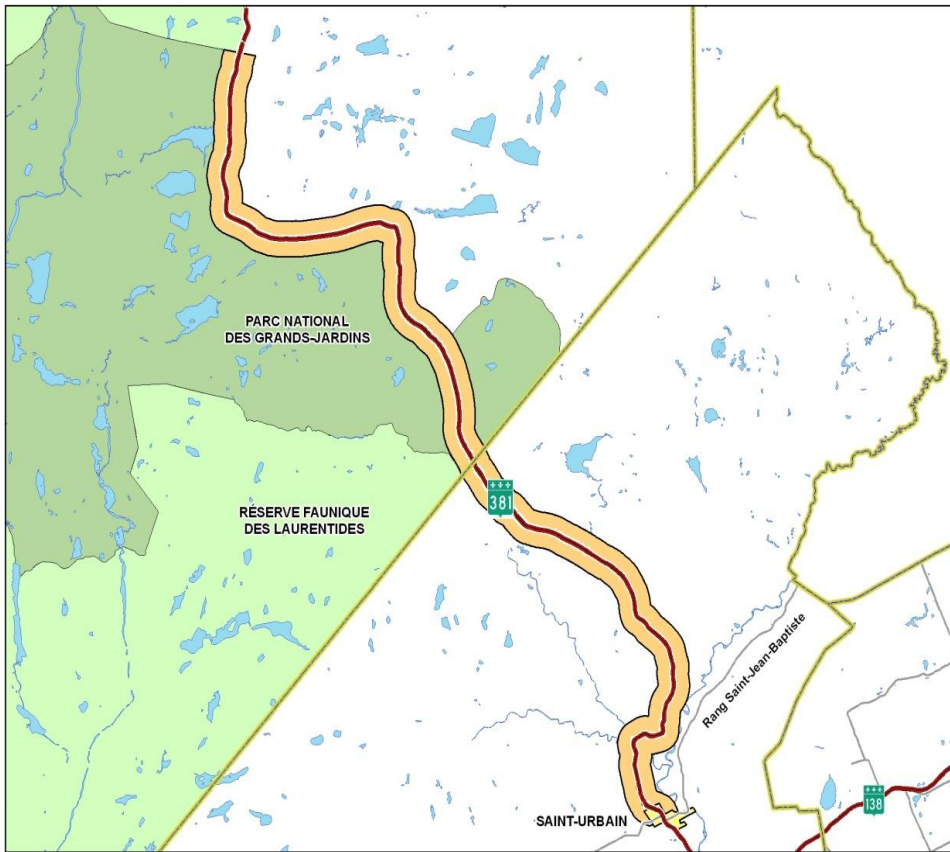
NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
Es4 Parcours du tour de l'île (Isle-aux-Coudres)	Isle-aux-Coudres
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- La topographie de l'île permet une diversité de points de vue : vues plongeantes au-dessus du fleuve ou percées visuelles au niveau de l'eau créant un paysage aux allures de bord de mer; - Le chemin des Coudriers est la principale voie qui permet d'explorer l'île et ses paysages d'un bout à l'autre; - D'autres parcours permettent également la découverte des battures et de milieux riverains : le chemin de l'Islet (Pointe de l'Islet). À partir de cet endroit, le champ visuel s'ouvre sur 360 degrés. Les chemins des Prairies et de la Bourroche offrent également des expériences maritimes particulières.	Chemin des Coudriers
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
- Inscription du parcours à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; - Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre;	
CARTE DE LOCALISATION	
	

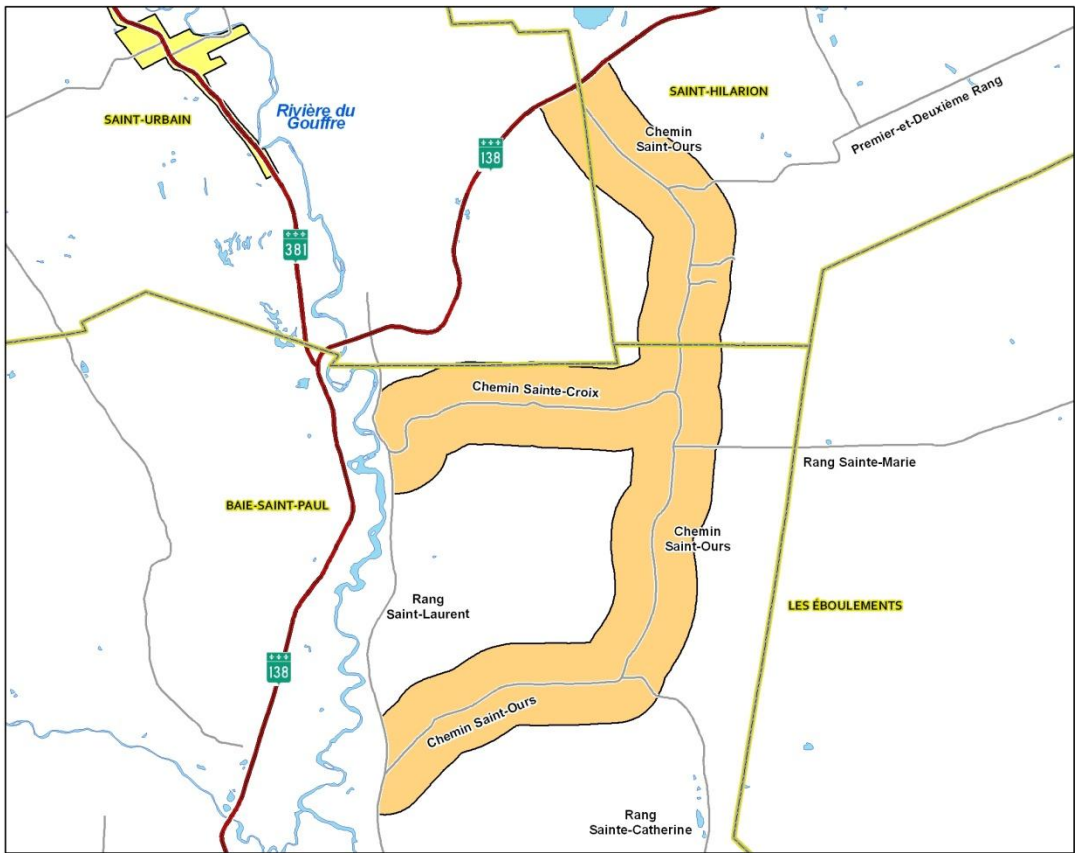
NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
Es4.1 Halte cycliste (Chemin des Coudriers)	Isle-aux-Coudres
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Halte cycliste aménagée avec bancs, poubelles et panneau d'interprétation sur un aspect des traditions de l'Isle-aux-Coudres sous le thème « À travers les glaces...le canot ». - Vue saisissante sur la côte charlevoisienne, notamment les villages de Saint-Joseph-de-la-Rive et Des Éboulements ainsi que le relief particulier engendré par la chute d'un météorite (Mont des Éboulements). La proximité de la circulation maritime rehausse encore la qualité des paysages décrits. - Ce point de vue fait partie du circuit des plus beaux paysages et panoramas de Charlevoix (tour de l'île).	Chemin des coudriers Secteur de l'ancienne municipalité de Saint-Bernard-de-l'Isle-aux-Coudres, à la hauteur du 3271, chemin des Coudriers. (lot 244)
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
- Inscription de la halte à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; - Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre;	
CARTE DE LOCALISATION	
	

NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
Es5 Route d'accès au village de Petite-Rivière-Saint-François (Rue Principale / Côte de la Martine)	Petite-Rivière-Saint-François
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Vue exceptionnelle tout le long de la descente : la vue est plongeante sur le fleuve et permet de découvrir progressivement l'Île-aux-Coudres le fleuve Saint-Laurent et la rive sud;	Chemin d'accès à Petite-Rivière-Saint-François (Rue Principale) à partir de la route 138.
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
- Inscription du parcours à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; - Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre;	
CARTE DE LOCALISATION	
 La carte illustre la localisation du site Es5. Une route orange, identifiée comme la Route 138, traverse le territoire. À l'ouest, elle est bordée par une zone résidentielle. À l'est, elle se termine près du village de Petite-Rivière-Saint-François, où elle rejoint la Côte de la Martine. Le fleuve Saint-Laurent est visible au sud, et l'Île-aux-Coudres est indiquée à l'ouest du fleuve. La carte est en noir et blanc avec des couleurs d'accentuation pour la route (orange) et le fleuve (bleu).	

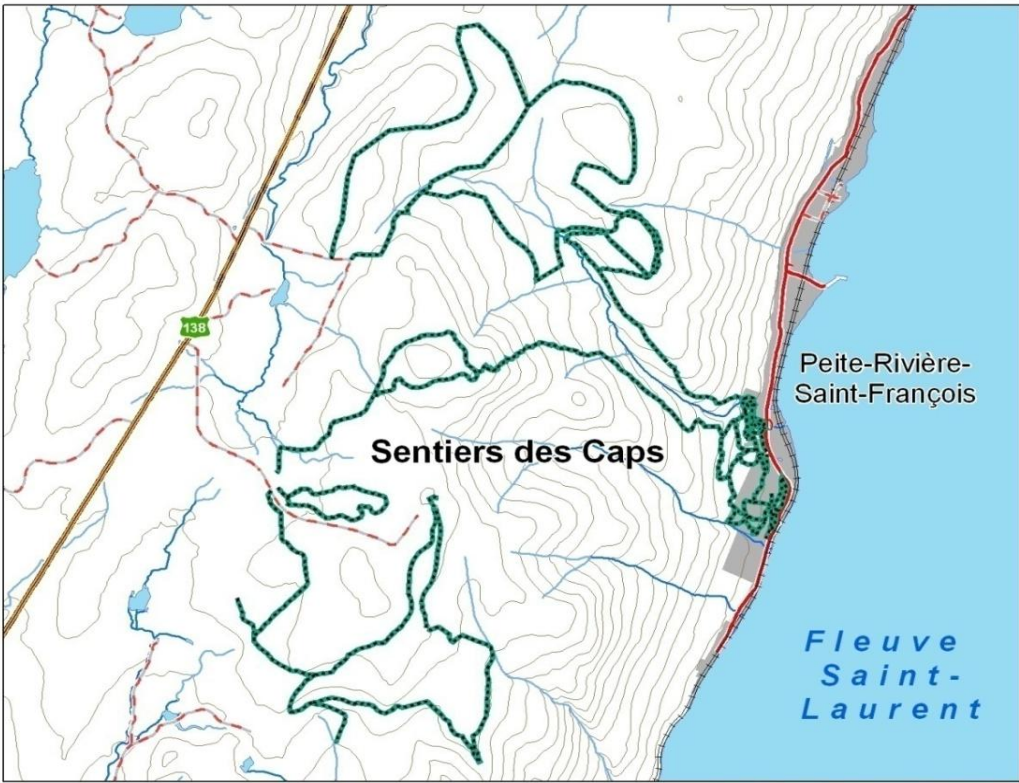
NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
Es6 Côtes Saint-Antoine (route 138)	Baie-Saint-Paul
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- C'est le premier contact visuel avec les paysages humanisés de Charlevoix. Le paysage, jusqu'ici limité à de vastes étendues boisées, s'ouvre brusquement, faisant découvrir une très grande diversité d'éléments : point de vue panoramique unique sur toute la vallée du Gouffre, les monts du contrefort laurentien (Mont du lac des Cygnes, Mont du lac à l'Empêche), le Mont des Éboulements, Baie-Saint-Paul, le fleuve et l'île-aux-Coudres ; - L'utilisation agricole de ces terres a su conserver ce paysage et les ouvertures visuelles; - Le secteur comprend un belvédère (bureau d'information touristique) où est aménagée une halte routière (fiche Es7.1);	Route 138, dans le sens Ouest-Est, à partir de l'intersection du chemin menant au bureau d'information touristique jusqu'au pied de la dernière côte, avant d'entrer dans la zone urbanisée de Baie-Saint-Paul
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
- Inscription du secteur à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; - Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre;	
CARTE DE LOCALISATION	
 La carte de localisation illustre la position du site Es6. Elle montre la Route 138, sinueuse, traversant un territoire marqué par des parcelles agricoles ou forestières. Une section de la route est soulignée en orange. Le label 'Côte Saint-Antoine' est placé au-dessus de cette section orange. Des points bleus sont dispersés dans le paysage, et des lignes grises indiquent des infrastructures ou des limites administratives.	

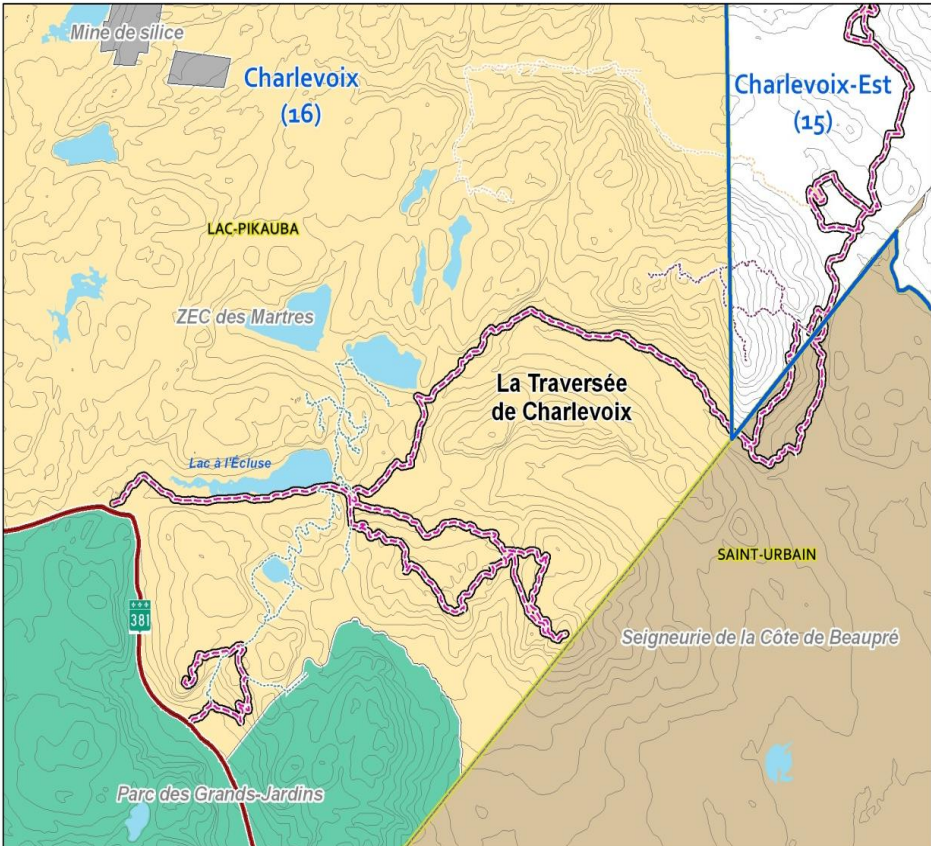
NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
Es6.1 Halte routière touristique (belvédère Saint-Antoine)	Baie-Saint-Paul
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Située aux portes de Baie-Saint-Paul, cette halte routière offre aux voyageurs un panorama avec, au premier plan un paysage agricole puis au second, l'embouchure de la rivière du Gouffre, le fleuve, l'Île-aux-Coudres et la côte charlevoisienne; - Ce point de vue fait partie du circuit des plus beaux paysages et panoramas de Charlevoix.	444, Mgr de Laval (route 138)
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
- Inscription de la halte à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; - Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre;	
PHOTO - VUE À PARTIR DU BELVEDÈRE	
	
CARTE DE LOCALISATION	
	

NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
Es7 Route 381 / Rang Saint-Jean-Baptiste (Route des montagnes)	Saint-Urbain
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- La route des montagnes permet de faire le lien entre différents villages de l'arrière-pays charlevoisien : Saint-Urbain, Notre-Dame-des-Monts et Saint-Aimé-des-Lacs (toutes deux situées dans la MRC de Charlevoix-Est); - Elle offre un contact particulier avec le paysage de montagnes et permet des points de vue saisissants sur la vallée du Gouffre jusqu'au fleuve ainsi que sur les terres agricoles du plateau des Éboulements; - On y retrouve plusieurs bâtiments d'intérêt, dont une ancienne école de rang (fiche H57); - Elle relie également deux parcs nationaux importants : les Grands-Jardins et les Hautes-Gorges-de-la-rivière-Malbaie;	Route 381 (à partir du centre-ville de Saint-Urbain jusqu'à la limite nord du Parc national des Grands-Jardins) et rang St-Jean-Baptiste (pour la partie située dans la MRC de Charlevoix)
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
- Inscription du parcours à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; - Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre;	
CARTE DE LOCALISATION	
	

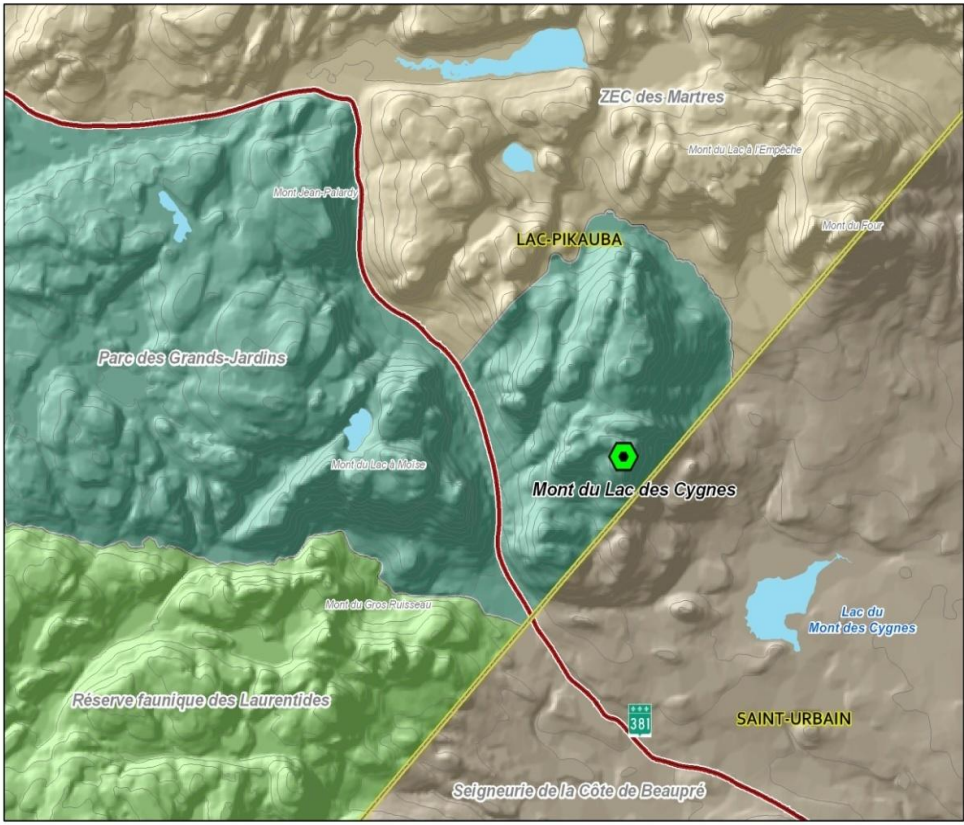
NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DES MUNICIPALITÉS
Es8 Rang Saint-Ours et chemin Sainte-Croix	Baie-Saint-Paul
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Parcours qui permet le contact avec le paysage agricole : terres en culture, vues ouvertes, présences de bâtiments agricoles d'intérêt; - Le parcours se situe dans un paysage très intéressant et particulier offrant des vues en surplomb sur petites vallées agricoles habitées qui sont encadrées par les montagnes;	Le chemin Sainte-Croix et le rang Saint-Ours sont accessibles à partir du chemin Saint-Laurent. (voir Carte ci-dessous)
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
- Inscription du parcours à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; - Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre;	
CARTE DE LOCALISATION	
	

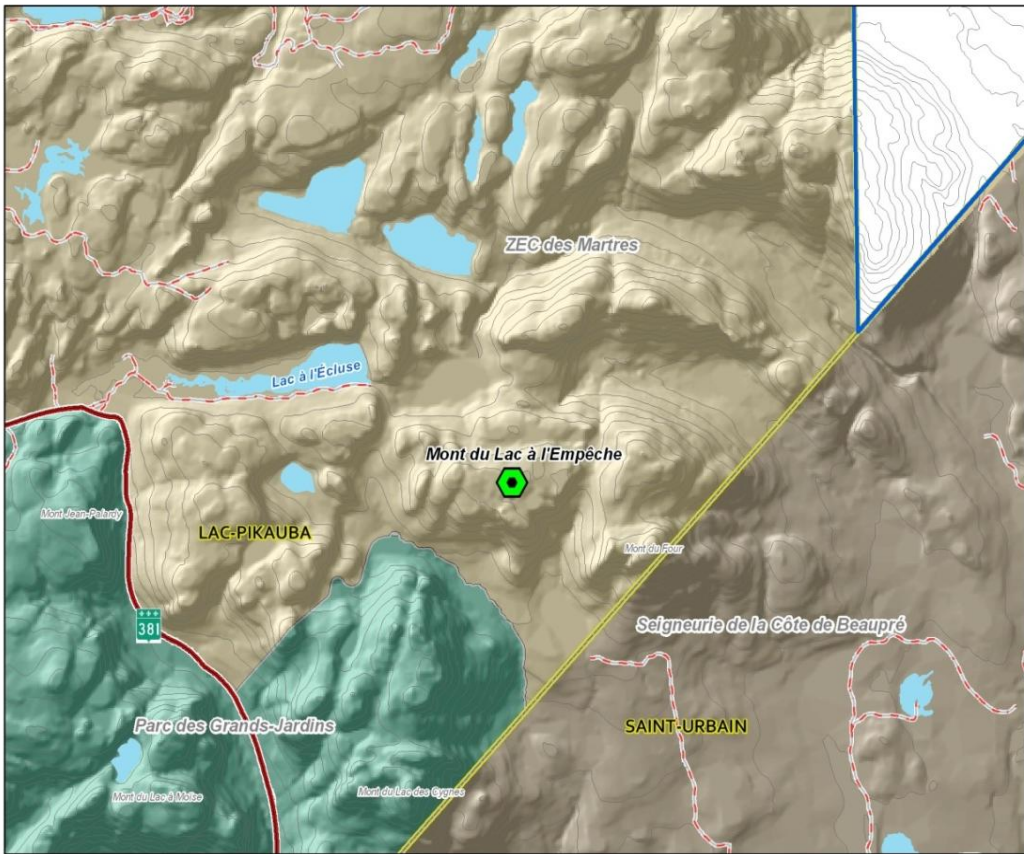
NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
Es9 Rang 5 (partie ouest) et chemin du Moulin	Saint-Hilarion
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Selon l'étude du patrimoine de la MRC de Charlevoix (Bergeron Gagnon inc.) réalisée en 2000, les secteurs d'intérêt paysager dans cette municipalité sont localisés principalement dans la partie ouest du rang 5 et le chemin du Moulin. Ils se distinguent par l'importance des vues panoramiques et la qualité des points de vue qu'ils offrent sur les Laurentides; - La présence de bâtiments d'intérêt, comme un ancien moulin à carder (Moulin Simard), complète l'attrait (voir fiche H51);	Le chemin du Moulin permet la liaison avec le rang 4 d'abord puis le rang 5 à partir de la route 138. (Voir Carte ci-dessous)
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
- Inscription du parcours à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; - Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre;	
CARTE DE LOCALISATION	
Rang 5 et Chemin du Moulin (partie ouest)	

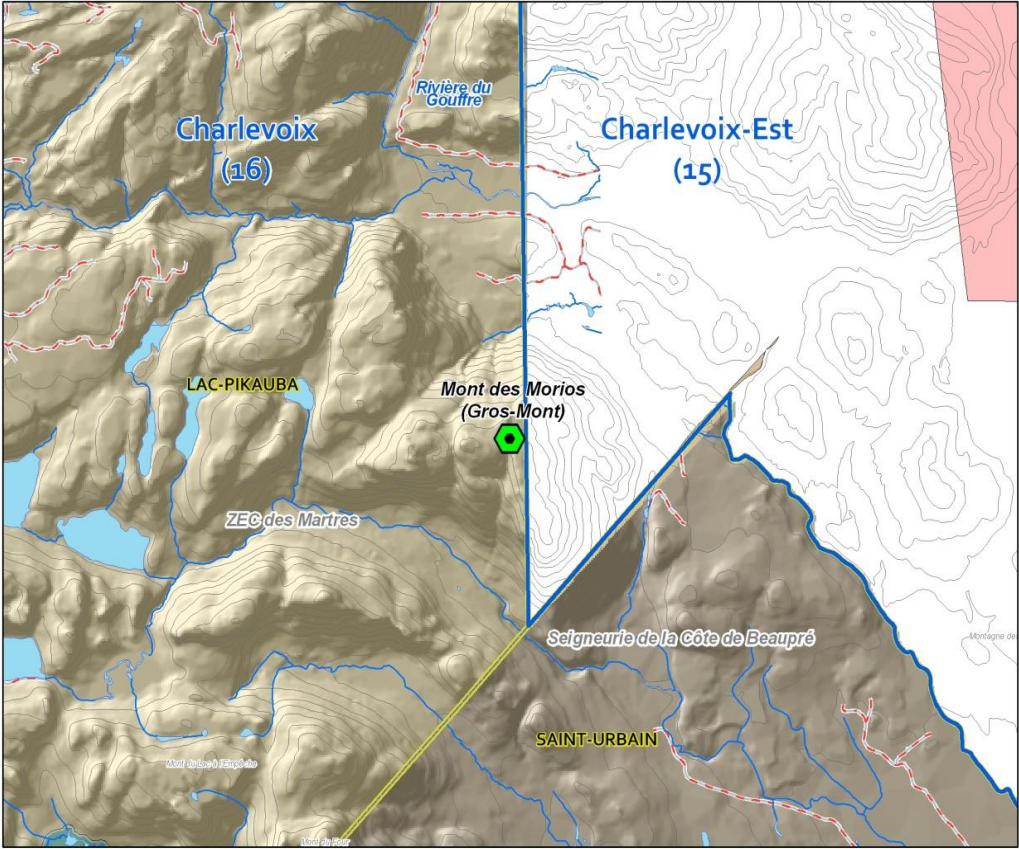
NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
Es10 Sentier des Caps	Petite-Rivière-Saint-François
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Le sentier des Caps est un parcours de 48 km en forêt qui relie la Réserve de faune du Cap Tourmente (MRC de la Côte-de-Beaupré) à Petite-Rivière-Saint-François. Comme son nom l'indique, le sentier sillonne le sommet des crêtes (Caps); - Il offre des points de vue saisissants sur le fleuve, l'Archipel des îles de Montmagny, l'Île-aux-Coudres, la côte sud du fleuve Saint-Laurent et la côte charlevoisienne; - Ce parcours se fait en toute saison, à pied, en raquettes, en ski de fond ou hors-piste. Il offre une autre façon de vivre Charlevoix; - Le Sentier des Caps est également un tronçon du Sentier transcanadien et du Sentier national au Québec; - Intérêt récréotouristique (attire) et économique intéressant;	Voir carte ci-dessous
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
- Inscription du parcours à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; - Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre;	
CARTE DE LOCALISATION	
	

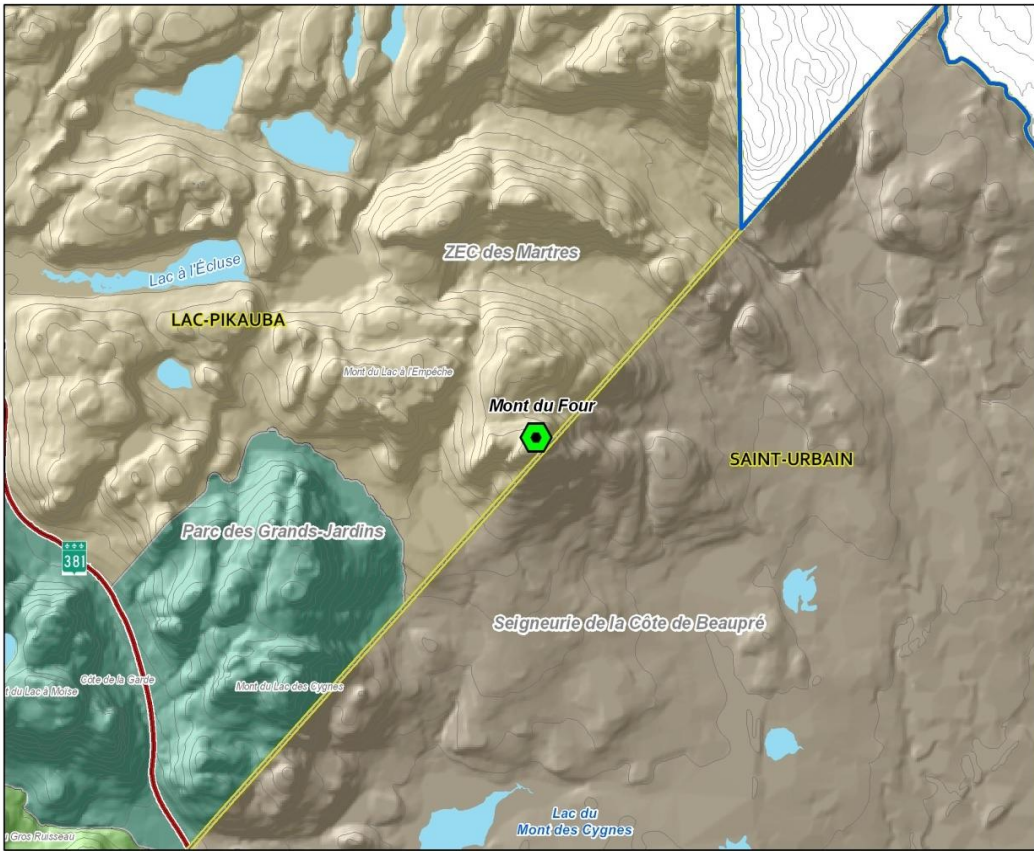
NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
Es11 Sentier de la Traversée de Charlevoix	TNO Lac Pikauba
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Parcours de 105 km reliant le TNO Lac Pikauba (tout juste au nord de Saint-Urbain) à La Malbaie/Mont Grand-Fonds (MRC de Charlevoix-Est). Celui-ci pénètre dans l'arrière-pays pour côtoyer différents écosystèmes et offrir des points de vue imprenables sur les montagnes dont les sommets atteignent jusqu'à 1000 mètres ; - Le sentier est accessible quatre saisons : à pied, en vélo, en raquettes ou en ski de fond (hors-piste). Il offre une autre façon de vivre Charlevoix; - La Traversée de Charlevoix est également un tronçon du Sentier transcanadien et du Sentier national au Québec; - Intérêt récréotouristique (attirait) et économique intéressant;	Voir Carte ci-dessous
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
- Inscription du parcours à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; - Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre;	
CARTE DE LOCALISATION	
	

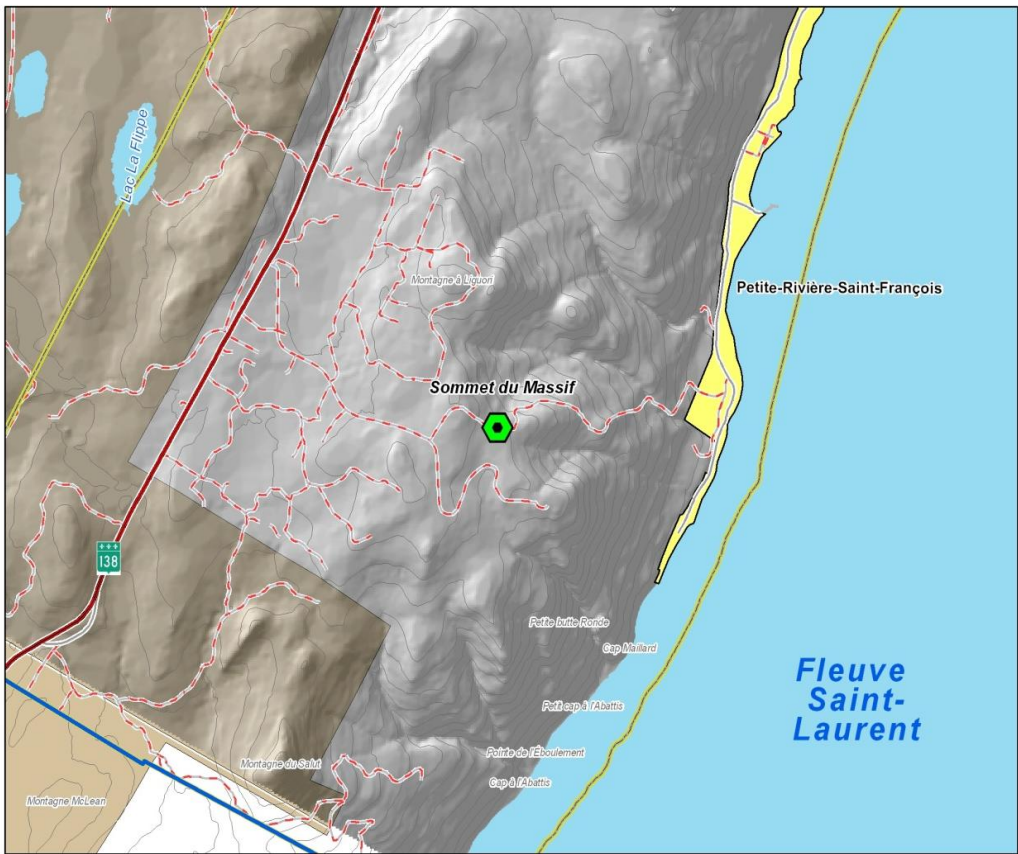
NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DES MUNICIPALITÉS
Es12 Rive et littoral de la côte charlevoisienne	Petite-Rivière-Saint-François, Baie-Saint-Paul, Les Éboulements (St-Joseph-de-la-Rive)
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Lieu de rencontre entre le fleuve et les versants abrupts offrant un contact visuel et physique particulier avec le milieu côtier; - Milieu inoccupé en grande partie, sauf en ce qui concerne les noyaux villageois de quelques municipalités; - L'emprise de la voie ferrée sépare le fleuve du piedmont tout le long du parcours. Elle permet un accès à la rive qui autrement serait beaucoup plus difficile; - Potentiel récréotouristique (attrait) et économique intéressant, notamment en ce qui concerne le train touristique, le cyclotourisme et la navigation pour petites embarcations; - Un projet de route bleue est d'ailleurs en cours sur ce territoire. Ce parcours s'inscrit dans la démarche provinciale de mise en place d'un Sentier maritime du Saint-Laurent. Il s'agit d'un sentier navigable, non balisé, pour les petites embarcations à faible tirant d'eau, comme le kayak de mer. Il se compose d'un réseau de mises à l'eau, d'arrêts d'urgence, d'aires de repos, de services d'hébergement et d'alimentation et d'aires de campings rustiques; - Ce territoire est caractérisé par la présence d'oiseaux migrateurs (aire ACOA, voir Territoire d'intérêt écologique – Fiche Ec10).	Voir carte ci-dessous
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
- Inscription du parcours et du réseau (mises à l'eau, aires de repos, etc.) à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; - Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre;	
CARTE DE LOCALISATION	
	

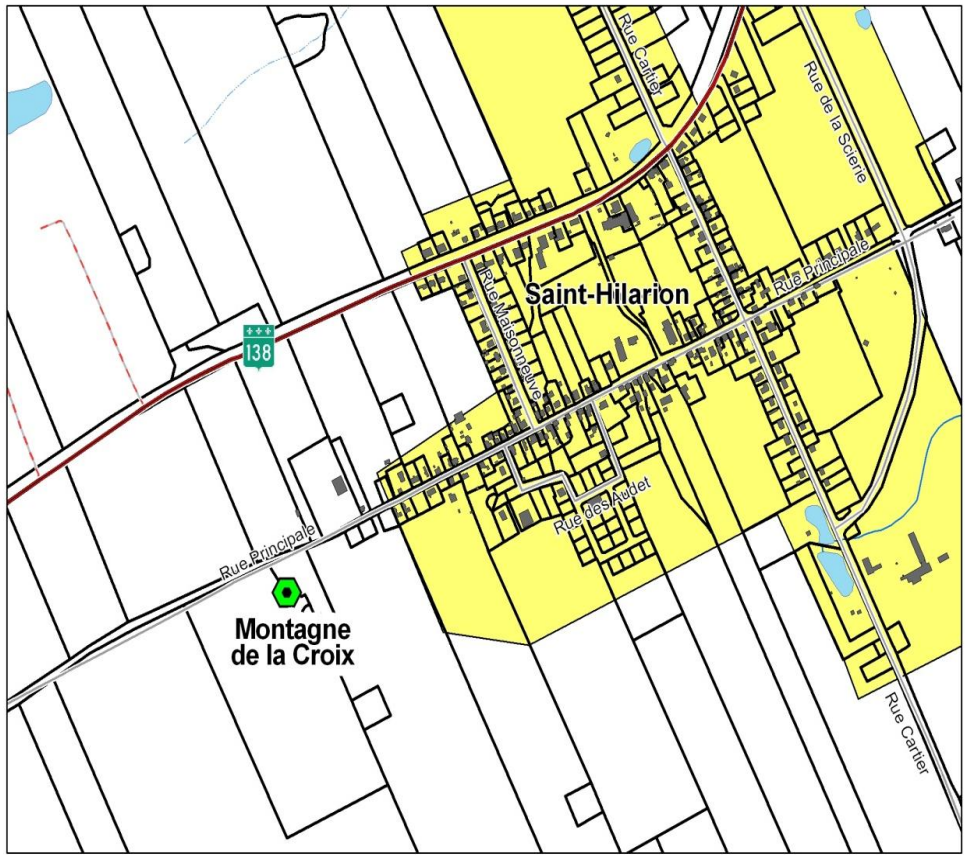
NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
Es13 Sommet du Mont du Lac des Cygnes	MRC de Charlevoix
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Altitude de 980 mètres. Ce sommet offre une vue spectaculaire du paysage charlevoisien en dominant le piedmont par près de 650 mètres. On peut y voir la rive sud du Saint-Laurent, le fleuve et sept villages de Charlevoix. De plus, il offre un point de vue unique sur le cratère météoritique de Charlevoix; - Ce point de vue fait partie du circuit des plus beaux paysages et panoramas de Charlevoix.; - Présence d'une végétation et d'un climat au sommet de type arctico-alpin incluant des zones de toundra; - En 2002, la MRC de Charlevoix a désigné le mont du Lac des Cygnes comme un élément d'exception de son patrimoine paysager dans le cadre des Coups de cœur du patrimoine publié par la Commission des biens culturels du Québec.	Parc national des Grands-Jardins (TNO de Lac Pikauba) 35 km au nord de Baie-Saint-Paul
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
- Inscription du secteur (Mont) à l'intérieur de la réglementation relative au TNO; - Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre;	
CARTE DE LOCALISATION	
	

NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
Es14 Sommet du Mont du lac à l'Empêche	MRC de Charlevoix
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Altitude de 990 m. et superficie de 28 hectares; - Ce sommet offre une vue spectaculaire sur les paysages charlevoisiens jusqu'au fleuve; - Accès par la ZEC des Martres, près du Lac à l'Écluse; - La gestion du sentier relève de <i>La Traversée de Charlevoix</i>.	TNO de Lac Pikauba (ZEC des Martres) Ce territoire est situé à l'extrémité nord-est de la MRC de Charlevoix
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
- Inscription du secteur (Mont) à l'intérieur de la réglementation relative au TNO; - Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre;	
CARTE DE LOCALISATION	
	

NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
Es15 Sommet du Mont des Morios (Gros Mont)	MRC de Charlevoix / MRC de Charlevoix-Est
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Massif montagneux impressionnant de par sa taille, sa hauteur et son aspect dénudé; - Altitude de 940 mètres; - Ce sommet offre une vue spectaculaire sur le paysage charlevoisien et particulièrement sur l'Astrolème de Charlevoix; - Accès par le lac Boudreault (chemin forestier) et par les sentiers de la Traversée de Charlevoix. La gestion des sentiers de ce secteur est faite par l'<i>Association Loisirs, Chasse & Pêche du territoire libre - secteur Pied-des-Monts</i>.	TNO de Lac Pikauba (ZEC des Martres), pour sa partie Ouest. Sa partie est se situe dans la MRC de Charlevoix-Est (TNO Mont-Élie).
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
- Inscription du secteur (Mont) à l'intérieur de la réglementation relative au TNO; - Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre;	
CARTE DE LOCALISATION	
	

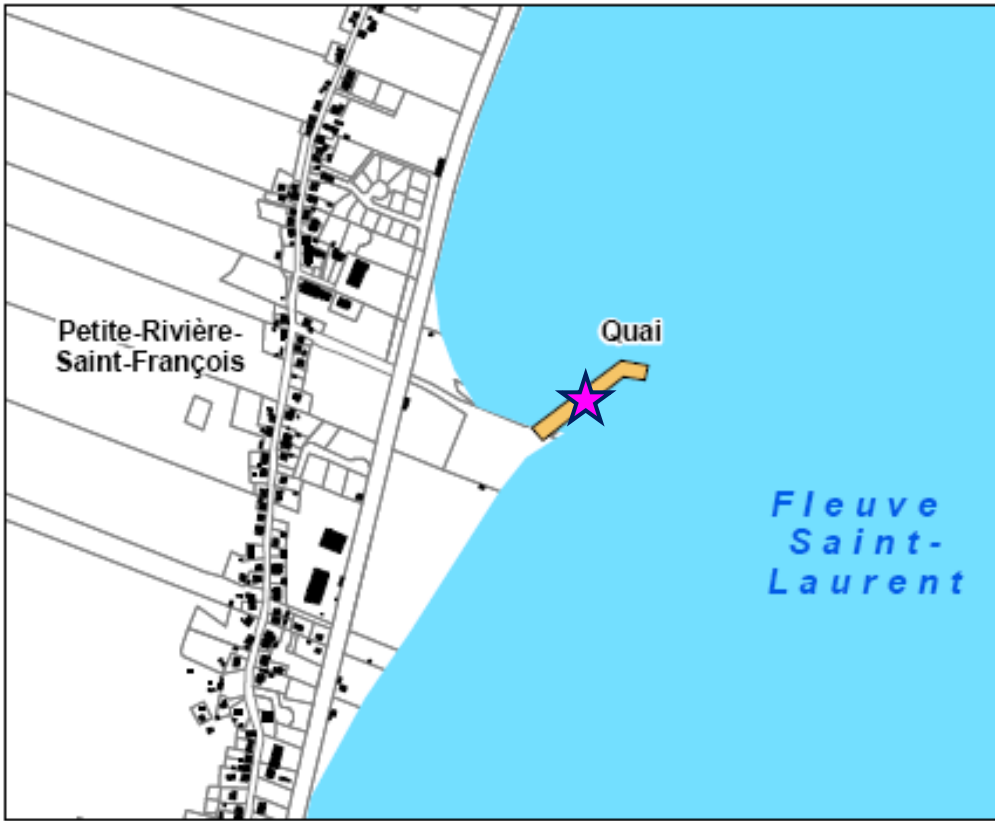
NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
Es16 Sommet du Mont du Four	MRC de Charlevoix
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Altitude de 990 mètres; - Ce sommet offre une vue impressionnante sur le cratère de Charlevoix, les Éboulements et le village de St-Urbain; - Accès par la ZEC des Martres (Lac à l'Écluse) à partir du sentier menant au Mont du Lac à l'Empêche; - La gestion du sentier relève de <i>La Traversée de Charlevoix</i>.	TNO de Lac Pikauba (ZEC des Martres) Ce territoire est situé à l'extrémité nord-est de la MRC de Charlevoix
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
- Inscription du secteur (Mont) à l'intérieur de la réglementation relative au TNO; - Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre;	
CARTE DE LOCALISATION	
	

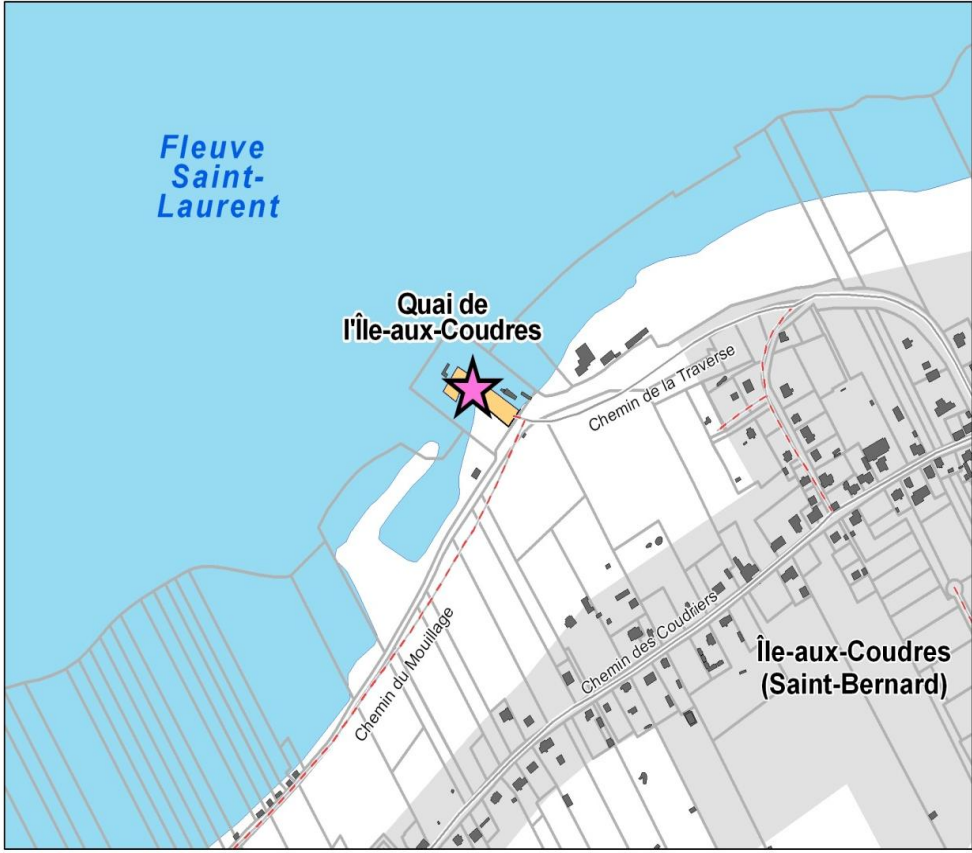
NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
Es17 Sommet du Massif de Petite-Rivière-Saint-François	Petite-Rivière-Saint-François
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Vue exceptionnelle sur le fleuve Saint-Laurent et l'île-aux-Coudres; - Ce point de vue fait partie du circuit des plus beaux paysages et panoramas de Charlevoix; - Le sommet de la station de ski alpin Le Massif de Petite-Rivière-Saint-François, dont la renommée est internationale, permet ainsi aux skieurs et visiteurs de profiter d'un paysage grandiose. Ce sommet est accessible en voiture.	Entrée du sommet de la station de ski du Massif de Petite-Rivière-Saint-François située sur la route 138
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
- Inscription du secteur (Mont) à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; - Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre;	
CARTE DE LOCALISATION	
	

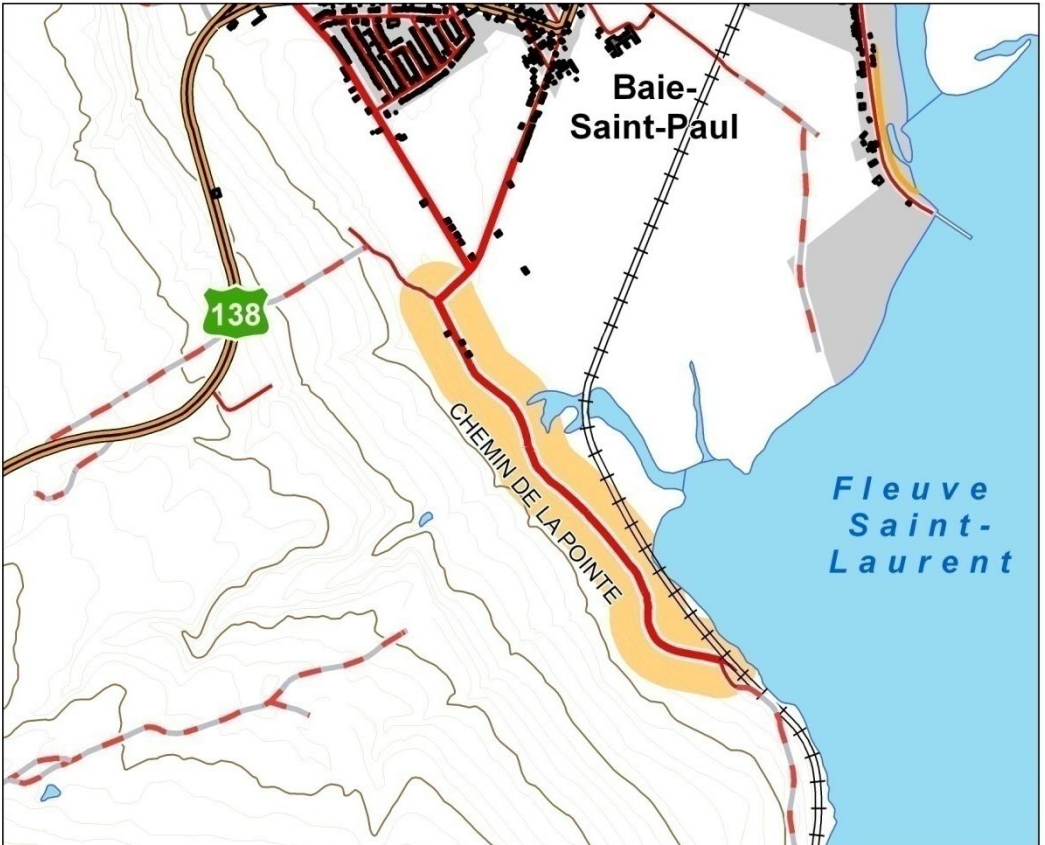
NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
Es18 Montagne à la Croix	Saint-Hilarion
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Vue panoramique sur le village de Saint-Hilarion et sur le contrefort laurentien; - Une voie carrossable et un petit accès pédestre permettent aux gens de se rendre à la croix, située au sommet de la montagne.	Sur la rue Principale, à la sortie ouest du village
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
- Inscription du secteur (montagne) à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; - Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre;	
CARTE DE LOCALISATION	
	

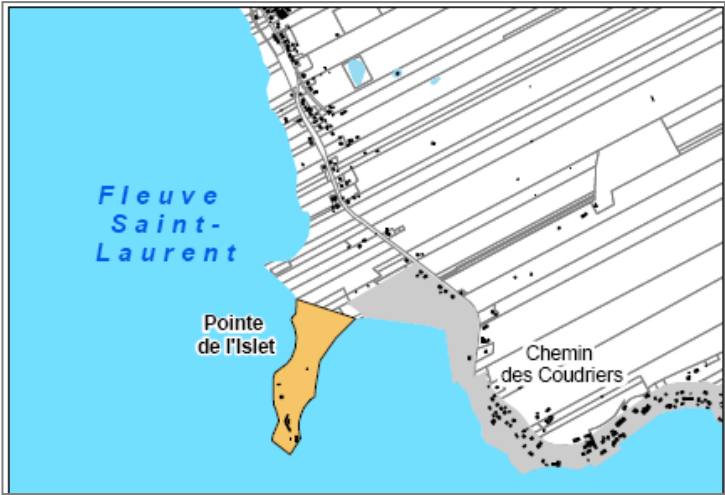
NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
Es19 Quai de Baie-Saint-Paul	Baie-Saint-Paul
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Vue panoramique sur toute la baie, l'Île-aux-Coudres ainsi que la rive sud. Sur les côtés, la vue est fermée par les versants montagneux encadrant la vallée du Gouffre. Enfin, dans l'axe de la vallée du Gouffre, une vue très profonde est possible permettant d'apprécier le relief accentué du contrefort du massif des Laurentides. La circulation maritime et la présence d'une plage entre le quai et le boisé viennent renforcer le caractère maritime du site; - Des activités nautiques y sont localisées à proximité telle l'entreprise Katabatik – Air du Large qui offre notamment des circuits en kayak de mer et de rivière; - Potentiel récréotouristique intéressant; - Trace de l'activité maritime de la région; - Présence fréquente d'oiseaux migrateurs et nicheurs (Ce secteur (rive et littoral du fleuve) fait parti des aires de concentration d'oiseaux aquatiques (ACOA) Voir fiche Ec10 à ce sujet).	A l'extrémité de la Rue Ste-Anne
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
- Inscription du site à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; - Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre;	
CARTE DE LOCALISATION	
	

NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
Es20 Quai des Éboulements	Les Éboulements
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Vue panoramique sur le fleuve, l'Île-aux-Coudres, la rive sud et la côte charlevoisienne. La présence de la rue de la plage qui se compose de petits chalets colorés, la circulation maritime et la traverse reliant la côte à l'Île-aux-Coudres contribuent au caractère maritime du site; - Le quai est aussi l'hôte de l'événement de <i>La Grande Traversée Casino de Charlevoix</i> (Circuit international de canot à glace); - Potentiel récréotouristique intéressant; - Trace de l'activité maritime de la région; - Ce secteur (rive et littoral du fleuve) fait parti des aires de concentration d'oiseaux aquatiques (ACOA) Voir fiche Ec10 à ce sujet).	Situé dans le noyau villageois de Saint-Joseph-de-la-Rive, au bout du Chemin du Quai.
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
- Inscription du site à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; - Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre;	
CARTE DE LOCALISATION	
	

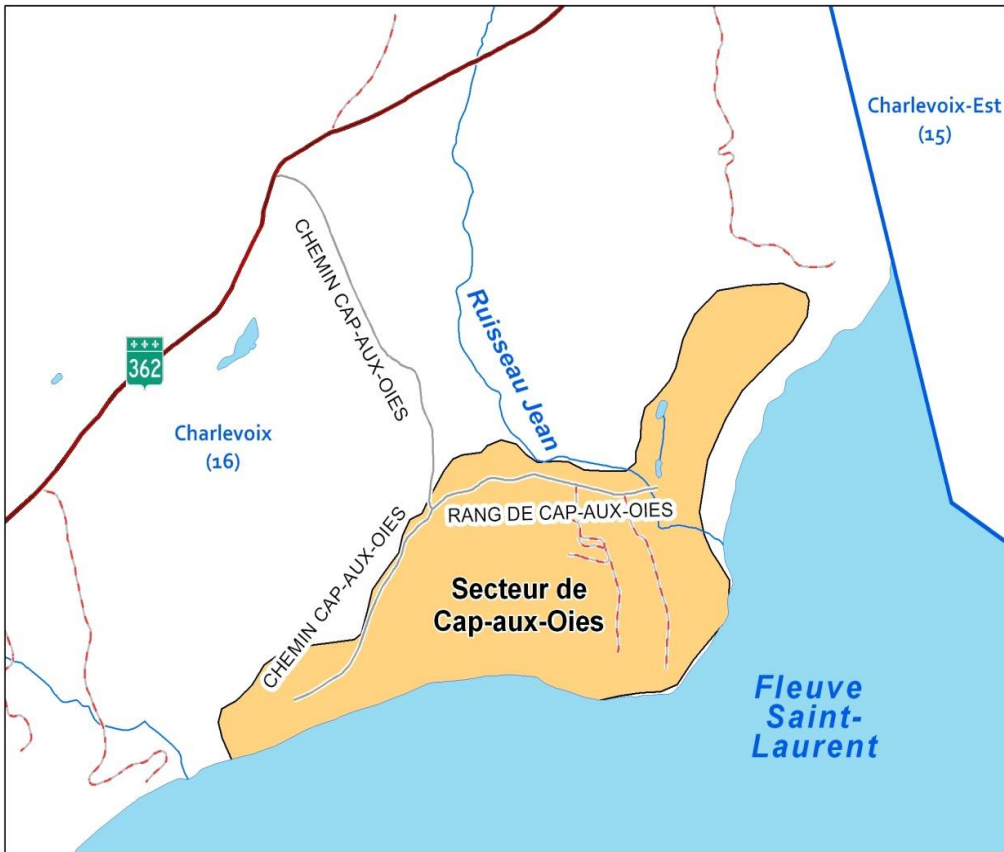
NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
Es21 Quai de Petite-Rivière-Saint-François	Petite-Rivière-Saint-François
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Point de vue riche en éléments offrant un relief très contrasté : on peut voir le village des Éboulements, le fleuve, une partie de l'île-aux-Coudres, les terres en culture qui descendent en pente douce vers le fleuve ainsi que les montagnes de Petite-Rivière-Saint-François dont les peuplements d'érablières enrichissent le paysage automnale; - L'activité maritime hauturière contribue également à animer ce paysage; - Potentiel récréotouristique intéressant; - Trace de l'activité maritime de la région; - Ce secteur (la rive et le littoral du fleuve) fait parti des aires de concentration d'oiseaux aquatiques (ACOA) Voir fiche Ec10 à ce sujet.	Rue du quai, à la hauteur de la Pointe du Bout d'en Bas, lot 985
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
- Inscription du site à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; - Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre;	
CARTE DE LOCALISATION	
	

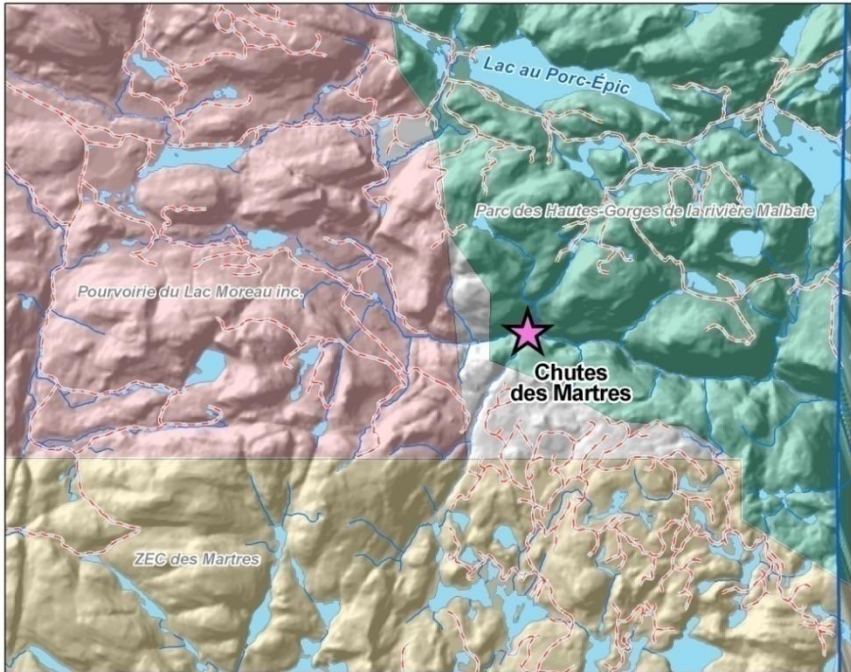
NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
Es22 Quai de l'Isle-aux-Coudres	Isle-aux-Coudres
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Vue panoramique sur le fleuve et la côte charlevoisienne. La circulation maritime, la traverse reliant l'Isle-aux-Coudres à la côte et l'activité navale qu'on y retrouve contribuent au caractère maritime du site; - Le quai est aussi l'hôte de l'événement de <i>La Grande Traversée Casino de Charlevoix</i> (Circuit international de canot à glace); - Potentiel récréotouristique intéressant; - Trace de l'activité maritime de la région; - Ce secteur (rive et littoral du fleuve) fait parti des aires de concentration d'oiseaux aquatiques (ACOA) Voir fiche Ec10 à ce sujet).	Situé dans le noyau villageois de Saint-Bernard, au bout de la Rue du Port.
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
- Inscription du site à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; - Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre;	
CARTE DE LOCALISATION	
	

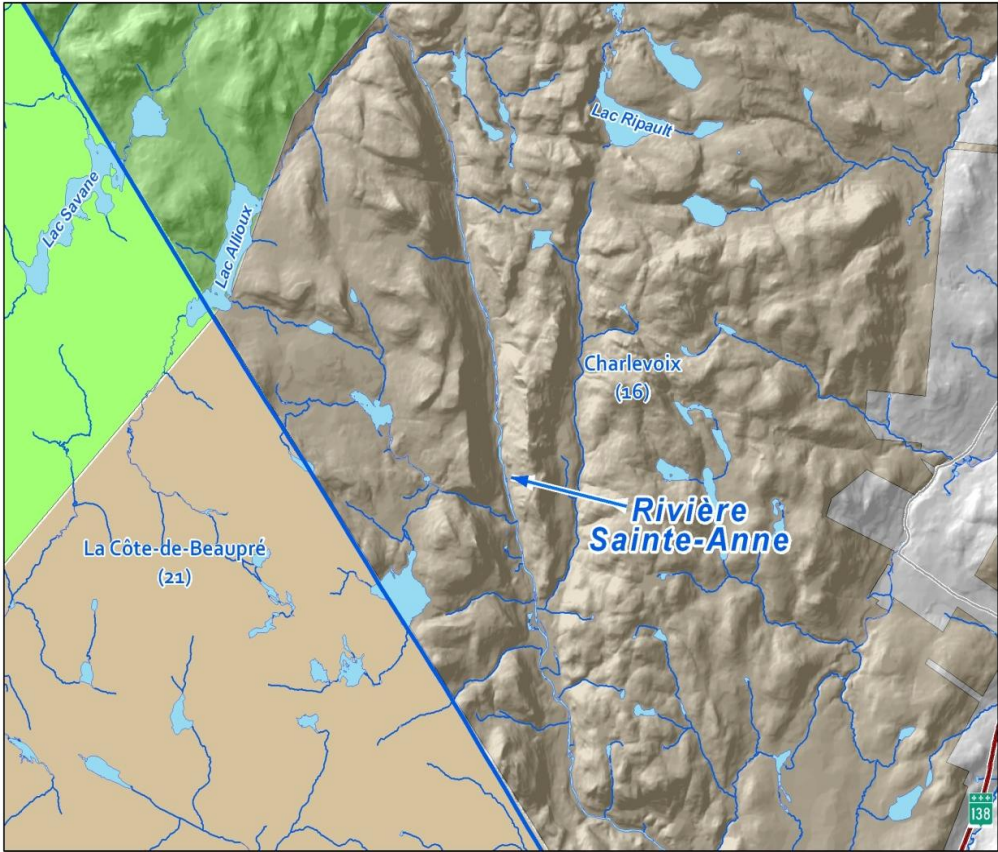
NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
Es23 Chemin de la Pointe (Secteur du Bas-de-la-Baie)	Baie-Saint-Paul
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Vue intéressante sur la baie, le noyau urbain de Baie-Saint-Paul et le milieu maritime; - Ambiance pittoresque favorisée par la présence de bâtiments historiques et agricoles implantés dans un milieu agricole, à flanc de montagne; - Accès visuels et physiques possibles vers la rive et les battures de la baie; - Présence de trois chutes en bordure du chemin; - Chemin public fréquemment utilisé pour la marche et le vélo.	Secteur situé le long du chemin de la Pointe.
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
- Inscription du site à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; - Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre;	
CARTE DE LOCALISATION	
	

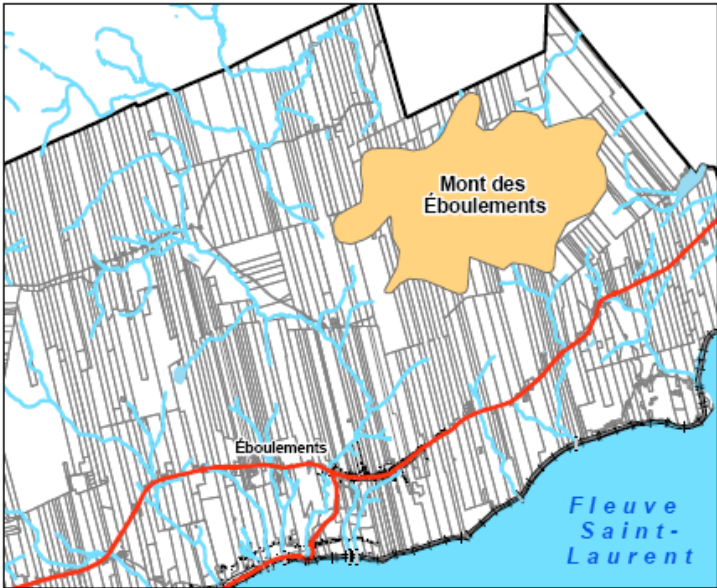
NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
Es24 Pointe de l'Islet	Isle-aux-Coudres
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Avancée rocheuse dans le fleuve permettant d'avoir une vue panoramique sur une grande partie du littoral charlevoisien incluant la baie de Baie-Saint-Paul; - Ce point de vue fait partie du circuit des plus beaux paysages et panoramas de Charlevoix; - La pointe de l'Islet est le lieu où se situe la Roche à Caya (voir fiche C17); - Il s'agit également d'une aire de concentration d'oiseaux aquatiques et migrateurs (ACOA). L'ACOA fait partie des habitats fauniques protégés, sur les terres du domaine de l'État (voir fiche Ec10).	Pointe Ouest de l'Isle-aux-Coudres
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
- Inscription du site à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; - Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre;	
PHOTO VUE SUR LE FLEUVE À PARTIR DE LA POINTE DE L'ISLET	
	
CARTE DE LOCALISATION	
	

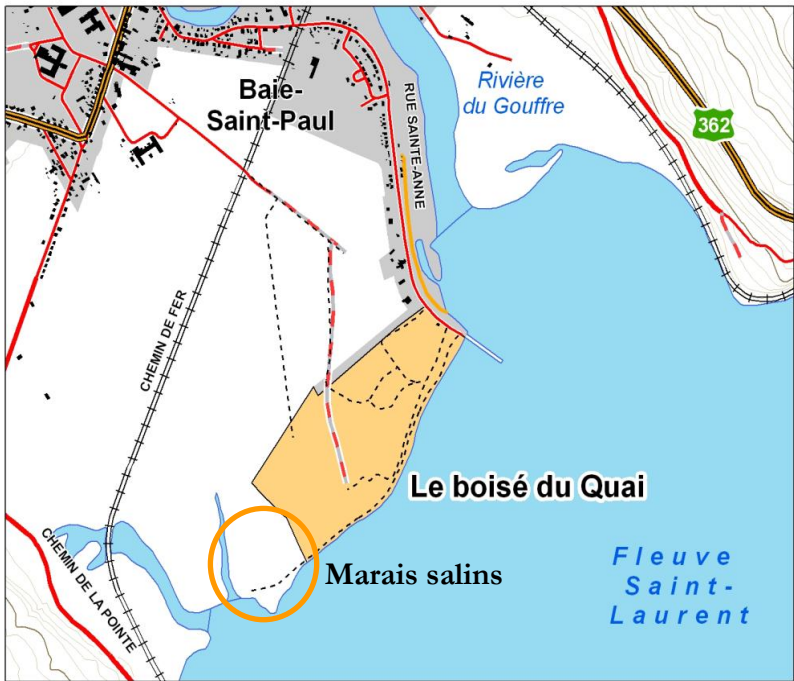
NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
Es25 Secteur de la Pointe du bout d'en bas	Isle-aux-Coudres
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Point de vue panoramique offrant un champ de vision très large et complètement dégagé sur la côte charlevoisienne et le mont des Éboulements. Les noyaux villageois de Saint-Joseph-de-la-Rive et des Éboulements sont également visibles; - Site sans utilisation particulière pour le moment; aucun bâtiment n'est présent dans le secteur; - Ce point de vue fait partie du circuit des plus beaux paysages et panoramas de Charlevoix.	Chemin des Coudriers, à la hauteur de la Pointe du Bout d'en Bas, lot 985.
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
- Inscription du site à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; - Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre;	
PHOTO (VUE À PARTIR DE LA POINTE DU BOUT D'EN BAS)	
	
CARTE DE LOCALISATION	
	

NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
Es26 Secteur de Cap-aux-Oies	Les Éboulements
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Secteur qui offre une vue et un contact particulier avec le fleuve, la côte charlevoisienne et la côte sud du fleuve. Lieu connu des Charlevoisiens; - Secteur composé principalement de résidences estivales privées; - Un passage à niveau (non protégé) doit être franchi pour accéder aux berges (plage), ce qui rend l'accès au site non sécuritaire.	Situé en bordure du fleuve Saint-Laurent. Inclut le chemin de Cap-aux-Oies et le chemin du Phare. Accessible via la Côte du Cap-aux-Oies, cet accès est perpendiculaire à la route 138, à l'est du noyau villageois des Éboulements.
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
- Inscription du site à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; - Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre;	
CARTE DE LOCALISATION	
	

NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
Es27 Chute des martres	TNO La Pikauba
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Chute spectaculaire de 160 mètres, qui va se jeter en cinq paliers successifs, dans la rivière des Martres; - Un sentier pédestre d'environ 10 km en permet l'accès à partir de la pourvoirie du lac Moreau.	Chute située à l'ouest du Parc national des Hautes-Gorges-de-la-Rivière-Malbaie. On y accède par la ZEC des Martres et la Pourvoirie du Lac Moreau.
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
- Inscription du site à l'intérieur de la réglementation relative au TNO; - Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre;	
PHOTO	
	
CARTE DE LOCALISATION	
	

NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
Es28 Vallée de la rivière Sainte-Anne	Baie-Saint-Paul
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Relief spectaculaire comparable aux Hautes-Gorges-de-la-rivière Malbaie; - La vallée fortement encaissée de la rivière Sainte-Anne forme un lien naturel entre le pôle récréatif du Massif de Petite-Rivière-Saint-François et le Parc national des Grands-Jardins.	À l'extrémité Ouest de la MRC, sur les terres du Séminaire de Québec
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
- Inscription du site à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; - Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre;	
CARTE DE LOCALISATION	
	

NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
Es29 Mont des Éboulements	Les Éboulements
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Conséquence de l'impact d'un météorite tombé il y a 350 millions d'années : Relief résultant en un plateau central surélevé correspondant au point d'impact (mont des Éboulements) et une dépression périphérique semi-circulaire (vallée du Gouffre). Le plateau des Éboulements provient ainsi du soulèvement du plancher du cratère à la suite du réajustement de la croûte terrestre après l'impact; - L'ensemble des monts formés à la suite de cet impact est visible de presque partout dans la région et constitue un point de repère dans le paysage; - L'ensemble constitue l'<i>astroblème de Charlevoix</i>; - Altitude du Mont des Éboulements : 768 mètres.	Extrémité Est de la MRC, à proximité du lac de la Tourelle.
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
- Inscription du site à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; - Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre;	
PHOTO	
	
CARTE DE LOCALISATION	
	

NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DE LA MUNICIPALITÉ
Es30 Boisé du quai et marais salins	Baie-Saint-Paul
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
- Ce site favorise un accès à différents écosystèmes : littoral, plage, marais salins et forêt de conifères. Des sentiers et une plate-forme permettent l'observation et la découverte. Ce site est accessible toute l'année; - Lieu d'implantation d'Habitat 07 (<i>Le Rebut global</i>), bâtiment original et contemporain où les techniques de construction saine côtoient les plus récentes technologies en matière d'énergies alternatives; - A fait l'objet d'un projet de réaménagement par la Ville afin de rendre son accès plus convivial et d'améliorer l'expérience du site (réaménagement du stationnement, accès au quai, toilettes publiques, etc.) à l'été 2009; - Secteur récréotouristique important.	Lots 950-P, 951-P et 952-P, à l'extrémité de la rue Sainte-Anne.
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
- Inscription du site à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; - Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre;	
CARTE DE LOCALISATION	
	

NOM DU SITE D'INTÉRÊT	NOM DES MUNICIPALITÉS
Es31 Alignements d'arbres matures caractéristiques	Baie-Saint-Paul, Isle-aux-Coudres, Petite-rivière-Saint-François, Les Éboulements
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
Végétation d'importance puisqu'elle est, d'une part, une plantation ancienne (arbres matures d'intérêt) qui est un atout dans la qualité des milieux urbains et de leur aménagement. D'autre part, ces arbres permettent de cadrer des vues et de définir la composition de certains paysages. Baie-Saint-Paul : - Rangées d'arbres matures situées sur le terrain des Petites Franciscaines (chemin menant au cimetière); - Rangées d'arbres matures situées près de l'hôpital et l'hôtel de Ville; Isle-aux-Coudres : - Alignements de peupliers. On en retrouve un peu partout sur l'île. Ils structurent le milieu en ajoutant un élément vertical contrastant avec l'horizontalité du paysage insulaire; Petite-Rivière-Saint-François : - Alignement intéressant situé du côté nord de la rue Principale, à la hauteur de la croix de métal. Il structure le paysage et fait partie du patrimoine naturel de la municipalité; Les Éboulements (secteur de Saint-Joseph-de-la-Rive) : - Encadrement de la rue Félix-Antoine Savard par de la végétation mature à certains endroits (ex. : à l'ouest du croisement avec la rue de L'Église). On retrouve également des massifs boisés plus naturels du côté de la côte charlevoisienne. Participent à la diversité des paysages et des ambiances dans la municipalité.	* Informations tirées en partie de <i>l'Étude du patrimoine de la MRC de Charlevoix</i>, Bergeron Gagnon inc., 2000
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)	
- Inscription des rangées décrites ci-dessus à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal; - Voir à leur conservation ou à leur intégration à l'intérieur de projets ou d'aménagements; - Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre;	
CARTE DE LOCALISATION	
Chacune des municipalités concernées devra veiller à identifier ces alignements d'arbres matures à l'intérieur de ses documents d'urbanisme.	